LES ESSENTIELS DE L'OCDE

JEAN-YVES HUWART LOÏC VERDIER

LA MONDIALISATION ÉCONOMIQUE

Origines et conséquences

OCDE

LES ESSENTIELS DE L'OCDE

La mondialisation économique

Origines et conséquences

Jean-Yves Huwart et Loïc Verdier

OCDE
DES POLITIQUES MEILLEURES
POUR UNE VIE MEILLEURE

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région

Merci de citer cet ouvrage comme suit :
Huwart, J.-Y. et L. Verdier (2012), *La mondialisation économique : Origines et conséquences,* Les essentiels de l'OCDE, Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787/9789264111929-fr

ISBN 978-92-64-11191-2 (imprimé)
ISBN 978-92-64-11192-9 (PDF)

Série : Les essentiels de l'OCDE
ISSN 1993-6761 (imprimé)
ISSN 1993-677X (en ligne)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Crédits photos : Couverture © Photoredaktor/Dreamstime.com
pp. 10-11 : © adisa/Fotolia
pp. 20-21 : © Slava Gerjv/Shutterstock.com.
pp. 36-37 : © Sergej Seemann/Fotolia
pp. 54-55 : © Engine Images/Fotolia
pp. 76-77 : © africa924/Shutterstock.com.
pp. 98-99 : © BartlomiejMagierowski/Shutterstock.com.
pp. 122-123 : © catscandotcom /iStockphoto
pp. 142-143: © Ryan McVay/Getty

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : *www.oecd.org/editions/corrigenda*.

© OCDE 2012

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à *rights@oecd.org*. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) *info@copyright.com* ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) *contact@cfcopies.com*.

Avant-propos

Commerce international, migrations et finance globalisée constituent les ingrédients d'un cocktail nommé mondialisation, dont la recette n'est pas maîtrisée et dont le goût peut sembler amer si l'on n'y prend garde.

Du côté de la recette, on constate que le dosage des trois ingrédients est très déséquilibré : la plupart des États veulent contrôler strictement les migrations internationales, ils tentent plus timidement d'organiser un commerce international, en plein essor à l'ère du conteneur, à travers de grandes négociations, tandis que la composante la plus aboutie de la mondialisation, la globalisation financière, reste encore très faiblement régulée.

Cette recette produit forcément des chocs. Le travail se heurte à des obstacles très inégaux selon les qualifications et le pays d'origine des migrants, avec en toile de fond une question sociale qui devient mondiale. La croissance du commerce, qui se fait avec des perdants et des gagnants, ce que l'on avait parfois oublié, est source de tensions. La financiarisation à outrance de l'économie, quant à elle, apparaît comme la coupable idéale d'une crise dont on prend à peine la mesure, avec le risque de faire oublier l'ensemble des déséquilibres qui se sont creusés depuis une vingtaine d'années.

Le danger est de faire endosser à la mondialisation la responsabilité de la majorité des maux des économies des pays riches : les délocalisations, la désindustrialisation, le chômage, la montée des inégalités de revenu, l'appauvrissement des régions enclavées, l'uniformisation des modes de vie… Laissant croire qu'il suffirait d'inverser le phénomène pour résoudre tous ces problèmes.

Il n'y a pas une solution simple du type « démondialisation » pour répondre à des phénomènes aussi complexes, et c'est le grand mérite de cet ouvrage que de présenter une synthèse des analyses aujourd'hui à notre disposition. Il donne ainsi des repères qui permettent d'évaluer la pertinence des jugements émis et des politiques proposées pour surmonter la fragilisation d'individus, d'entreprises, de secteurs, de pays et parfois de zones entières.

Pour étayer ces repères, l'ouvrage montre aussi, à travers un survol historique conséquent, comment se combinent l'essor des empires et l'activité des marchands. Traditionnellement, on avait un centre et une périphérie. Ce qui est nouveau, c'est l'émergence d'une

économie mondiale polycentrique, et la convergence de plus en plus forte des pays du Sud, sous l'impulsion en particulier de la Chine, de l'Inde et du Brésil.

Cette convergence est spécifique à la mondialisation, qui s'accélère depuis 30 ans, et elle concerne aussi l'espérance de vie, la fécondité et de manière spectaculaire l'éducation. Le taux d'illettrisme dans la population mondiale est passé de plus de 40 % au début des années 60 à 18 % en 2010. C'est une dimension cruciale que cette mondialisation « immatérielle », combinaison de la généralisation de la scolarisation, de l'essor des réseaux de communication et de la multiplication des supports d'échange d'information.

Le regard que l'on porte sur la mondialisation est influencé par l'angle que l'on choisit pour l'approcher. J'aimerais insister sur trois aspects abordés dans cet ouvrage. Tout d'abord, il faut être très vigilant à l'égard des chiffres utilisés pour mesurer la mondialisation. Les statistiques sont trompeuses. Ce ne sont pas les pays qui échangent, mais les entreprises. Une partie des flux internationaux ne sont que des échanges intra-firme liés à l'éclatement international de la chaîne de valeur, tandis qu'une partie des flux nationaux sont le produit de l'activité de filiales appartenant à des groupes étrangers qui ont décidé de passer de l'exportation à la production sur le marché local. Cela relève bien de l'activité internationale des firmes, mais n'apparaît pas dans les flux internationaux.

D'autre part, l'objectivité oblige à relativiser le degré d'intégration de l'économie mondiale. Comme le rappellent Matthieu Crozet et Lionel Fontagné dans *Économie et statistiques*, publié par l'INSEE en 2010 : « Dans tous les pays du monde, développés ou émergents, la proportion d'entreprises directement engagées dans une relation internationale est très fortement minoritaire. Elle dépasse rarement les 20 %. De plus, la plupart des exportateurs n'ont qu'une présence extrêmement limitée sur les marchés mondiaux, en n'étant actifs que sur quelques marchés, voisins de leur pays d'origine. »

Enfin, l'essentiel des travaux sur la mondialisation concerne l'économie légale, mais on peut s'interroger sur l'ampleur de la « face noire » de la mondialisation, celle de l'économie illégale, des centres *off shore*, etc. Il est nécessaire d'analyser, selon l'expression d'Alain Bauer et Xavier Raufer dans *La face noire de la mondialisation*, publié par le CNRS en 2009, « comment cette mondialisation criminelle mine les économies, les finances, les pays » si l'on veut pou-

voir mettre en œuvre des politiques efficaces pour lutter contre des pratiques et des organisations qui fragilisent les démocraties et le fonctionnement équitable des économies.

À chacun d'être un observateur curieux et prudent pour prendre l'ampleur de ce phénomène complexe qu'est la mondialisation.

Pascal Le Merrer

Économiste, professeur à l'École normale supérieure de Lyon, auteur de *Économie de la mondialisation : opportunités et fracture* (de Boeck, Bruxelles, 2007).

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier Brian Keeley et Patrick Love pour leur contribution éditoriale et les personnes suivantes pour leurs précieux conseils et leur participation : Adrian Blundell-Wignall, Brendan Gillespie, Przemyslaw Kowalski, Andrew Mold, Raed Safadi et Paul Swaim.

Des remerciements particuliers sont adressés à Katherine Kraig-Ernandes, Clare O'Hare-d'Armagnac, Jean Mispelblom-Beijer et Janine Treves.

OECD Insights Blog : *http://oecdinsights.org*

Les essentiels de l'OCDE est une série de livres de la Direction des relations extérieures et de la communication de l'OCDE. Ils s'appuient sur les recherches et les analyses de l'OCDE pour présenter et expliquer aux non-spécialistes les questions économiques et sociales les plus cruciales de notre temps.

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction 10

2. Le marchand, l'inventeur et le souverain (du Néolithique à la Seconde Guerre mondiale) 20

3. L'intégration économique croissante d'un monde divisé (de 1945 aux années 90) 36

4. Village global ou semi-global ? (des années 90 à nos jours) 54

5. La mondialisation favorise-t-elle le développement ? 76

6. La mondialisation est-elle bénéfique à l'emploi ? 98

7. Quel impact la mondialisation a-t-elle sur l'environnement ? 122

8. La crise financière de 2008, une crise de la mondialisation ? 142

Références 165

Note sur les monnaies

Sauf indication contraire, il est fait référence au dollar américain.

Ce livre contient des...

StatLinks

Accédez aux fichiers Excel®
à partir des livres imprimés !

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : ***http://dx.doi.org***.
Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien.
Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.

1

La mondialisation économique est un processus très controversé, et la récente crise économique mondiale en a accentué les critiques. Mais le débat est vif depuis au moins deux décennies entre les « pro » et les « anti », devenus « alter » mondialistes. La vie quotidienne d'une grande partie des habitants de la planète est intimement liée à la mondialisation, avec ses aspects bénéfiques parfois considérables, et ses inconvénients parfois dramatiques. Il importe de retracer son histoire et de décrire ses diverses formes pour mieux aborder les principaux défis que pose ce phénomène complexe.

Introduction

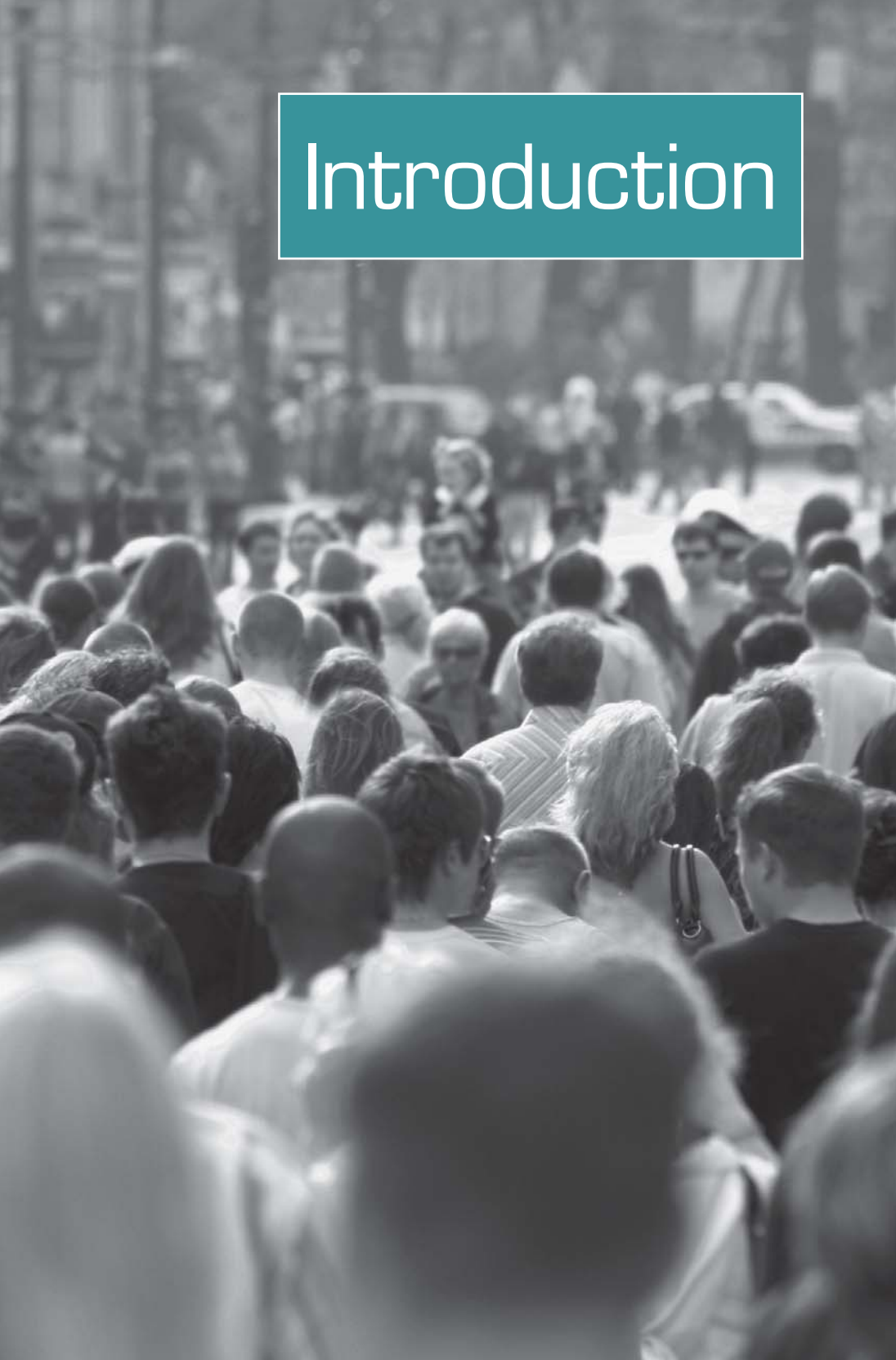

En guise de préambule…

Madrid, mai 2011, quelque part entre la Plaza del Sol et l'Avenida de Mostoles. L'été n'a pas encore commencé, mais il s'annonce déjà brûlant. Dans un bar à tapas d'une rue ombragée, Rodrigo, le patron, met un peu d'ordre en salle. Un couple attablé près de la vitrine de l'estaminet parle une langue slave.

Au fond du magasin, entre les chaises en bois et une grande photo en noir et blanc de corrida, un frigo-cave à vin ronronne doucement. Sur la porte en inox, un logo Haier s'affiche fièrement. Le tenancier ouvre la porte et glisse dans l'appareil une douzaine de bouteilles de rouge. Une partie d'entre elles provient d'un cépage cultivé dans la vallée du Maipo, au Chili. Le tenancier apporte les consommations au couple attablé. Un sachet de thé Tetley dépasse du cruchon d'eau chaude. En revenant vers le comptoir, il ramasse trois verres sales posés sur une autre table. Il passe dans l'arrière-cuisine et aligne les verres dans le lave-vaisselle blanc de marque Beko. De son portefeuille posé sous le comptoir dépassent plusieurs cartes. Sur l'une d'elle, une carte de fidélité pour un réseau de pompes à essence, apparaît le logo rouge et blanc de la société Lukoil.

Ce jour-là, la capitale espagnole est plus agitée que d'habitude. Dans la rue, quelques centaines de personnes vêtues de jaune actionnent cornes de brume et sifflets. Sur les calicots, les salariés demandent la réouverture de leur usine d'électroménager. « Rattrapée par la crise », comprend-on du texte sur une banderole, la maison mère suédoise a renoncé à un plan d'investissement initialement prévu dans son implantation de la Manche en Espagne. La firme va déplacer sa production vers ses usines de Roumanie et du Maroc. Les ouvriers réclament à la direction qu'elle respecte sa promesse.

Sur le trottoir, en retrait du défilé, plusieurs centaines de jeunes « Indignés » distribuent des tracts. Ils réclament un impôt sur les bénéfices des plus grandes multinationales de la planète, la fin de la spéculation financière, la limitation drastique des bonus des *traders* ainsi qu'un prélèvement sur les transactions internationales. La crise financière de septembre 2008 a enrayé brutalement la mécanique économique mondiale et a contaminé, avec plus ou moins de force, la totalité des économies de la planète. Les récits de drames personnels se multiplient sur les ondes.

Le patron du bar à tapas subit lui aussi les conséquences de la crise. Jusqu'à récemment, son établissement se portait plutôt bien. Depuis quelques années, les touristes russes, brésiliens, chiliens, mais aussi chinois et indiens sont venus grossir les flots de visiteurs dans la capitale espagnole. Sur la porte de son bar, il y a un an, Rodrigo a fait inscrire « bienvenue » en caractères cyrilliques ainsi qu'en chinois. Hélas ! Depuis quelque temps, c'est le calme plat. La crise économique qui a suivi la crise financière de 2008 a eu pour conséquence une réduction drastique du tourisme.

Mais ce n'est pas tout. Un an auparavant, Rodrigo a cherché à s'agrandir en rachetant le fonds de commerce voisin. La banque semblait favorable à son dossier. Mais l'éclatement de la bulle des *subprimes* aux États-Unis, ces emprunts gagés sur des prêts hypothécaires très fragiles, a eu un impact sur toutes les grandes banques de la planète. Dans son agence du centre de Madrid, à 8 000 kilomètres des ménages américains pauvres dont les banques saisissaient les maisons, le gestionnaire de crédit de Rodrigo, du jour au lendemain, l'a accueilli avec une grimace : « Désolé, mais nous avons besoin de plus de garanties. Nos conditions d'octroi se sont fortement resserrées. »

« Tant pis ! Les agrandissements seront pour plus tard », se résigne le propriétaire du bar espagnol en jetant un coup d'œil par la vitrine au groupe de jeunes manifestants qui discutent maintenant entre eux. Un membre de la bande prend une photo de la manifestation à l'aide de son téléphone portable Samsung.

Quelle mondialisation ?

Cette scène, qui pourrait se dérouler dans la plupart des pays de l'OCDE, illustre les nombreuses dimensions de la mondialisation économique : la circulation accrue des personnes à travers les frontières, ici avec le tourisme ; l'utilisation croissante dans notre quotidien de produits issus de tous les pays, et en particulier des pays émergents (lire l'encadré) ; l'évolution de la stratégie des entreprises en fonction de leur implantation internationale et les répercussions que cela peut avoir sur l'emploi ; et enfin la propagation rapide à travers le monde des effets d'une crise financière très localisée au départ. Pour résumer :

le déploiement des personnes, des biens, de l'activité économique et de l'argent au-delà des frontières nationales.

Cela recouvre la définition que l'économiste Joseph Stiglitz donne de la mondialisation économique dans son livre *La grande désillusion* : « L'intégration plus étroite des pays et des peuples du monde qu'ont réalisée d'une part la baisse des coûts de transport et de communication, et d'autre part la destruction des barrières artificielles à la libre circulation des biens, des services, des capitaux et – dans une moindre mesure – des personnes. »

Cette définition de la mondialisation permet de clarifier un terme devenu « fourre-tout ». En effet, dans le langage courant, il désigne des phénomènes très divers : la mondialisation de l'information, la mondialisation culturelle ou la mondialisation politique, par exemple. Cet ouvrage porte essentiellement sur les aspects *économiques* de la mondialisation : le commerce international des marchandises et des services, bien sûr, mais aussi l'évolution des entreprises multinationales et de l'organisation de la production industrielle par-delà les frontières, ainsi que la circulation internationale des travailleurs et des étudiants, motivée par des considérations économiques. La crise financière et économique déclenchée en 2008 rend aussi particulièrement nécessaire l'analyse de la mondialisation financière, qui est devenue une composante de plus en plus importante de la mondialisation économique.

Aborder ces questions implique également d'évoquer certains aspects de la mondialisation politique. En effet, depuis plusieurs décennies, la mondialisation économique est en partie façonnée par des décisions prises de manière collective par les États. Ces décisions sont souvent prises au sein d'organisations internationales comme le FMI, la Banque mondiale, l'OMC ou l'OCDE, qui analysent, accompagnent et encadrent, les évolutions liées à la mondialisation économique.

De plus en plus, la mondialisation économique influence nos modes de vie, nos manières de travailler et nos aspirations. Pendant quelques mois, la crise économique récente a semblé l'avoir brusquement freinée. Mais depuis fin 2009 environ, les échanges et les investissements mondiaux semblent avoir repris la course ascendante stimulée au début des années 90 par l'ouverture des anciens grands pays communistes au commerce international et à l'économie de marché. Pour le meilleur et parfois pour le pire, la mondialisation

marque très profondément de son empreinte les sociétés contemporaines et influence très fortement leurs évolutions.

Un phénomène très controversé

Peu de sujets sont aussi controversés que la mondialisation, en particulier dans sa dimension économique et aujourd'hui, plus encore, dans sa dimension financière. D'un côté, ses fervents défenseurs mettent en avant les myriades de produits nouveaux et le choix considérablement élargi pour les consommateurs, ainsi que la réduction du prix des produits de consommation courante du fait de la grande compétition internationale. Sans oublier les progrès technologiques, l'accroissement du confort, la facilitation de la vie quotidienne, l'extension des loisirs, etc. De l'autre, ses contempteurs voient en la mondialisation un processus inégalitaire, destructeur d'emplois, faussé, où les agents économiques sont loin d'être sur un pied d'égalité. Sans oublier les excès du consumérisme et les dégâts majeurs que la multiplication des échanges et des interactions économiques causent à l'environnement.

Avant même la crise récente, entre le 31 octobre 2007 et le 25 janvier 2008, le service mondial de la BBC, à Londres, avait mené un sondage dans 34 pays sur ce qu'inspirait alors la mondialisation aux populations de la planète (34 000 personnes interrogées au total). Les résultats avaient reflété un malaise général. Dans 22 pays, la majorité des sondés estimaient que le processus de mondialisation était trop rapide. « Beaucoup veulent ralentir le mouvement, même si ralentir ne signifie pas arrêter. » Dans un tiers des pays seulement (Chine, Inde, Canada, Australie, Émirats arabes unis, Russie, notamment), le sentiment que la mondialisation apportait des améliorations par rapport à la situation antérieure dominait. Dans les deux tiers restants, le sentiment était au contraire que la situation générale se dégradait (parmi lesquels, par exemple, l'Italie, les Philippines, l'Indonésie, les États-Unis et le Portugal). Enfin, dans sept pays seulement, la population jugeait le processus en cours équilibré et transparent (Émirats arabes unis, Australie, États-Unis, Chine, Ghana, Nigeria, Canada).

Les motifs d'inquiétude sont nombreux : déplacement d'unités de production vers des pays à bas coût, précarité professionnelle, volatilité du prix des matières premières, sentiment de perdre le contrôle sur une série de leviers économiques… Toutefois, les perceptions de l'impact de la mondialisation sont parfois très éloignées de ses effets réels. La mondialisation charrie un certain nombre d'idées reçues qui entretiennent le sentiment d'anxiété, en particulier dans les pays industrialisés.

De quoi est-il question dans ce livre ?

L'objectif de ce livre est de faire le point sur la mondialisation le plus objectivement possible, en utilisant les données et les analyses de l'OCDE ainsi que d'autres sources fiables.

La première partie explique l'intégration économique du monde en retraçant brièvement son histoire et en décrivant le degré qu'elle a atteint aujourd'hui :

- Le **chapitre 2** est un survol des grandes étapes historiques qui ont favorisé et accentué les interactions économiques entre les pays et les peuples jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, qui a interrompu le processus. Le principe de la mondialisation économique est ancré dans une histoire ancienne et riche. Les grands tournants accélérateurs ont été les grandes découvertes du XVe siècle et la révolution industrielle du XIXe siècle. Au contraire, le protectionnisme intervenu au moment de la Grande Dépression des années 30 a freiné l'intégration économique du monde, voire l'a fait reculer.

- Le **chapitre 3** montre comment, après la Seconde Guerre mondiale, l'intégration économique du monde occidental s'est renforcée, à travers le dynamisme des entreprises consécutif à la reconstruction, mais aussi du fait du processus institutionnel international de libéralisation des échanges. Malgré cela, jusqu'au début des années 90, le monde est resté économiquement cloisonné, car les échanges entre les pays occidentaux et les pays du bloc communiste étaient extrêmement limités.

- Le **chapitre 4** décrit le processus de mondialisation au sens le plus couramment utilisé depuis le début des années 90, suite à deux phénomènes majeurs : l'ouverture des grands pays autrefois communistes aux marchés internationaux et la révolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication. On abordera l'accélération considérable de la mondialisation depuis une vingtaine d'années en étudiant tour à tour la mondialisation des marchandises et des capitaux, particulièrement poussée, puis celle des services et des personnes, encore naissante dans certains cas. Ce chapitre permet ainsi de prendre la mesure du degré atteint par la mondialisation aujourd'hui.

La seconde partie évalue les effets de la mondialisation aujourd'hui. Elle analyse l'impact de la mondialisation sur quatre domaines cruciaux : le développement, l'emploi, l'environnement et la stabilité financière.

- Le **chapitre 5** aborde l'impact de la mondialisation sur le développement. Si certains pays ont clairement bénéficié de la mondialisation, comme les pays émergents, pour d'autres, l'impact de la mondialisation est moins évident. Au-delà du niveau de développement global des pays, il s'agit d'appréhender l'impact de la mondialisation sur les populations, c'est-à-dire sur la pauvreté et le niveau des inégalités.

- Le **chapitre 6** analyse essentiellement dans quelle mesure la mondialisation détruit ou crée des emplois dans les pays occidentaux, ainsi que son impact sur la qualité de l'emploi.

- Le **chapitre 7** aborde l'impact de la mondialisation sur l'environnement. L'accélération des échanges et des activités économiques transfrontières, ainsi que l'internationalisation croissante des modes de production et de consommation, peuvent occasionner des dégâts environnementaux considérables. Mais la mondialisation elle-même peut offrir certaines solutions.

- Enfin, le **chapitre 8**, relatif à la stabilité financière, se penche sur l'onde de choc de la crise financière de 2007/08. Il s'agit, dit-on, de la première grande crise financière de l'économie mondialisée. À l'heure d'écrire ces lignes, la reprise cahotante laisse planer des points d'interrogation quant à l'avenir du processus de mondialisation.

Quelques nouveaux visages de l'économie mondialisée

Aucune des marques présentes dans la scène décrite en introduction n'existait hors de son pays d'origine il y a dix ans. Toutes ont en commun d'appartenir aujourd'hui à un groupe né dans un pays dit émergent. Dans les années 80, seul le grand magasin londonien Harrod's – réputé pouvoir dénicher n'importe quel article à travers le monde – pouvait concentrer en un même lieu des produits originaires de pays aussi divers que le Chili, l'Inde, la Chine, la Turquie, la Russie, l'Afrique du Sud ou la Corée. En 2009, une simple taverne espagnole est le théâtre de cette rencontre. Cette scène est devenue courante et témoigne de la montée en puissance économique des pays émergents.

Haier

Le groupe chinois Haier est le quatrième fabricant mondial d'équipements électroménagers. Il est leader sur certains produits, comme les réfrigérateurs-caves à vin, les congélateurs, les climatiseurs, les machines à laver et les aspirateurs. Il s'est plus récemment diversifié dans la production des apaareils audiovisuels, informatiques et de télécommunication. Il a également développé une branche pharmacie, ainsi que des activités de services. Créé en 1984, le groupe Haier a mis en œuvre une politique d'innovation pointue digne des plus grands constructeurs européens ou japonais. Le groupe a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 23 milliards de dollars. Il exporte dans 165 pays et compte 30 usines dans le monde.

Arçelik

L'histoire du Turc Beko est proche de celle de Haier. En 2009, Beko commercialisait 8 millions d'unités (réfrigérateurs, lave-vaisselle, etc.). Sa maison mère, Arçelik, est désormais considérée comme le troisième fabricant d'électroménager en Europe.

Tata

Depuis 2000, Tetley Tea est la propriété du conglomérat indien Tata. Vieux groupe industriel familial créé au XIXe siècle, Tata a senti le vent de la mondialisation souffler dans ses voiles. L'automobile, avec le groupe Tata Motors, est une activité récente du groupe, spécialisé de longue date dans les véhicules tutilitaires. Le groupe est présent dans presque toutes les activités industrielles et économiques. Ses sociétés les plus importantes sont Tata Steel (acier), Tata consultancy Services et Tata Communications (n° 1 mondial pour la fourniture de téléphonie internationale). Le géant indien a régulièrement défrayé la chronique économique mondiale, que ce soit par le rachat du sidérurgiste anglo-néerlandais Corus en 2007, celui du constructeur automobile Jaguar en 2008, ou en mettant sur le marché la Nano, voiture vendue à un prix très faible (2 000 dollars environ). Celle-ci a jusqu'ici connu un succès mitigé. Les ventes n'ont pas été à la hauteur des prévisions. Tata Motors cherche à présent à mieux adapter la Nano aux attentes d'un marché émergent que la plupart des constructeurs méconnaissent.

Samsung

En 1960, le PIB par habitant de la Corée du Sud était inférieur à celui d'un pays d'Afrique subsaharienne. Moins d'un demi-siècle plus tard, l'un de ses fleurons, Samsung, s'affiche comme l'une des entreprises les plus dynamiques du globe, deuxième producteur mondial de téléphones portables, devant le fabricant américain Motorola.

Quelques nouveaux visages de l'économie mondialisée

Lukoil

Un peu plus de dix ans après la chute de l'URSS, le premier groupe pétrolier de la Fédération a progressivement développé ses activités sur tous les continents. Les automobilistes américains, belges ou roumains, peuvent aujourd'hui faire le plein dans une station-service Lukoil. Son réseau international de distribution ne pâlira sans doute bientôt plus devant ceux des autres compagnies pétrolières bien connues, Shell, Total ou Exxon.

Les vins chiliens

Leur aventure a démarré il y a longtemps déjà, mais aujourd'hui, les vins chiliens sont sur toutes les tables du monde. Santiago s'est hissé au cinquième rang mondial des exportateurs de vin. Le Chili devance des pays de grande tradition viticole comme l'Allemagne ou le Portugal. En dix ans, les superficies ont pratiquement doublé. Et grâce à une campagne internationale de communication, les producteurs chiliens ont amélioré l'image de leurs vins à travers le monde, pour le plus grand plaisir des consommateurs espagnols, européens et américains.

2

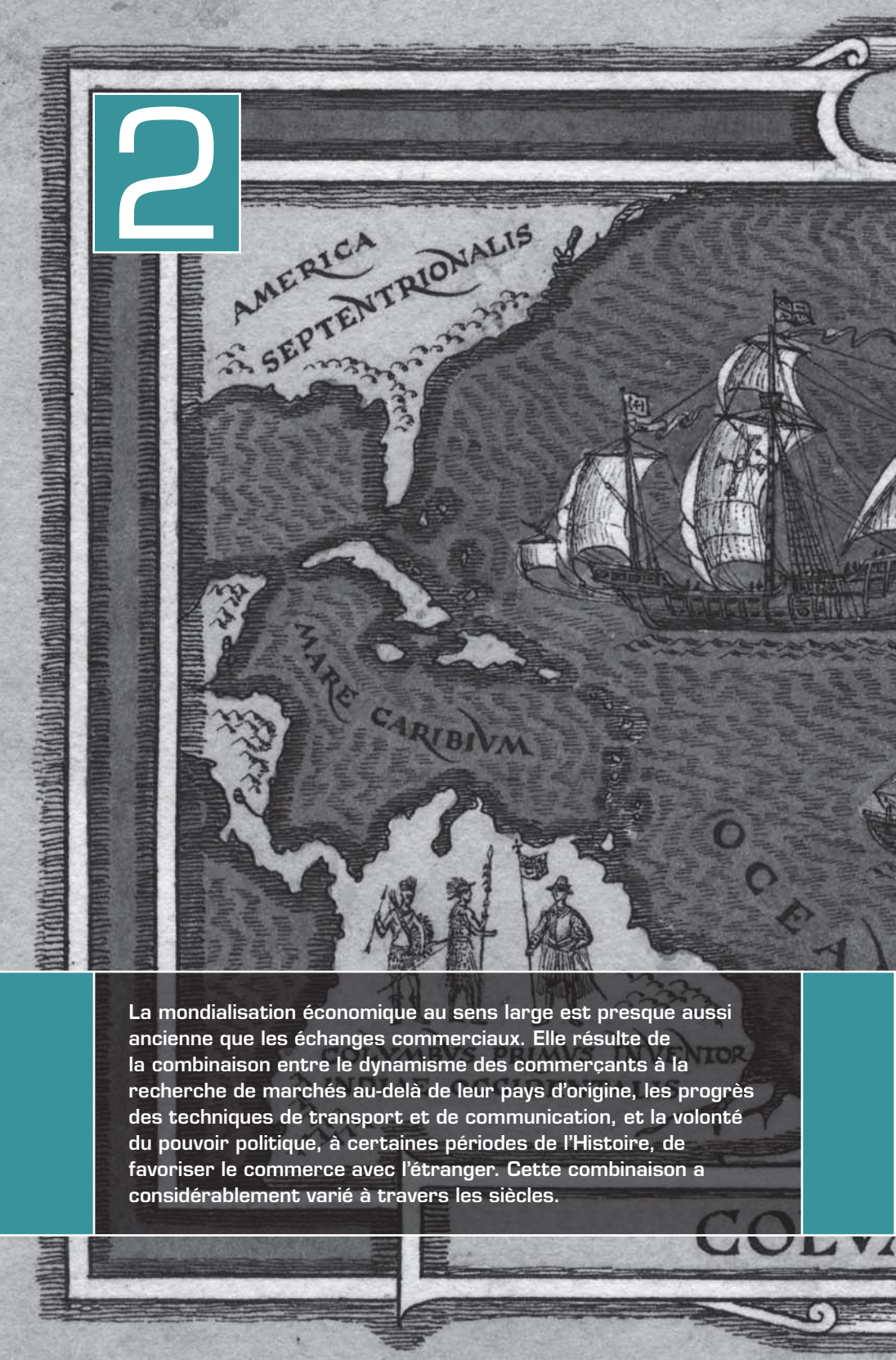

La mondialisation économique au sens large est presque aussi ancienne que les échanges commerciaux. Elle résulte de la combinaison entre le dynamisme des commerçants à la recherche de marchés au-delà de leur pays d'origine, les progrès des techniques de transport et de communication, et la volonté du pouvoir politique, à certaines périodes de l'Histoire, de favoriser le commerce avec l'étranger. Cette combinaison a considérablement varié à travers les siècles.

Le marchand, l'inventeur et le souverain

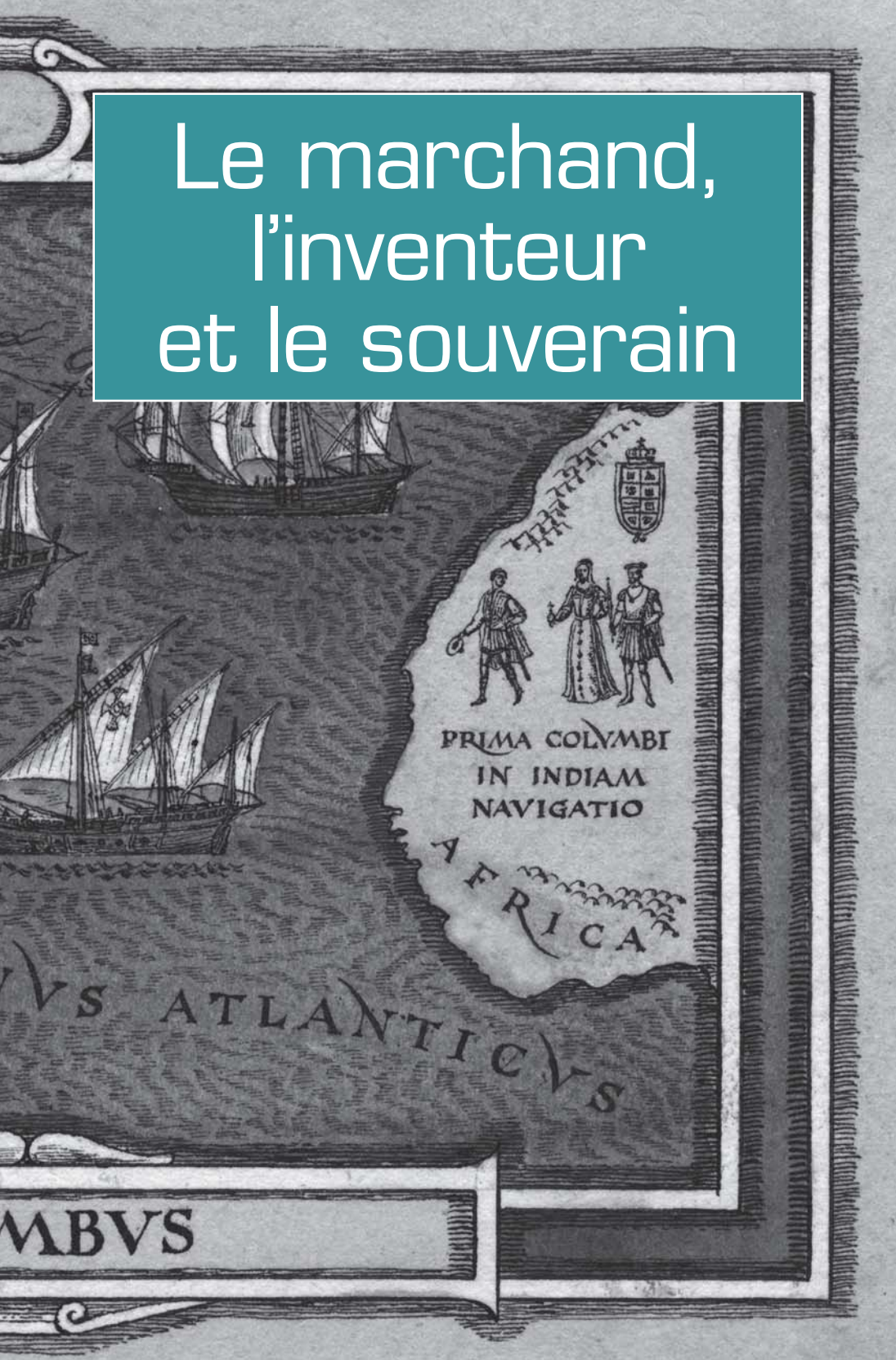

En guise de préambule…

> **« Autrefois, les événements qui se déroulaient dans le monde n'étaient pas liés entre eux. Aujourd'hui, ils sont tous dépendants les uns des autres. »**
>
> Polybe, historien grec, IIe siècle avant J.-C.

Ce surprenant constat de Polybe témoigne de ce que la mondialisation économique est loin d'être un phénomène nouveau, du moins dans son principe. Longtemps même avant la civilisation grecque, une certaine forme d'interdépendance économique entre des peuples géographiquement éloignés existait déjà. Le Néolithique, l'aube de l'agriculture, est aussi le temps des premiers échanges commerciaux, entre des communautés parfois très éloignées les unes des autres. Çatal Hüyük, l'une des premières villes connues, en Turquie actuelle, en témoigne dès 7000 avant J.-C. Riche en obsidienne, une pierre volcanique servant à fabriquer des outils, la ville en échangeait d'importantes quantités contre les poteries et céréales de divers peuples du littoral méditerranéen.

Des peuples commerçants d'origines variées se croisaient aussi aux premiers temps du « croissant fertile ». Aux IVe et IIIe millénaires avant J.-C., la civilisation mésopotamienne entretenait d'importants échanges commerciaux (métaux, bois, pierre de construction, etc.) avec les régions voisines de Syrie et d'Anatolie, puis avec l'Inde et le Golfe persique. De même, les pharaons de l'Égypte ancienne envoyaient leurs caravanes, leurs navires et leurs scribes très loin de leur territoire, en Phénicie, en Nubie et jusqu'au pays de Pount, dans l'actuelle Érythrée.

La mondialisation économique serait-elle donc aussi ancienne que l'activité économique elle-même ? Oui, si l'on entend par mondialisation l'interdépendance économique de peuples géographiquement distincts. Cela dit, il faut attendre les « grandes découvertes » des XVe et XVIe siècles pour parler de mondialisation au sens d'intégration économique des cinq continents. Quant à la mondialisation au sens de participation de la majorité des États de la planète à l'économie de marché et au libre-échange, elle n'est advenue qu'au début des années 90.

Même au sens le plus large, la mondialisation économique n'a pas été un processus historique linéaire. Elle a connu des accélérations,

mais aussi des ralentissements et parfois des interruptions brutales. Comme le montrent ce chapitre et les deux suivants, les phases d'accélération ont été de plus en plus rapprochées. Ces périodes d'accélération reposent essentiellement sur trois facteurs : le dynamisme des marchands, l'amélioration des techniques de transport et de communication, et la volonté des autorités politiques de favoriser les échanges avec l'extérieur.

Les genèses de la mondialisation économique (de l'Antiquité au XIVe siècle)

Tout d'abord, le dynamisme des échanges « internationaux » dans l'Antiquité et au Moyen Âge repose sur des techniques de transports et de communication que nous connaissons bien, mais dont on ne mesure pas toujours la portée. Les deux inventions majeures pour les échanges commerciaux au cours de ces périodes sont la navigation et l'écriture. Bien sûr, la domestication d'animaux capables d'effectuer des trajets longs, comme le cheval et le chameau, existe depuis des temps plus anciens encore. L'invention de la roue, en Mésopotamie au IVe millénaire avant J.-C., marque également un tournant, en accroissant le volume des marchandises transportables sur de longues distances. Mais la navigation est sans doute le mode de transport qui a le plus favorisé les échanges internationaux. Encore aujourd'hui, c'est celui qui permet de transporter les plus grandes quantités de marchandises à travers le monde.

S'agissant des modes de communication, l'écriture est intimement liée à l'économie et au commerce. La plus ancienne forme d'écriture, elle aussi mésopotamienne et datant du IVe millénaire avant J.-C., est d'abord utilisée pour comptabiliser le bétail et les récoltes. Elle devient ensuite également un instrument juridique. Le recours au contrat écrit est particulièrement important pour assurer l'exécution de transactions qui impliquent le franchissement de grandes distances. Cette sécurité juridique favorise le commerce entre des zones géographiquement éloignées. Elle n'est toutefois pas aussi primordiale pour les échanges que la sécurité physique des personnes. C'est ici qu'intervient le facteur politique.

Empires et « économies-mondes »

Les premières formes de mondialisation sont en partie liées à l'existence des grands empires. En unifiant politiquement des territoires très vastes et très disparates, ceux-ci favorisent la circulation des biens et des personnes à travers les continents. Du VIe au IVe siècle avant J.-C., les marchands sillonnent le vaste Empire perse, qui s'étend de la Méditerranée aux rives du Gange et recouvre une mosaïque de peuples et de civilisations. L'Empire macédonien d'Alexandre le Grand, qui succède à l'Empire perse, relie également l'Orient et l'Occident. Poussant parfois fort loin l'intégration culturelle de peuples disparates, dont témoigne notamment la grande bibliothèque d'Alexandrie, cette période encourage aussi la diffusion de certaines techniques commerciales, comme l'usage de la monnaie. Les cités-États de la civilisation hellénistique post-macédonienne tirent partie de l'élargissement des frontières au temps d'Alexandre et continuent à entretenir de nombreux échanges commerciaux, essentiellement par voie maritime.

Héritier des Grecs, l'Empire romain (Ve siècle avant J.-C.-Ve siècle après J.-C.) recouvre lui aussi un espace géographique très vaste, s'étendant de l'Écosse à l'Égypte et de l'Espagne à l'Asie mineure. Certains historiens y voient le premier espace géographique pouvant vraiment être qualifié de « mondialisé ». La profusion d'échanges avec des régions extrêmement variées y est favorisée à la fois par une organisation administrative très efficace et par des innovations techniques majeures. Routes et ponts, extension de l'usage de la monnaie, premiers services postaux élaborés décuplent les échanges et les mouvements de populations.

Les modes de vie reflètent l'intégration économique des provinces de l'empire. Selon l'historien américain Lionel Casson : « Le citoyen romain mangeait du pain à base de blé nord-africain ou égyptien et du poisson pêché et séché près de Gibraltar. Il cuisinait avec de l'huile d'olive d'Afrique du Nord, dans des chaudrons faits de cuivre extrait des mines d'Espagne, utilisait des plats cuits dans des fours gaulois, buvait du vin hispanique ou gaulois […]. Le riche Romain s'habillait de laine de Milet ou de lin d'Égypte ; sa femme portait de la soie de Chine et se parait de perles et de diamants indiens, ainsi que de cosmétiques du sud de l'Arabie […]. Sa maison était faite de marbre coloré issu des carrières d'Asie mineure ; quant à ses meubles, ils étaient en ébène indien ou en teck orné d'ivoire africain. » Les similitudes avec la diversité d'origine des

biens que nous connaissons aujourd'hui sont frappantes. L'espace méditerranéen de l'ère romaine forme ainsi une véritable « économie-monde », selon les termes de l'historien Fernand Braudel.

Cela dit, l'intégration économique de cet espace n'est pas continue dans le temps. Des phases de repli commercial adviennent, souvent du fait de crises politiques, diplomatiques ou militaires, comme les guerres puniques entre Rome et Carthage, aux IIIe et IIe siècles avant J.-C. Plusieurs phases d'accentuation et de recul de l'intégration économique de l'empire se succèdent, jusqu'à la chute de Rome, en 476 après J.-C., dont l'impact négatif sur les échanges en Europe est profond et durable.

Moyen Âge : repli européen, dynamisme asiatique

Contrairement à certaines idées reçues, l'origine de la mondialisation n'est pas spécifiquement européenne. L'Asie, le Moyen-Orient et l'Afrique ont largement contribué à en écrire l'histoire. La scission en deux de l'Empire romain marque, du côté occidental, un net repli des échanges, que l'unification politique de l'Empire carolingien, au IXe siècle, ne suffit pas à rétablir. En Europe, l'ère féodale n'est pas celle des marchands. Les nombreux conflits, les divisions territoriales, la rigidité des rapports sociaux et des règles telles que l'interdiction ecclésiastique du prêt à intérêt, ne favorisent pas les échanges.

Côté oriental en revanche, l'Empire byzantin continue à maintenir de nombreux échanges entre l'Asie et l'espace méditerranéen. Constantinople occupe une place centrale dans le réseau commercial qui traverse presque toute l'Eurasie et l'Afrique du Nord. La capitale de l'empire est la première étape occidentale de la célèbre Route de la soie. Constituant en réalité un véritable réseau de routes, par lequel transitaient, outre la prestigieuse étoffe qui lui a donné son nom, pierres et métaux précieux, épices, ivoire, etc., cet axe majeur s'étendait jusqu'à Xi'an, en Chine.

Autre grand vecteur d'interdépendance économique entre peuples éloignés, l'expansion de la civilisation islamique, qui part de la péninsule arabe à partir du VIIe siècle, favorise les échanges entre le Moyen-Orient et l'Afrique subsaharienne. Pendant plusieurs siècles, l'expansion de l'islam s'accompagne d'un accroissement du commerce, du nord de l'Espagne jusqu'aux Philippines.

L'Empire eurasiatique mongol, au XIIIe siècle, voit également émerger de nouveaux rapports économiques internationaux. Les chevaux des Mongols arpentent les rives du Pacifique, de l'Océan indien, de la Méditerranée et de l'Adriatique. L'un des effets de cette expansion géographique est, là encore, le brassage des populations et l'établissement de relations entre des peuples que tout séparait. Marco Polo, le plus célèbre des commerçants-voyageurs occidentaux de l'époque, en témoigne dans le *Livre des Merveilles*, sa fameuse description de l'empire de Kubilai Khan.

L'Europe commence à émerger de son sommeil commercial à partir du XIIe siècle. Les foires de Champagne en attestent : du milieu du XIIe siècle à la fin du XIIIe siècle, le comté de Champagne est un centre permanent d'échanges entre les hommes d'affaires de Flandres, d'Italie et d'une bonne partie de l'Europe. De même, au XIIIe siècle, les villes hanséatiques du Nord de l'Europe et les cités commerçantes de l'Italie du Nord, notamment la République de Venise, sont à l'avant-garde d'un renouveau du commerce international en Europe. Elles préfigurent le dynamisme de la Renaissance qui ouvre de nouvelles perspectives.

Les nouveaux horizons de la Renaissance (XVe siècle-XVIIIe siècle)

Période de progrès techniques majeurs, la Renaissance est aussi le moment où les interactions commerciales s'étendent à tous les continents. Un nouveau cap de la mondialisation est franchi.

Tout d'abord, les progrès intellectuels de la Renaissance favorisent les progrès technologiques. Ces derniers influencent les modes de production, avec l'apparition de nouveaux produits et de nouveaux procédés, par exemple l'usage du coton pour la confection des vêtements. Cela engendre de nouveaux besoins et de nouvelles activités commerciales. De même, les moyens de communication se modernisent. L'imprimerie favorise la diffusion du savoir, qui bénéficie à son tour aux échanges scientifiques, culturels et commerciaux. Les services postaux progressent également. Au début du XVIe siècle, Franz von Taxis crée un réseau postal par coursiers qui

place Innsbruck à cinq jours de Bruxelles. L'imprimerie et la poste jouent, à l'égard de l'économie, un rôle comparable à celui d'Internet aujourd'hui. Les espaces-mondes s'élargissent.

Cette évolution est aussi favorisée par l'évolution des transports. La capacité des navires s'accroît et les flottes s'agrandissent. L'Europe n'est alors pas seule sur les océans. Une autre puissance commerciale vogue sur les routes du commerce maritime : la Chine. Les jonques de l'empire, au tonnage souvent très supérieur à celui des navires européens, parcourent alors les mers d'Asie et l'Océan indien jusqu'en Afrique de l'Est. Surtout, le perfectionnement des techniques de navigation (compas, cartographie…) conduit à un tournant majeur : les « grandes découvertes », selon l'expression européocentriste d'usage. Les épopées de Christophe Colomb et de Vasco de Gama, entre autres, repoussent l'horizon et ouvrent la route des océans. C'est le début de la mondialisation au plein sens géographique du terme.

Née de conquêtes militaires et de conflits, l'entreprise coloniale européenne s'est aussi accompagnée d'une circulation économique accrue. La constitution des empires coloniaux, d'abord portugais et espagnol aux XVe et XVIe siècles, puis anglais, français et dans une moindre mesure néerlandais, suédois et allemand, à partir du XVIIe siècle, engendre des flux croissants de produits et d'hommes entre les continents. Le tabac, la pomme de terre, la tomate se répandent partout dans le monde en quelques décennies. La production à grande échelle de minerais, de coton, etc., entraîne aussi un recours massif à l'esclavage pendant plusieurs siècles. Avec des conséquences humaines parfois castrophiques, l'entreprise coloniale contribue à décloisonner les espaces-mondes. Mais la concurrence farouche que se livrent les grandes puissances limite quelque peu cette tendance au décloisonnement.

Le commerce, un instrument de puissance

Le commerce s'accroît considérablement à travers les continents par le biais des métropoles et de leurs colonies, mais les grandes puissances protègent jalousement leurs aires commerciales en usant de mesures protectionnistes, conformément à la théorie politico-économique dominante : le mercantilisme. Cette doctrine postule en effet que la puissance d'un État est fonction de ses réserves en métaux précieux. Pour s'enrichir, l'État, au cœur de l'économie, doit développer le commerce international et accroître ses exportations.

L'exploitation des ressources des territoires coloniaux est donc vivement encouragée, mais le cadre tarifaire oblige certaines colonies à commercer uniquement avec la couronne à laquelle elles appartiennent. Les comptoirs commerciaux sur les différents continents restent attachés à leurs couronnes respectives (Espagne, Portugal, Pays-Bas, France, Angleterre...). Au XVIIIe siècle, l'Angleterre se retrouve ainsi seul partenaire commercial autorisé de la Jamaïque. Il en va de même pour la Guadeloupe : possession française, elle ne peut vendre et acheter qu'à des intermédiaires français.

Dans *Les aventures d'un tee-shirt dans l'économie globalisée* (2005), l'économiste américaine Pietra Rivoli rappelle comment, au XVIIe siècle, les autorités britanniques imposèrent aux citoyens le port de tricots de laine, très peu confortables en été, pour protéger l'industrie lainière locale. Avec l'ouverture de leurs premiers comptoirs en Inde, les Britanniques avaient découvert le coton indien, plus souple et plus léger. Les importations indiennes de coton commençaient à conquérir le cœur des campagnes et menaçaient l'industrie lainière nationale. Ce dispositif protectionniste offrit à cette dernière un sursis de quelques décennies, avant qu'elle ne soit dopée par les avancées techniques de la révolution industrielle au siècle suivant. Celle-ci a marqué un nouveau tournant dans l'intégration économique du monde.

La révolution industrielle et l'explosion du commerce mondial (fin du XVIIIe siècle-1914)

Le XIXe siècle est considéré par certains comme la première véritable phase historique de la mondialisation. L'intégration économique du monde a en effet été poussée à cette époque à un degré inédit. Comme son nom l'indique, la première révolution industrielle est d'abord porteuse d'innovations techniques. Celles-ci se reflètent en premier lieu dans les nouvelles méthodes de production. Née en Grande-Bretagne au cours du XVIIIe siècle, la révolution industrielle marque l'avènement de la mécanisation (notamment pour la production textile), de l'extraction minière (en particulier le charbon) et de la métallurgie. Les autres pays européens et les États-Unis emboîtent rapidement le pas à l'Angleterre.

La production s'accroît et s'accélère considérablement. De nouveaux besoins apparaissent, et de nouvelles filières sont créées aux quatre coins du globe.

La révolution industrielle voit aussi émerger de nouveaux modes de transports. C'est le règne de la vapeur : le rail s'étend, les bateaux sont plus rapides. La deuxième révolution industrielle prolonge le mouvement à partir de la fin du XIXe siècle, avec l'émergence du pétrole, les progrès de la chimie et de la mécanique (moteur à explosion). Les coûts du transport maritime chutent drastiquement tout au long du XIXe siècle (voir encadré). En outre, les temps de trajet transcontinentaux se raccourcissent avec la percée du canal de Suez et, plus tard, du canal de Panama. La circulation des personnes et des marchandises s'accroît donc considérablement à cette époque.

Enfin, certaines innovations majeures transforment les modes de communication. En 1865, Paul Julius Reuter, fondateur de la célèbre agence d'information éponyme, avait battu un record de vitesse pour avertir Londres de l'assassinat du président américain Abraham Lincoln : 11 jours par bateau. Un an plus tard, le premier câble sous-marin transatlantique entre en service : l'information devient quasi instantanée. La notion de distance s'estompe. Cette avancée a un impact majeur sur l'activité économique. À partir de cette époque, les prix commencent à se former à l'échelle mondiale. Les hommes d'affaires achètent quasiment en temps réel des produits agricoles et industriels en fonction des besoins immédiats de leurs clients à l'autre bout de la planète. À la fin du XIXe siècle, les cours du blé aux États-Unis s'alignent sur ceux de l'Angleterre.

Si les progrès techniques sont considérables, les États jouent également un rôle majeur. Tout d'abord, de nouvelles lois favorisent la circulation des capitaux à travers les continents. Les transferts de fonds entre pays deviennent possibles. Cela pousse le secteur financier à se professionnaliser. À partir de 1870, les flux de capitaux en provenance de Grande-Bretagne s'accroissent considérablement. La moitié de l'épargne britannique est ainsi placée à l'étranger. De même, les capitaux français, allemands et néerlandais, franchissent les océans, notamment pour assurer le développement des empires coloniaux. Certaines équivalences légales, par exemple en matière de droit de propriété, protègent les investissements au sein des colonies.

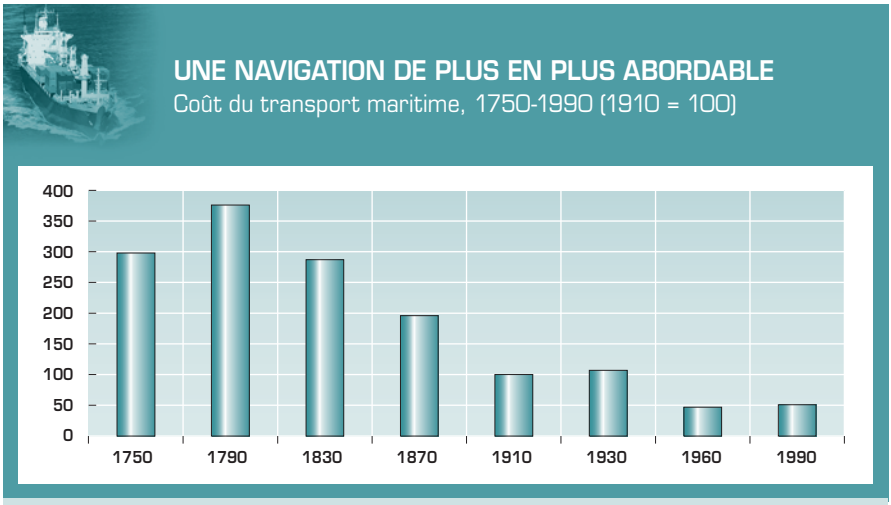

L'avènement de la navigation à vapeur ainsi que le percement du canal de Suez et du canal de Panama à la fin du XIXe siècle ont divisé le coût du transport par trois.

Source : Crafts, N. et A. Venables (2003), *Globalization in History: A Geographical Perspective*, University of Chicago Press, Chicago.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888932474461*

Parallèlement, le XIXe siècle consacre le libre-échange. En 1846, le Parlement britannique abolit les *Corn Laws*, qui protégeaient les grands propriétaires terriens de la concurrence des céréaliers étrangers depuis 1815. L'Angleterre encourage le commerce international. Les tarifs douaniers sur les produits industriels exportés vers la France sont progressivement ramenés à 24 %. Les échanges de biens augmentent de manière spectaculaire entre les États européens. La France signe une série de traités douaniers avec ses voisins (Belgique, Italie, Espagne, Suisse). En revanche, aux États-Unis, les droits de douane demeurent supérieurs à 45 % en 1883. Comme aujourd'hui, législations nationales et traités internationaux jouent un rôle déterminant dans le degré d'intégration économique du monde. Mais malgré la hausse importante du commerce mondial, il n'est pas question, à cette époque, de multilatéralisme. Les politiques tarifaires sont fixées par traités bilatéraux. Certains accords se négocient à la pointe du fusil. L'Angleterre, notamment, première

puissance économique et militaire, dicte ses convictions libre-échangistes à ses partenaires. Elle impose des tarifs douaniers très bas à la Chine, à l'Empire ottoman ou à la Perse.

Volontaire ou subie, et malgré quelques poussées protectionnistes occasionnelles, l'imbrication croissante des économies n'en reste pas moins un trait majeur de la seconde moitié du XIXe siècle. Entre 1840 et 1913, le volume du commerce mondial est multiplié par sept. Entre 1800 et 1913, la part du commerce international dans le PIB mondial est passée de 1 % à 8 %. De même, les flux croisés de capitaux et de biens se sont accompagnés d'une immense transhumance humaine. Les flux migratoires s'intensifient dans des proportions spectaculaires. Au cours du XIXe siècle, 60 millions d'Européens ont émigré vers les autres continents, un mouvement de population sans précédent.

Jusqu'au début du XIXe siècle, le PIB mondial moyen par tête progresse très lentement. L'Asie et l'Europe restent longtemps côte à côte

Entre l'an 1000 et l'an 2000, la taille de la population mondiale a été multipliée par 22. Le produit intérieur brut (PIB) mondial a été multiplié par 13, et le PIB par tête par 300. Le contraste avec le premier millénaire après J.-C. est frappant. La population mondiale n'avait alors augmenté que d'un sixième, tandis que le PIB par tête avait stagné.

De l'an 1000 à l'an 1820, l'augmentation du revenu par tête a été lente : une hausse d'à peine 50 %, alors que la population mondiale a quadruplé. Dans deux pays, toutefois, le PIB par habitant a doublé entre 1500 et 1820 : l'Angleterre et les Pays-Bas. Les économies de ces pays étaient fortement tournées vers l'extérieur. À partir de 1820, le développement de l'économie mondiale s'est considérablement accéléré. Le PIB par tête a été multiplié par huit et la population mondiale par cinq.

Mais le PIB par habitant n'est pas le seul indicateur de l'évolution de la prospérité. L'espérance de vie, par exemple, a beaucoup progressé. En l'an 1000, l'espérance de vie moyenne était de 24 ans. Un tiers des nouveau-nés mouraient dans l'année de leur naissance. Famines et épidémies faisaient des ravages. Aujourd'hui, l'espérance de vie moyenne dans le monde est de 66 ans. Cette augmentation est néanmoins inégalement répartie. La progression de l'espérance de vie a été plus rapide en Europe occidentale, en Amérique du Nord, en Australie et au Japon.

En 1820, ces zones étaient deux fois plus riches que le reste du monde, et l'écart n'a fait que s'accroître depuis. Il était de 7 à 1 en 1998. Entre les États-Unis et l'Afrique, le rapport était de 20 à 1. Les divergences ne sont toutefois pas inexorables. Au cours de la seconde moitié du XXe siècle, un certain nombre de pays d'Asie ont montré qu'un rattrapage était possible. Cela dit, les gains de croissance accumulés en Asie ont été contrebalancés négativement par la stagnation ou la régression économique d'autres parties de la planète.

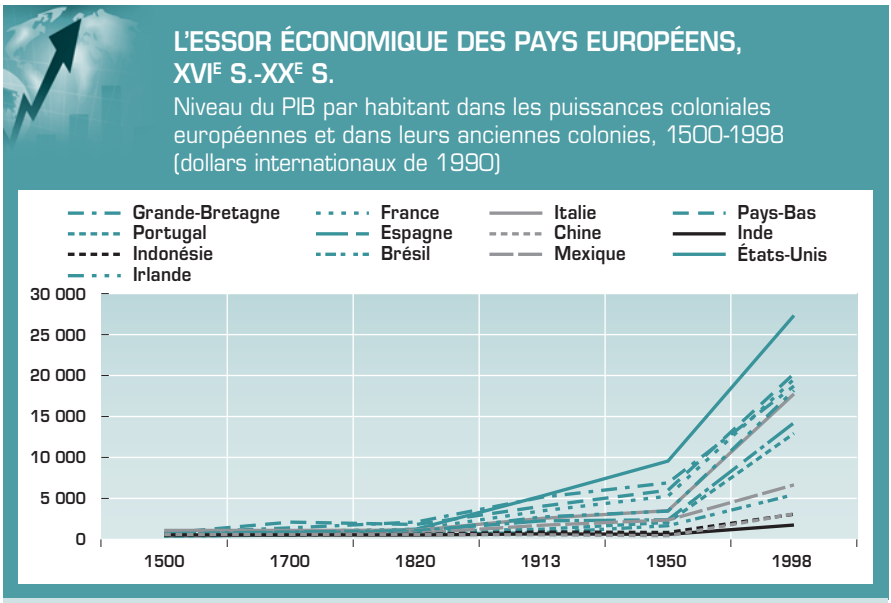

Jusqu'au XIXe siècle, les puissances européennes n'étaient pas beaucoup plus riches que leurs colonies. L'écart s'est élargi à partir de 1820 et s'est accéléré au XXe siècle.

Source : Maddison, A. (2001), *L'économie mondiale : une perspective millénaire*, Études du Centre de développement, OCDE, Paris.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888932474480*

Les deux guerres mondiales enrayent le processus de mondialisation (1914-1945)

Les deux conflits majeurs du XXe siècle, outre leur très lourd bilan humain, portent un rude coup au commerce international. La Première Guerre mondiale conduit la plupart des pays occidentaux, à l'exception des États-Unis, au repli commercial. En 1913, les exportations représentaient moins de 3.7 % du PIB américain, contre 17.5 % au Royaume-Uni, 16.1 % en Allemagne et 7.8 % en France. La Première Guerre mondiale freinant drastiquement les

exportations des pays européens, les États-Unis se positionnent comme fournisseur commercial alternatif et deviennent l'un des premiers exportateurs mondiaux de produits agricoles.

L'entre-deux-guerres se caractérise surtout par un certain repli des États occidentaux sur eux-mêmes. Selon certains historiens, ce repli n'aurait pas été étranger à la montée des tensions ayant mené à la Seconde Guerre mondiale. Après l'armistice, les États se barricadent derrière un nouvel arsenal douanier. Les filières économiques nationales sont encore fragiles et il s'agit de les préserver de la concurrence internationale. Ainsi, en Belgique, les droits de douane grimpent de 9 % à 15 % entre 1913 et 1925. En Italie, les taxes d'importation passent de 18 % à 22 %. Le dispositif américain va plus loin encore : la moyenne des droits de douane sur les produits manufacturés atteint 37 % en 1925. Les échanges internationaux reprennent dans le courant des années 20, mais lentement et brièvement. Le krach boursier de 1929 interrompt brutalement la reprise. L'interconnexion des marchés de capitaux étant déjà relativement poussée, l'Europe est emportée dans la tourmente. Le processus de mondialisation s'enraye un peu plus. Aux États-Unis, Washington redonne un tour de vis à sa politique commerciale, notamment avec l'adoption de la loi Smoot-Hawley de 1930, qui augmente les droits de douane sur de nombreux produits, y compris agricoles (voir encadré page 34). Les effets de cette loi pèsent lourdement sur le commerce mondial, les partenaires commerciaux des États-Unis adoptant en retour des législations protectionnistes. Entre 1929 et 1932, les échanges exprimés en dollar US chutent de 60 %. La valeur des exportations mondiales s'effondre à 12.7 milliards de dollars, contre 33 milliards trois ans plus tôt.

Pendant l'entre-deux guerres, les frontières se ferment aussi aux personnes. Les flux migratoires se contractent : entre 1870 et 1913, les États-Unis avaient accueilli 15.8 millions de migrants, le Canada 861 000 ; entre 1914 et 1949, ce nombre chute de deux tiers. Il est vrai que l'amélioration des conditions de vie en Europe avait réduit la tentation du départ.

Les échanges internationaux redémarrent au milieu des années 30, mais péniblement : à la veille du second conflit mondial, en 1938, ils n'ont récupéré que la moitié du terrain perdu. La guerre balaie cette légère reprise. La dégringolade de l'investissement étranger permet de prendre la mesure de l'impact des deux guerres mondiales sur l'intégration économique. Avant la Première Guerre

mondiale, le total des actifs détenus dans le monde par des investisseurs étrangers représente 17.5 % du PIB de la planète. En 1945, cette proportion n'est plus que de 4.5 %.

Ainsi, au cours de la première moitié du XXe siècle, les États, bon gré mal gré, semblent surtout faire obstacle à la mondialisation. Or, les politiques protectionnistes de l'entre-deux-guerres produisent des résultats inverses aux effets escomptés. La seconde moitié du XXe siècle, au contraire, est marquée par une réactivation du multilatéralisme, qui s'accompagne d'une montée en puissance des entreprises multinationales.

La loi Smoot-Hawley, un emballement protectionniste

Dans les annales du protectionnisme économique, la loi sur les tarifs douaniers adoptée aux États-Unis en 1930 occupe une place particulière. Le magazine *The Economist* qualifia le vote de cette loi de « dernier acte tragi-comique […] de l'un des chapitres les plus invraisemblables de l'histoire mondiale des droits de douane ». Un point de vue alors partagé par plus d'un millier d'économistes, qui écrivirent au Président Herbert Hoover pour qu'il y oppose son veto. « J'ai quasiment supplié Herbert Hoover à genoux pour qu'il mette son veto à ces ineptes droits Smoot-Hawley », raconta Thomas Lamont, alors associé chez J.P. Morgan. « Cette loi a favorisé le nationalisme partout dans le monde. » La loi Smoot-Hawley, du nom de ses promoteurs initiaux, augmenta environ 900 différents droits à l'importation. Certains voient en elle la cause majeure de la baisse catastrophique du commerce international dans les années 30. Le montant de ce dernier passa de 5.3 milliards de dollars en 1930 à 1.8 milliard de dollars quatre ans plus tard. Une telle accusation est sans doute exagérée, mais cette loi joua indéniablement un rôle dans la poursuite de la Grande Dépression.

Pour en savoir plus

OCDE

L'économie mondiale : une perspective millénaire (2001) : Dans cet ouvrage de référence, Angus Maddison présente un panorama complet de la croissance et de la démographie mondiale depuis l'an 1000. L'auteur s'est fixé plusieurs objectifs : évaluer la performance économique des nations sur le très long terme ; identifier les facteurs qui expliquent la réussite des pays riches et explorer les obstacles rencontrés ailleurs. Il livre également une analyse sans concession des interactions entre les pays riches et les autres.

L'économie mondiale : statistiques historiques (2003) : Cet ouvrage, également d'Angus Maddison, constitue la base de données la plus complète à ce jour pour l'analyse comparative et quantitative des performances économiques de l'ensemble des pays aux XIXe et XXe siècles. Il propose une interprétation des facteurs en jeu à différentes phases du développement et commente dans le détail les outils d'analyse économique qui visent à expliquer les variations des taux de croissance et des niveaux de revenu.

AUTRES SOURCES

Sur Internet

YaleGlobal Online Magazine : Ce magazine en ligne est la publication phare du Yale Center for the Study of Globalization. Il explore les multiples aspects – y compris historiques – de l'interconnexion croissante du monde, en se fondant sur les nombreux travaux de l'Université de Yale et d'autres universités, ainsi que sur les travaux et avis de spécialistes des secteurs public et privé de tous pays. *www.yaleglobal.yale.edu.*

Publications

Bound together: How Traders, Preachers, Adventurers and Warriors Shaped Globalization (2007) : Dans ce livre très vivant, Nayan Chanda, directeur des publications au Yale Center for the Study of Globalization, raconte la mondialisation à travers l'épopée des marchands, des missionnaires, des aventuriers et des guerriers. Chanda décrit également les forces économiques et technologiques à l'œuvre dans la mondialisation contemporaine et engage une discussion stimulante sur la meilleure manière d'appréhender notre monde de plus en plus intégré.

Globalization in Historical Perspective (2003) : Cette série d'essais publiés sous la direction de Michael D. Bordo, Alan M. Taylor et Jeffrey G. Williamson offre une analyse de la mondialisation sur le long terme et dans des domaines variés. La première série d'analyses montre comment le processus de mondialisation peut être mesuré en termes d'intégration à long terme de différents marchés (biens et matières premières, travail et capital, du XVIe siècle à nos jours). La seconde série examine entre autres l'importance de la technologie et de la géographie, l'impact de la mondialisation sur les inégalités et la justice sociale, et le rôle des institutions politiques. Le dernier groupe d'analyses porte sur le rôle majeur des systèmes financiers internationaux dans la mondialisation, notamment depuis l'instauration d'un système financier mondial au XIXe siècle.

Civilisation matérielle, économie et capitalisme (1979) : Célèbre ouvrage de l'historien français Fernand Braudel, ses trois volumes présentent une histoire à la fois économique, sociale et culturelle du capitalisme d'avant la révolution industrielle. Outre une analyse sur le long terme, Fernand Braudel développe la notion d'« économie-monde » qu'il distingue de celle d'économie mondiale pour désigner une partie du monde formant un ensemble économique cohérent, organisé autour d'un pôle urbain dominant.

3

Malgré les rivalités entre blocs idéologiques, l'après-guerre connaît une reprise spectaculaire du commerce international. Côté occidental, la libéralisation des échanges s'organise dans un cadre multilatéral renforcé qui, combiné aux progrès des modes de transport et de communication, instaure un écosystème favorable à l'interconnexion croissante des économies. Cet écosystème permet aux entreprises de développer leurs activités au-delà des frontières. Les multinationales contribuent à façonner le visage de la mondialisation de manière décisive.

L'intégration économique croissante d'un monde divisé

En guise de préambule…

En ce mois de juillet 1944, période d'habitude plutôt calme pour cette station de ski huppée, Bretton Woods, dans le New Hampshire, aux États-Unis, est en ébullition. Tous les hôtels affichent complet. Pendant trois semaines, leur clientèle policée va changer le visage du monde. La Seconde Guerre mondiale n'est pas encore terminée que, déjà, 730 délégués représentant l'ensemble des 44 nations alliées élaborent l'architecture qui régira les relations économiques internationales pendant plusieurs décennies.

Le 22 juillet, les gouvernements du « monde libre » signent une série d'accords par lesquels ils se dotent d'un nouveau système monétaire, créent des institutions de reconstruction et de régulation économiques, et posent les bases d'un système d'encadrement du commerce international. En 1945, Henry Morgenthau, le secrétaire d'État au Trésor de Franklin Delano Roosevelt, résume l'esprit des accords de Bretton Woods : « Les mesures collectives pour sauvegarder les peuples du monde de ce qui menace la paix [...] ne doivent pas être basées seulement sur une machinerie internationale pour gérer les disputes et prévenir les agressions, mais aussi sur une coopération économique entre les nations visant à prévenir et supprimer les désajustements sociaux et économiques. » Cette volonté de coopération économique accrue inaugure une période d'accentuation décisive de la mondialisation.

Cela dit, de l'après-guerre aux années 90, la logique de la guerre froide et la décolonisation, notamment à travers le mouvement des pays « non alignés », ont pour conséquence un certain cloisonnement du monde : l'heure est à la concurrence entre plusieurs modèles politiques et économiques, que chacun expérimente à l'intérieur de ses frontières ou dans sa zone d'influence. La mondialisation progresse de manière inégale. À l'intérieur de ces zones, toutefois, les liens économiques se resserrent.

La reconstruction inaugure une ère de prospérité sans précédent dans l'Histoire, en particulier dans les pays occidentaux et au Japon. Entre 1950 et 1973, l'économie mondiale croît à un rythme annuel moyen de 3.9 %. De même, la fécondité est au zénith. Les conditions sanitaires s'améliorent considérablement. En 25 ans, la population mondiale augmente de près de 1.5 milliard d'individus.

La forte croissance permet pour l'essentiel de répondre à cette nouvelle demande.

Un écosystème favorable aux échanges se met en place sous l'effet conjugué de l'esprit de Bretton Woods et des nouvelles techniques de transports et de communication. Cet environnement favorise l'intégration économique mondiale, dont les multinationales sont un moteur essentiel.

Un nouvel écosystème mondial favorise les échanges

Tout d'abord, au sortir de la guerre, comme à chaque étape d'accentuation de la mondialisation, les progrès technologiques jouent un rôle majeur. L'amélioration des techniques de transport et de communication ouvre un immense champ d'opportunités pour de nouveaux modèles économiques.

Le développement de l'aviation commerciale civile, d'abord, rapproche les opérateurs les uns des autres. Les premières compagnies de fret aérien voient le jour en 1948. L'avion à réaction accélère considérablement les trajets. L'industrie du tourisme, d'affaires ou privé, prend de l'altitude. En 1945, l'aviation civile transporte 9 millions de passagers. En à peine trois ans, ce nombre triple quasiment, avec 24 millions de passagers aériens en 1948, et ne fait que s'amplifier par la suite.

Dans la marine marchande, la productivité s'accroît également. L'affaissement du prix des transports de marchandises, grâce à l'essor de la « conteneurisation » à partir du début des années 60, permet aux entreprises de s'organiser de façon plus souple (voir le témoignage de Jan Blomme au chapitre 4). Grâce aux conteneurs, les marchandises sont mieux protégées, ce qui réduit les primes d'assurance, leur transbordement est plus rapide, et d'importantes économies peuvent être réalisées en matière de manutention, de stockage et d'emballage.

S'agissant des modes de communication, les décennies de l'après-guerre voient également la démocratisation du téléphone. Tout au

long de la seconde moitié du XXe siècle, le prix des communications téléphoniques internationales baisse considérablement (voir le graphique page 42). En 1930, un appel téléphonique de trois minutes entre New York et Londres coûte 250 dollars. Dans les années 2000, il coûte moins de 23 cents. Ainsi, le téléphone se répand dans la plupart des foyers et des entreprises de la zone OCDE. Les hommes d'affaires nouent des transactions en quelques heures et deviennent les chevilles ouvrières de la mondialisation.

Parallèlement aux évolutions technologiques, les évolutions politiques ont un impact considérable sur la mondialisation. Les accords de Bretton Woods donnent naissance à la Banque mondiale, dont le rôle initial est de favoriser la reconstruction et le développement, et au Fonds monétaire international (FMI). Ce dernier a pour mission principale de garantir la stabilité du système monétaire international, condition essentielle au dynamisme des échanges commerciaux internationaux. Les diplomates présents à Bretton Woods envisagent également la création d'une organisation internationale spécifiquement consacrée au commerce international. À défaut de consensus politique suffisant pour créer une telle organisation, un nombre restreint d'États s'engagent d'abord dans le cadre d'un accord multilatéral : le GATT (*General Agreement on Tariffs and Trade*, Accord général sur les tarifs et le commerce). Les innovations politiques de Bretton Woods jettent les bases des relations économiques internationales actuelles et contribuent à façonner le visage de la mondialisation contemporaine.

L'ouverture des frontières au commerce : la dynamique GATT-OMC

Dans les pays occidentaux, l'après-guerre est marqué par un rejet du protectionnisme. L'esprit de Bretton Woods consiste notamment à tout faire pour éviter l'effet désastreux que l'étranglement du commerce, au cours des années 30, a eu sur la prospérité et la stabilité mondiales. Le GATT, signé en 1947 par 23 États, vise essentiellement à libéraliser le commerce des marchandises. Au rythme de cycles de négociations s'étalant sur plusieurs années (*rounds*), les mesures adoptées dans ce cadre éliminent une série de droits de douane et d'obstacles étatiques aux échanges.

La dynamique du GATT connaît des hauts et des bas. Si de nombreux États adhèrent progressivement à l'accord, certaines phases de protectionnisme surviennent, en particulier dans des secteurs

comme le textile ou l'automobile. Ainsi, les accords de long terme sur le coton en 1963, puis l'accord multifibres en 1974, qui visent à protéger l'industrie textile des pays industrialisés, dérogent aux règles de non-discrimination du GATT. L'accord multifibres n'est partiellement abrogé qu'en 2005.

Dans les années 70, le gouvernement américain agite la menace de mesures économiques restrictives sur les voitures japonaises. Tokyo, très restrictif sur ses importations, accepte alors de réduire ses exportations d'automobiles. Un peu plus tard, en 1977, les deux pays signent un accord bilatéral par lequel le Japon s'engage à limiter ses exportations de téléviseurs couleur pendant trois ans. La Communauté européenne n'est pas en reste. En 1983, elle adopte des mesures restrictives sur une série de produits japonais, allant des magnétoscopes aux fourgonnettes. Les constructeurs automobiles nippons (Toyota, Honda ou Nissan) optent alors pour l'ouverture d'usines d'assemblage, pourvoyeuses de nombreux emplois, aux États-Unis et en Europe. Cela ne suffit pas à apaiser complètement les tensions. En 1987, des membres du Congrès américain détruisent symboliquement des radiocassettes Toshiba sur les marches du Capitole.

Malgré ces épisodes protectionnistes, la dynamique d'ouverture du GATT prédomine : entre 1947 et 1994, le niveau moyen des tarifs douaniers dans le monde baisse de 80 %. La création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) par les accords de Marrakech, en 1995, consacre cette évolution. La nouvelle organisation autorise les États membres à prendre des contre-mesures commerciales à l'égard d'autres membres qui ne respectent pas leurs engagements, et se dote d'un Organe de règlement des différends (ORD), qui permet aux États de faire respecter ce droit. Mais l'objet principal de l'OMC reste la poursuite des négociations sur le commerce des marchandises, et leur extension à d'autres secteurs, notamment aux services et à la propriété intellectuelle. Elle compte aujourd'hui 157 États membres, qui représentent plus de 90 % du commerce mondial. En 2008, la moyenne des droits de douane appliqués aux biens en circulation dans le monde n'était plus que de 5 %.

L'avènement de la libre circulation des capitaux

En termes de mondialisation financière, deux étapes majeures se succèdent après la Seconde Guerre mondiale. Elles transforment le système monétaire international et l'encadrement des flux internationaux de capitaux. La première étape intervient à l'issue des négo-

LES COÛTS DU COMMERCE ET DES TRANSACTIONS SE SONT RÉDUITS

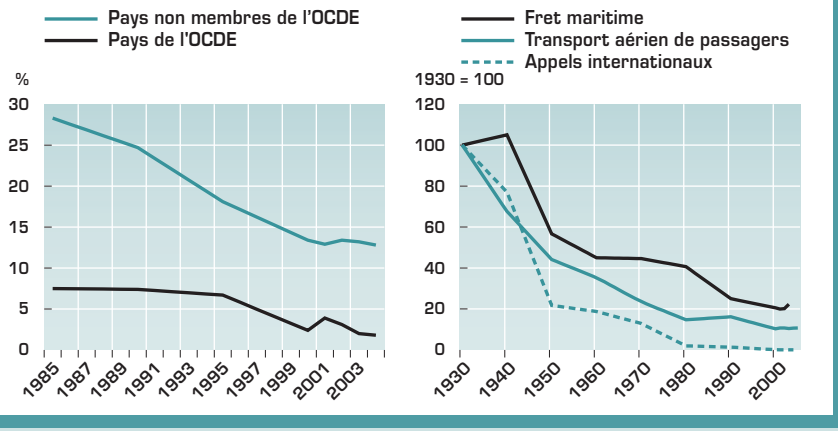

Les droits de douane entre la zone OCDE et le reste du monde ont diminué de moitié en près de 20 ans. Grâce à la chute du prix des communications, les coûts des transactions se sont effondrés.

Source : OCDE (2007), *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2007/1, OCDE.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932474499

ciations de Bretton Woods. Les 44 pays signataires des accords s'engagent pour la première fois à maintenir des parités de change fixes étalonnées sur le dollar et l'or (*gold exchange standard*), sous l'égide du FMI. Si ce nouveau système harmonise les rapports monétaires, il ne rend pas pour autant toutes les monnaies convertibles entre elles. C'est donc une étape limitée d'intégration monétaire mondiale. Quant aux flux financiers, ils restent strictement contrôlés par les États. Ces restrictions sur les mouvements de capitaux limitent beaucoup l'investissement international.

La donne change au début des années 70. Tout d'abord, un nouveau système monétaire international est instauré. C'est celui qui prévaut encore aujourd'hui. En 1971, les déséquilibres monétaires menaçant l'économie américaine, le président Nixon supprime la convertibilité

du dollar en or. Les accords de la Jamaïque, en 1976, entérinent le passage à un système de changes flottants généralisé. Toutes les monnaies sont convertibles entre elles, et leur cours varie en fonction de l'offre et de la demande de monnaie. Ce changement n'est pas en soi synonyme de mondialisation accrue. En effet, les entreprises doivent désormais faire face à un risque de change dans leurs transactions, et les politiques monétaires des États peuvent pénaliser les opérateurs des États partenaires. Toutefois, en multipliant les possibilités d'échanges commerciaux internationaux sans avoir à passer par l'intermédiaire exclusif de l'or ou du dollar, l'esprit du nouveau système procède d'une logique plus « mondialisante » que le système précédent.

Cela dit, la véritable nouveauté qui accentue la mondialisation économique au cours des années 70 réside dans l'ouverture progressive des frontières aux flux de capitaux. En effet, en 1974, les États-Unis décident de supprimer les contrôles sur les mouvements de capitaux en provenance et en direction de leur territoire. Le Royaume-Uni leur emboîte le pas en 1979. À la fin des années 80, les pays d'Europe occidentale, les pays scandinaves et le Japon lèvent à leur tour leurs restrictions aux flux de capitaux. Quant au Système monétaire européen, instauré à la fin des années 70, il initie une dynamique qui lève toute entrave à la circulation des capitaux dans les pays membres. Ce large mouvement de libéralisation des capitaux favorise l'essor de deux composantes majeures de la mondialisation : l'investissement direct étranger et l'internationalisation des marchés financiers. Ces derniers ne cesseront de s'étendre au cours des décennies suivantes, et joueront un rôle de plus en plus important dans le financement de l'économie mondiale (voir les chapitres 4 et 8).

À la fin des années 80, le mouvement s'étend aux pays en développement. Dans le cadre du « Consensus de Washington », le Trésor américain, le FMI et la Banque mondiale poussent ces pays, en échange des prêts qu'ils leur accordent, à adopter des programmes de réformes structurelles comprenant l'ouverture de leurs frontières aux capitaux étrangers. D'abord adressée à l'ensemble des gouvernements latino-américains, confrontés à une grave crise d'endettement et de déficits publics, cette doctrine prône, outre la libre circulation des capitaux, la rigueur budgétaire et la privatisation de l'économie. Les principes du consensus de Washington sont ensuite repris et appliqués dans d'autres pays en développement. Ce processus, très controversé quant à son impact économique et social, contribue à accroître la mobilité des capitaux entre les continents.

Ainsi, les évolutions issues des accords de Bretton Woods ont profondément transformé le visage de la mondialisation, en instaurant des cadres qui garantissent les principes de l'économie de marché et du libre-échange, et qui permettent aux entreprises de développer leurs activités à travers les frontières. Dans le même temps, cette dynamique institutionnelle progresse également au niveau régional, avec un impact ambivalent sur l'intégration économique mondiale.

Les espaces économiques régionaux, facteurs de mondialisation ou freins ?

De la fin de la Seconde Guerre mondiale aux années 90, une série d'organisations économiques régionales voit le jour : Communauté économique européenne (CEE) en 1957, Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) en 1967, Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en 1975, Marché commun du Sud (MERCOSUR) en Amérique latine en 1991, Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) en 1994… Toutes ont pour but de favoriser les échanges entre leurs États membres et de renforcer la coopération de leurs politiques économiques et commerciales.

Coalitions d'intérêts destinées à contrebalancer le poids des concurrents communs à leurs États membres, ces regroupements peuvent être perçus comme faisant obstacle à une intégration véritablement mondiale. Dans les années 50, par exemple, les organisations régionales n'ont pas échappé à la logique de la Guerre froide. Ainsi, l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), l'ancêtre de l'OCDE, avait été créée en 1948 pour gérer la mise en œuvre du plan Marshall et favoriser le libre-échange entre les économies européennes. En réaction, le bloc soviétique créa en 1949 le Conseil d'assistance économique mutuelle (COMECON), communauté d'échanges privilégiés entre les États du bloc communiste, dont l'Union soviétique était le pivot. De même, l'ASEAN visait à ses débuts à regrouper les États non communistes d'Asie du Sud-Est. Ces organisations ont donc reflété les divisions idéologiques du monde.

Indépendamment même du contexte idéologique, on peut considérer que, parce qu'elles instaurent des liens privilégiés entre certains États à l'exclusion du reste du monde, les organisations régionales créent des distorsions dans les rapports économiques internationaux. Le fait qu'une organisation régionale défende les Intérêts commerciaux de ses membres dans les négociations commerciales internationales, comme c'est le cas de l'Union

européenne et de l'ASEAN dans le cadre de l'OMC, peut sembler contradictoire avec le principe de non-discrimination, selon lequel un État doit ouvrir ses frontières commerciales indistinctement aux acteurs économiques de tous les autres pays.

Mais à l'inverse, on peut aussi considérer les organisations régionales comme des embryons, ou mieux, des avant-gardes de la mondialisation. La proximité géographique et culturelle de leurs États membres les rend plus faciles à mettre en place, et sans doute plus efficaces pour favoriser l'intégration économique que les projets institutionnels à vocation universelle. Cette idée figure en substance dans les statuts de l'OMC.

Toutefois, les espaces économiques régionaux peuvent différer assez largement les uns des autres quant au degré d'intégration économique qu'ils mettent en œuvre. On peut en distinguer trois grands types :

- Tout d'abord, les zones de libre-échange, qui sont une forme relativement limitée d'intégration économique. Elles se contentent de réduire ou de supprimer certaines barrières douanières entre les États membres, lesquels conservent leurs politiques commerciales à l'égard des pays tiers. C'est le cas notamment de l'ASEAN, qui regroupe dix pays d'Asie, et de l'ALENA, accord liant les États-Unis, le Canada et le Mexique. C'est également le cas de la CEDEAO, avec des résultats mitigés jusqu'à présent.
- Les unions douanières vont un peu plus loin. Elles mettent en commun les politiques commerciales des États membres à l'égard des autres pays, par le biais d'un régime douanier commun. La création de la CEE en 1957 consacrait une telle union douanière. C'est également le cas du MERCOSUR, qui regroupe le Brésil, l'Argentine, le Paraguay, l'Uruguay et le Venezuela.
- Enfin, dans les unions économiques ou marchés communs, les États membres harmonisent leurs politiques économiques et fiscales. Les biens, les capitaux et les personnes circulent librement dans l'ensemble de la zone et sont régis par les mêmes lois. En Europe, le traité de Maastricht crée en 1992 une union économique et monétaire, ouvrant la voie à l'adoption de l'euro, en 1999. L'Union européenne est aujourd'hui l'une des formes les plus poussées d'intégration économique régionale.

On assiste ainsi après la Seconde Guerre mondiale à une floraison de structures institutionnelles destinées à favoriser le commerce interna-

tional et l'intégration économique des États. Dans cette même optique, le capitalisme entrepreneurial est fortement encouragé, au moins dans la partie occidentale du monde. S'appuyant sur ce mouvement, comme sur les progrès techniques mentionnés plus haut, les entreprises multinationales vont devenir les fers de lance de la mondialisation.

Le rôle majeur des multinationales

L'image des multinationales est parfois négative. Pour certains, elles sont synonymes d'exploitation des ressources au détriment des populations locales et de l'environnement, et de puissance financière démesurée échappant au pouvoir politique. Si le comportement de certaines entreprises peut expliquer cette image négative, celle-ci ne reflète que partiellement la réalité. Les multinationales sont aussi d'importants vecteurs de croissance et d'activité économique. Elles sont aussi génératrices d'emplois, d'innovation et de transferts de technologie. Mais l'objet de ce chapitre n'est pas d'évaluer l'impact des multinationales sur l'économie et la société. Cet impact est évoqué aux chapitres suivants, parmi d'autres effets de la mondialisation. Il s'agit plus simplement ici de décrire la manière dont les multinationales ont façonné le visage de la mondialisation.

Par définition, une multinationale est particulièrement représentative de l'activité économique mondialisée, puisqu'il s'agit d'une entreprise dont les activités se déroulent dans plusieurs pays. Les multinationales sont des centres névralgiques de la mondialisation, du fait de leur poids économique, mais aussi en raison de leurs modes de production, de distribution et de gestion au-delà des frontières. À partir des années 60, elles optimisent de plus en plus leurs activités en recherchant les avantages comparatifs de chaque pays pour chaque étape de production et de commercialisation. Cela conduit à une intégration inédite des économies.

Quête de matières premières et rapprochement des marchés d'écoulement

On considère souvent la Compagnie néerlandaise des Indes orientales comme la première multinationale de l'Histoire. Fondée en

1602, elle domine le commerce maritime, notamment des épices, pendant plusieurs décennies, à la tête de colonies et de comptoirs en Indonésie, en Inde, en Chine, au Japon et en Arabie. La Compagnie finit par acquérir une puissance financière considérable, au point de battre sa propre monnaie. Mais c'est surtout à partir de la fin du XIXe siècle que les entreprises transnationales prennent réellement leur essor. Cela s'explique notamment par les avancées techniques et les nouveaux besoins engendrés par la première et la deuxième révolution industrielle, ainsi que par le développement des méthodes de production capitalistes au cours de cette période. Dès 1890, le groupe Standard Oil, géant américain de l'or noir fondé par John D. Rockefeller, s'étend dans un grand nombre de pays pour exploiter de précieux gisements pétroliers. Les premières multinationales européennes naissent à la même époque. En 1913, le groupe anglo-néerlandais Royal Dutch Shell dirige un empire pétrolier qui s'étend de l'Indonésie au Mexique, en passant par la Roumanie et l'Égypte.

Si la raison principale qui conduit ces sociétés à s'implanter dans d'autres pays est d'y exploiter certaines matières premières et ressources naturelles stratégiques, comme c'était le cas de la Compagnie néerlandaise des Indes avec les épices, une autre motivation est de se rapprocher des marchés d'écoulement des produits. Les quotas d'importations, les droits de douane élevés et les coûts de transport incitent les entreprises à installer localement des sites de production et à s'approvisionner sur place. C'est notamment ce qui pousse le fabricant français de pneumatiques Michelin à installer dès 1907 une usine en Italie, dans la région de Turin. C'est aussi le cas des fabricants de biens de consommation courante. En 1914, le fabricant américain de produits de soin Colgate fonde sa première filiale étrangère au Canada. En 1926, Coca-Cola est déjà présent dans 26 pays, essentiellement européens. À l'inverse, plusieurs entreprises européennes commencent à implanter des usines outre-Atlantique dès les années 20.

Fragmentation de la production et recherche des pays à bas coût de main-d'œuvre

Si leurs modèles d'organisation et de gestion peuvent être extrêmement variés, les multinationales participent à toutes les grandes évolutions de l'ère industrielle, et parfois en constituent l'avant-garde. Pendant la première moitié du XXe siècle, l'industrie est

marquée par la standardisation des produits. En 1908, un adage devenu fameux court chez Ford, qui vient de lancer sa Ford T : « Chaque client peut demander la couleur de son choix, à condition que ce soit noir. » L'économie productiviste des Trente Glorieuses (1945-1975) continue à parier sur la production de masse standardisée. Ce modèle, qui implique que la demande suive la production, se maintient durant plus de 60 ans, puis glisse progressivement vers un modèle basé sur la consommation, avec plus d'attention à l'égard des souhaits de la clientèle. L'augmentation du pouvoir d'achat aidant, les consommateurs deviennent plus exigeants. Las des gammes uniques, ils réclament plus de diversité et plus de surmesure. Les entreprises doivent adapter leur organisation. Le taylorisme, canon du *management*, cède la place à une plus grande part de flexibilité.

D'autre part, avec l'ouverture aux échanges caractéristique des décennies d'après-guerre, les entreprises font face à une concurrence accrue. La nécessité croissante de s'adapter à la clientèle et de rester compétitif engendre de nouveaux préceptes dans le catéchisme de la gestion d'entreprise : de plus en plus, il faut bannir la formation de surcapacité et limiter les stocks, qui immobilisent le capital et augmentent les coûts. Les entreprises segmentent les étapes du processus de production en les assimilant à des modules. La notion de chaîne de valeur s'impose : les entreprises séparent la production des activités de support, et les tâches d'assemblage de la fabrication proprement dite des composants. Ce découpage permet d'optimiser chaque étape du processus de production afin de dégager de nouveaux avantages concurrentiels. Des réseaux de sous-traitants externes (assembleurs, producteurs de pièces détachées, sécurité, etc.) s'organisent autour des grandes marques, tandis que les entreprises-mères se recentrent sur leur cœur de métier. Le groupe informatique IBM ou le constructeur automobile Toyota sont parmi les premiers, dès les années 70, à adopter ce mode d'organisation, qui se généralise au cours des décennies suivantes.

Ces nouveaux modes d'organisation ne sont pas spécifiques aux multinationales, mais ils constituent pour les entreprises un tournant majeur, qui va accentuer leur propension à s'implanter à l'étranger. Comme l'indique Suzanne Berger, professeur au Massachussetts Institute of Technology (MIT), dans *Made in Monde : les nouvelles frontières de l'économie mondiale* : « Les entreprises, notamment les multinationales, ont atteint des seuils d'efficacité et

de sophistication tels qu'elles ont dû explorer de nouveaux champs d'amélioration de leur productivité grâce auxquels elles peuvent se différencier de la concurrence. Le transfert de certaines unités de production dans des pays à bas salaire fut l'un des premiers résultats de cette quête. L'économie s'est modularisée. » En effet, avec la fragmentation de la production, la réduction des coûts de main-d'œuvre est également un paramètre majeur. À partir des années 60, les entreprises occidentales commencent à chercher une main-d'œuvre moins chère, dans des pays parfois éloignés des marchés d'écoulement de leurs produits. Meubles, textile, alimentation, automobiles, électronique, machines-outils, l'heure est au transfert total ou partiel de la production dans les pays à bas coût, essentiellement vers l'Est et le Sud. Une nouvelle forme de division internationale du travail voit le jour.

Depuis son ouverture à l'économie de marché à la fin des années 70, la Chine s'impose comme le premier choix de centaines d'entreprises, majoritairement pour les aspects de production. Cela dit, la proximité géographique et culturelle de la clientèle joue aussi beaucoup. Dans les années 90, la Pologne, la Hongrie ou la Slovaquie deviennent des destinations d'implantation privilégiées des entreprises européennes pour distribuer ensuite dans toute l'Europe occidentale des produits fabriqués à moindre coût. La signature des accords de préadhésion à l'Union européenne rapproche ces pays de leurs voisins de l'Ouest. La transposition du cadre législatif européen en droit national réduit les coûts d'implantation et offre davantage de sécurité juridique aux investisseurs. De l'autre côté de l'Atlantique, la signature de l'ALENA en 1994, mentionnée plus haut, entend faire jouer au Mexique un rôle similaire à l'égard des États-Unis et du Canada. Les bas salaires mexicains permettent de fabriquer à moindre coût les produits à faible ou moyenne valeur ajoutée, pour les distribuer ensuite au Nord.

Malgré le recours massif des grandes entreprises à la fragmentation de la production et à l'implantation dans les pays à faible coût de main-d'œuvre, aucun modèle ne s'est imposé uniformément. Chaque entreprise a suivi sa voie. Certaines multinationales, par exemple, choisissent de dupliquer leurs nœuds de production intégrés dans diverses régions du monde. Le groupe américain de semiconducteurs Intel, par exemple, compte aujourd'hui des usines de production en Irlande, en Chine, en Malaisie, au Costa Rica, en Israël, au Viêtnam. De même, dans les années 90, le constructeur

automobile Volkswagen a organisé son usine de Puebla de façon intégrée, à l'instar de modèles en fonctionnement en Europe, en se faisant accompagner de ses sous-traitants traditionnels. D'autres entreprises choisissent de disperser leurs centres de production, de recherche ou de distribution, en fonction des avantages compétitifs de chaque pays. En 1973, par exemple, le groupe agroalimentaire Unilever comptait une usine de savons dans chaque pays d'Europe. Le groupe a peu à peu spécialisé ses sites, regroupant les activités de fabrication dans certains pays et les activités de distribution dans d'autres. Aujourd'hui, Unilever ne compte plus que deux sites de production en Europe, et dispose de canaux de distribution extrêmement sophistiqués pour acheminer ses savons vers les marchés locaux.

L'ère des multinationales en réseau

Avec l'externalisation de nombreuses étapes de l'activité, les multinationales sont devenues de véritables archipels regroupant de nombreuses entreprises, plus ou moins spécialisées et plus ou moins étroitement liées à l'entreprise-mère. Les sous-traitants ont pris la place de certains départements internes. En 1996, IBM se retrouvait au centre d'une constellation de près d'un millier d'entreprises cotées. La chaîne de distribution de vêtements américaine Gap a quant à elle recours à environ 3 000 usines à travers le monde pour achalander ses rayons.

Il n'est pas rare que des entreprises sous-traitantes d'une multinationale soient elles-mêmes des multinationales ayant leur propre réseau de sous-traitants. C'est notamment le cas de certains OEM (*Original Equipment Manufacturer*). Appelés aussi intégrateurs tout en un, ces opérateurs spécialisés sont bien plus que des sous-traitants. Ils proposent aux multinationales qui souhaitent externaliser certaines activités des solutions intégrées, voire complètes. Ainsi, HP ou Fujitsu-Siemens n'assemblent plus directement leurs ordinateurs. La plupart des consommateurs européens ou américains ignorent que les premiers fabricants de PC de la planète ont pour nom Compal, Foxconn ou Quanta, et qu'ils sont tous taïwanais. Dans les cas les plus poussés, le commanditaire n'a plus qu'à ajouter sa marque sur la coque en plastique. Les opérateurs OEM sont devenus des partenaires indispensables des grandes firmes industrielles modernes. L'un d'entre eux, Foxconn, emploie 200 000 personnes à travers le monde. La firme ne se contente pas

de fabriquer pour le compte de tiers. Elle participe au développement même des produits. En 2005, Foxconn était propriétaire de 15 000 brevets. Les OEM sont aujourd'hui des acteurs prépondérants de la mondialisation. Ils agissent dans les secteurs de l'électronique grand public, de l'automobile ou de l'aéronautique. L'avionneur Boeing a diminué par deux le nombre de ses sous-traitants dans le monde en recourant à des OEM intégrés.

Combiné à des systèmes de production et de livraison en flux tendus, ce fonctionnement en réseau, où s'interconnecte et se coordonne une galaxie complète de parties prenantes, a permis aux entreprises de réaliser des gains de productivité phénoménaux (voir l'encadré sur Boeing). Ces évolutions ont néanmoins un contrecoup douloureux dans les pays industrialisés : les usines positionnées sur des secteurs à faible valeur ajoutée qui ne prennent pas assez vite la mesure de ces changements perdent du terrain, elles ferment boutique ou réduisent la voilure. Les gains de productivité réalisés compensent néanmoins quelque peu le phénomène dans d'autres secteurs (voir les chapitres 5 et 6).

Grâce à l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement globale, la durée d'assemblage d'un Boeing 737 passe de 45 jours à 8 jours

En 1992, il fallait 45 jours au constructeur aéronautique américain Boeing pour assembler un B 737. L'avionneur a repensé son système de production en impliquant davantage ses fournisseurs et en organisant le pré-assemblage de modules entiers, en s'inspirant notamment des méthodes des constructeurs automobiles japonais.

L'entreprise a supprimé les déplacements en amenant les composants directement à portée de bras des ouvriers *via* un système complexe d'acheminement. Des sous-traitants situés au Japon, en Italie ou au Royaume-Uni ont commencé à livrer des modules préassemblés qu'il n'y avait plus qu'à emboîter.

La mise en place de systèmes communs avec les fournisseurs a permis une gestion beaucoup plus efficace des commandes. Prévenus en temps réel des besoins de la chaîne, ils peuvent anticiper les futures commandes et s'aligner sur le rythme de leur client, raccourcissant ainsi encore les délais. En 2005, l'assemblage d'un Boeing 737 ne prenait pas plus de huit jours.

L'avionneur a poussé la logique encore plus loin avec son modèle Boeing 787 Dreamliner. L'avion est codéveloppé avec des dizaines de partenaires à travers le monde (Australie, Inde, Espagne, etc.). Cette fois, la chaîne d'approvisionnement mondiale ne réduit pas seulement les délais de production. Elle rétrécit le temps nécessaire à la recherche et au développement.

Sous l'effet combiné des progrès techniques, des cadres politiques favorables aux échanges et du dynamisme des multinationales, le commerce mondial connaît une croissance exceptionnelle au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Les exportations de marchandises augmentent de 6 % par an en moyenne. En 1970, le commerce extérieur rapporté au PIB mondial retrouve le pic du début du XXe siècle, soit 8 %. Entre 1955 et 1975, la valeur des exportations mondiales a été multipliée par plus de neuf, alors que la production mondiale n'a fait « que » quadrupler. Malgré une certaine baisse de régime à la fin des Trente Glorieuses, la contribution du commerce international au PIB mondial a augmenté, signe d'intégration croissante des économies de la planète. Celle-ci s'accentue encore à partir des années 90.

L'HISTOIRE DE LA MONDIALISATION N'EST PAS LINÉAIRE

Évolution de la part des marchandises exportées dans le PNB total, 1820-1992

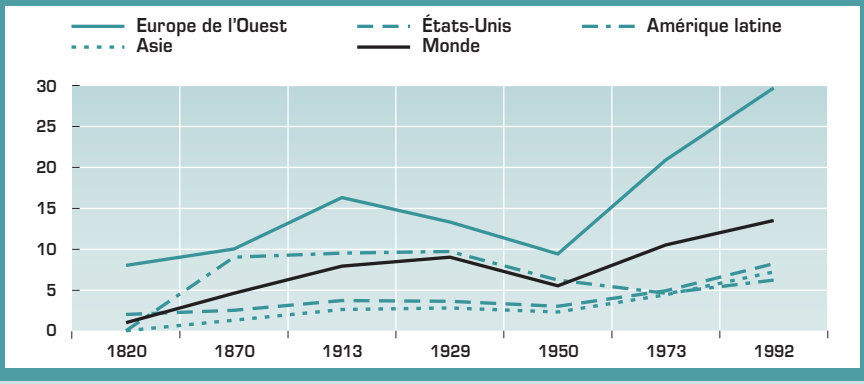

Le commerce mondial s'est replié à partir de la Première Guerre mondiale. Il ne reprend son essor qu'à partir des années 1950. La part des marchandises exportées dans le PNB reflète l'importance des échanges internationaux dans l'économie.

Source : O'Rourke, K. (2002), *200 ans de mondialisation, Courrier de la planète*, n° 69.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888932474518*

Pour en savoir plus

OCDE

Comment rester compétitif dans l'économie mondiale : Progresser dans la chaîne de valeur (2007) : Ce rapport présente un large éventail de données de l'OCDE sur la mondialisation des chaînes de valeur et l'augmentation de l'externalisation et des délocalisations. Il étudie l'incidence de la mondialisation de la production sur les pays de l'OCDE, tant au niveau macroéconomique que sectoriel. L'ouvrage examine l'effet de la mondialisation sur la compétitivité des pays de l'OCDE. Il traite de la question de la progression dans la chaîne de valeur non seulement au sein des pays de l'OCDE, mais également en Chine, dans un contexte où la recherche-développement gagne de plus en plus les pays émergents.

The Internationalisation of Production, International Outsourcing and Employment in the OECD (2007) : Ce document de travail du Département des affaires économique de l'OCDE dresse le portrait analytique de la sous-traitance de masse, de l'internationalisation de la production industrielle et des emplois dans la zone OCDE.

AUTRES SOURCES

Made in Monde : Les nouvelles frontières de l'économie mondiale (2006) : Professeur au Massachussets Institute of Technology, Suzanne Berger a coordonné une vaste étude mondiale qui décrypte les rouages de la mondialisation moderne. Modularisation, conteneurisation, chaîne d'approvisionnement distribuée géographiquement… *Made in Monde* fournit de nombreuses clés pour comprendre les stratégies des multinationales qui font aujourd'hui la mondialisation.

Le grand bazar mondial (2005) : Cette enquête de Laurence Benhamou suit de près la manière dont les prix des biens de consommation courante se forment à l'échelle mondiale. Ceux-ci sont de moins en moins chers. Le livre explique pourquoi et comment, notamment en donnant la parole aux « acheteurs ». Inconnus du grand public, ceux-ci vont chercher aux quatre coins du monde les produits au meilleur prix. Acteurs-clés de la mondialisation, leurs témoignages permettent d'en comprendre certains rouages essentiels.

Smartsourcing: Driving Innovation and Growth Through Outsourcing (2006) : Thomas M. Koulopoulos fut, en son temps, le fondateur du groupe Delphi, l'un des premiers fournisseurs mondiaux d'équipements pour l'industrie automobile. Dans ce livre, il explique les schémas de chaînes d'approvisionnement et comment sous-traiter au loin. Une vision très concrète de la mondialisation.

4

Avec l'ouverture des pays du bloc communiste à l'économie de marché et la révolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication, les années 90 voient une intégration sans précédent des économies de la planète. Pour les biens et les capitaux, la mondialisation devient massive, à quelques nuances près. La mondialisation des services et des travailleurs, beaucoup plus limitée, s'accentue néanmoins dans certains domaines.

Village global ou semi-global ?

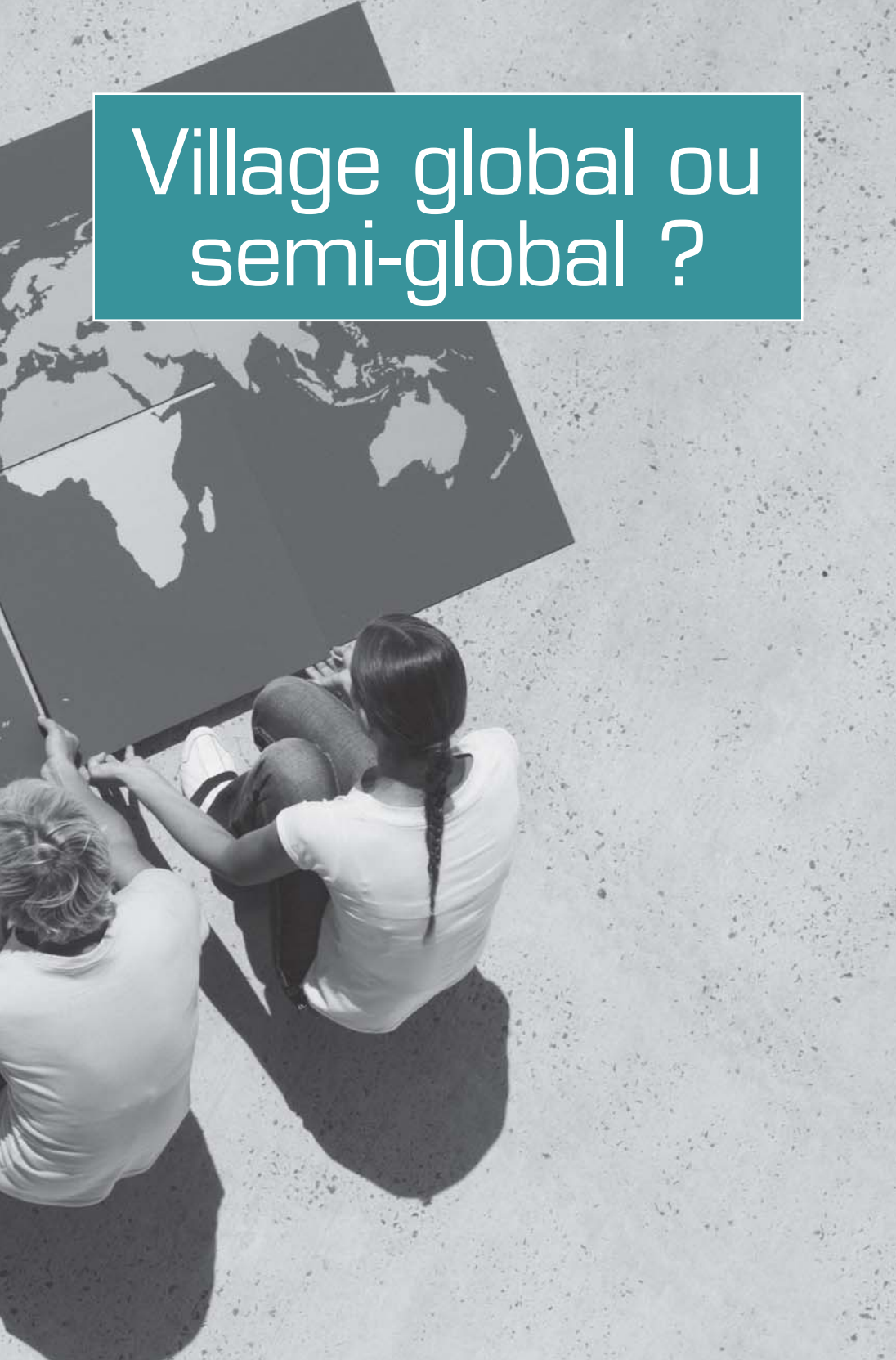

En guise de préambule…

Genève, juillet 2008. Après des jours et des jours d'intenses négociations, le cycle de Doha se solde par un échec. Les membres de l'OMC n'ont pas réussi à trouver un compromis concernant la réduction des subventions agricoles et des droits de douane sur les produits industriels et agricoles. La perspective d'un accord censé mettre la majorité des pays sur un pied d'égalité dans les relations commerciales, le « fruit à portée de main » évoqué par le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, s'éloigne. L'intégration commerciale du monde reste déséquilibrée et incomplète.

Pourtant, depuis le début des années 90, la mondialisation a connu un tournant majeur. La chute du mur de Berlin en 1989 et la fin des régimes communistes ont décloisonné le monde. L'ouverture aux échanges internationaux et la déréglementation enclenchée dans les pays occidentaux depuis l'après-guerre se sont poursuivies et accentuées. Plusieurs centaines de millions de travailleurs et de consommateurs de l'ancien bloc communiste sont passés à l'économie de marché, rejoints par un milliard d'Indiens, dont le pays est lui aussi sorti d'un long isolement économique.

Dans le même temps, une révolution a réussi : celle des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). L'informatique, généralisée dans les années 80, avait déjà favorisé des progrès considérables dans la gestion des entreprises et leurs modes de production. Internet, et en particulier le haut débit au début des années 2000, donnent un coup de fouet supplémentaire au développement des échanges internationaux. En favorisant l'instantanéité des communications, la suppression des intermédiaires et la réduction des coûts, la Toile décuple la productivité des entreprises. Les commandes de composants, l'assemblage et les livraisons sont désormais possibles sur mesure. Des modèles de vente directe apparaissent. Les entreprises limitent ainsi les stocks, favorisent les flux tendus et minimisent leurs coûts. De même, la communication entre les bases de données des entreprises clientes et celles des sous-traitants est devenue instantanée. Les systèmes parlent désormais la même langue informatique, sans contrainte géographique.

Pour certains, cette nouvelle donne à la fois politique et technologique a définitivement fait passer le monde à l'ère du « village global » annoncé par le philosophe Marshall McLuhan à la fin des années 60 : un « monde plat », laissant libre cours à la circulation des flux d'informations comme des flux économiques. Pour d'autres, malgré les progrès des télécommunications, de nombreux obstacles aux échanges économiques persistent. Certains analystes vont même jusqu'à parler de « semi-mondialisation ». Qu'en est-il au juste ? En décrivant l'accentuation de la mondialisation au cours des 20 dernières années, ce chapitre en montre à la fois l'intensité et les limites, jusqu'à la crise économique récente (voir l'entretien avec Raed Safadi en fin de chapitre).

Le monde (presque) plat des biens et des capitaux

La mondialisation des années 90 est avant tout celle des marchandises et de la finance. Le commerce international a explosé. Cela est bien sûr dû à l'apparition de nouveaux marchés, mais aussi, constat plus surprenant, aux échanges intra-entreprises, qui s'accroissent considérablement. Quant à la mondialisation financière, elle a atteint une intégration inédite.

Les biens : un hypermarché mondial ?

Vêtements et composants informatiques chinois, voitures indiennes, téléphones portables et meubles scandinaves, chaînes de cafés Starbucks à Paris, supermarchés Wal-Mart partout dans le monde, Carrefour en Chine, Fnac à Rio... C'est la mondialisation perceptible au quotidien. Ces marques et ces produits familiers illustrent une tendance de fond qui s'est accélérée depuis les 20 dernières années, malgré la chute brutale survenue en conséquence de la crise financière de 2007/08.

La tendance du volume mondial des échanges de marchandises est éloquente. Selon l'OMC, ce volume s'est accru de 3 % entre 2000 et 2006, puis de 6.5 % sur la seule année 2007. Si la crise mondiale a causé une chute brutale de pas moins de 12 % en 2009,

la tendance a repris un rythme très rapide dès 2010, avec une augmentation du volume des exportations mondiales de 14 %. D'autre part, la richesse générée par les échanges internationaux occupe une proportion de plus en plus importante de la richesse totale produite dans le monde. Le commerce international représentait en effet 50 % du PIB mondial en 2005, contre 38 % en 1985 et, à partir de 2002, il a augmenté beaucoup plus vite que le PIB mondial. En 2010, les exportations mondiales de marchandises ont augmenté quatre fois plus vite que le PIB. Ceci traduit très clairement l'interdépendance commerciale croissante des économies du globe.

DES ÉCHANGES MONDIAUX EXPONENTIELS, JUSQU'À LA CRISE…

Commerce de marchandises pour le total OCDE, en milliards de dollars, corrigé des variations saisonnières

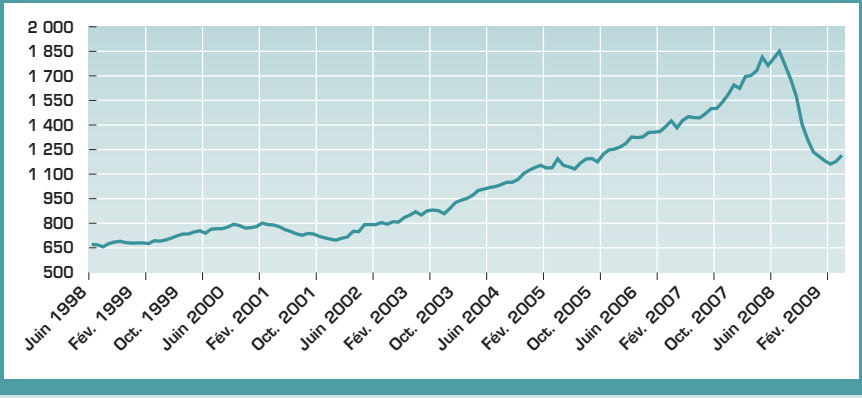

Au cours des dix dernières années, le commerce international dans les pays de l'OCDE s'est considérablement accru. La crise économique mondiale de 2008 a provoqué une chute brutale des échanges, mais ils ont repris à un rythme très soutenu dès 2009. Au quatrième trimestre 2009, les exportations de la zone OCDE ont augmenté de 8 %, et les importations de près de 7 %.

Source : OCDE, *Panorama des statistiques de l'OCDE 2010*, OCDE.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888932474537*

Certaines économies émergentes se sont ouvertes particulièrement vite. Ainsi, entre 1985 et 2005, la part du commerce extérieur dans l'économie chinoise est passée de 24 % à 69 %. L'empire du Milieu, troisième puissance commerciale mondiale depuis 2008, est devenu un partenaire commercial majeur des pays de l'OCDE. Néanmoins, le commerce de marchandises est resté largement plus important, en volume et en valeur, à l'intérieur de la zone OCDE qu'entre cette dernière et le reste du monde. Cela s'explique en partie par les tarifs douaniers : fortement réduits entre les pays développés, ils restent importants entre les pays développés et les pays en développement.

Dans l'Union européenne, l'élargissement de 15 à 27 États membres a favorisé l'intégration économique. La part des 12 nouveaux pays dans le total des importations des Vingt-Sept est passée de 5 % en 1993 à 13 % en 2005. Certains cadres politiques destinés à favoriser les échanges, décrits au chapitre précédent, semblent avoir porté leurs fruits.

Les biens intermédiaires, premier moteur des échanges

Une conséquence de la fragmentation de la production à travers le monde, décrite au chapitre précédent, est que la mondialisation des échanges est aujourd'hui dominée par le commerce et l'importation de pièces détachées. Pour fabriquer un produit fini, un ordinateur par exemple, les filiales ou les sous-traitants des multinationales s'échangent entre eux ses composants, par exemple des puces informatiques. Aujourd'hui, près de 56 % des biens manufacturés et environ 73 % des services échangés dans le monde sont des biens et des services intermédiaires, destinés à intégrer un produit fini ou à un compléter un service plus complexe. En 30 ans, la part des composants importés dans la fabrication des produits industriels a triplé. Inférieure à 10 % en 1970, elle atteignait quasiment 30 % en 2003.

Les pays à bas coût de main-d'œuvre ont pris une part de plus en plus importante de ce gâteau. Entre 1992 et 2004, la part des pays non membres de l'OCDE dans le commerce de produits intermédiaires s'est hissée de 15 % à 32 % des importations totales de biens intermédiaires dans la zone OCDE. La Chine et les pays de l'ASEAN sont aujourd'hui les premiers fournisseurs de composants de tous ordres (automobile, électronique, plastique…) des pays de l'OCDE.

« La fragmentation de la production constitue un phénomène majeur dans le processus de mondialisation. Cette fragmentation s'est accrue considérablement au cours des 10, voire, au maximum, des 15 dernières années. Aujourd'hui, une multitude de pays ont pris une place quelque part dans la chaîne de l'approvisionnement mondial. »

Thomas Hatzichronoglou, Direction de la science, de la technologie et de l'industrie, OCDE

Conséquence de cette mondialisation des pièces détachées, le commerce intrafirmes a explosé. Maisons-mères et filiales à l'étranger importent les biens semi-finis d'autres filiales du même groupe. Entre 2000 et 2007, les exportations intrafirmes ont représenté entre 15 et 50 % des exportations de filiales détenues par des entreprises étrangères, dans un certain nombre de pays de l'OCDE évalués par les derniers indicateurs de la mondialisation économique de l'OCDE (disponibles en anglais sous le titre *Measuring Globalisation: OECD Economic Globalisation Indicators 2010*).

Une mondialisation des biens inachevée

Malgré cette circulation exponentielle des biens à travers la planète, la mondialisation des marchandises est loin d'être « pure et parfaite ». Cela s'explique d'abord par le fait que de nombreux obstacles au commerce international demeurent. Avec l'OMC, les droits de douane ont beaucoup baissé (ils s'élevaient en moyenne à 5 % en 2008 à l'échelle mondiale), mais certains secteurs restent très protégés. Les produits agricoles, notamment, sont au cœur des discussions du nouveau cycle de Doha, entamé en 2001 sous l'égide de l'OMC. Mais début 2010, les discussions achoppaient toujours entre États-Unis et Europe d'un côté, certains pays émergents comme l'Inde ou le Brésil de l'autre. Les divergences persistent, notamment sur la réduction des subventions aux agriculteurs d'Europe et d'Amérique du Nord. En outre, une multitude d'obstacles non tarifaires aux échanges persiste, sous forme de quotas et de subventions.

Dans *Les aventures d'un tee-shirt dans l'économie mondialisée* (2005), l'économiste Pietra Rivoli, qui suit le parcours d'un tee-shirt du champ de coton jusqu'aux enseignes de mode, constate : « Quels que soient les effets positifs ou négatifs des marchés compétitifs, je n'ai trouvé que très peu de marchés réellement libres. » Les fabricants et les importateurs bénéficiant d'allègements fiscaux et les

agriculteurs subventionnés dominent les marchés, contraignant parfois les pays en développement à baisser leurs prix au-dessous des niveaux de subsistance pour soutenir leur concurrence. Car les produits ainsi protégés sont aussi souvent ceux à l'égard desquels les pays en développement ont un avantage comparatif… Il semble

Témoignage

« Les ports sont le thermomètre de la mondialisation. »

Jan Blomme

Directeur stratégie de l'Autorité du port d'Anvers (deuxième port d'Europe)

Jan Blomme travaille depuis plus de 20 ans pour le port d'Anvers. « Nous avons dû élargir la rive gauche et créer de nouveaux bassins pour absorber le trafic des porte-conteneurs », explique le directeur stratégie, revenu la veille d'un séjour en Inde. « Les ports sont le thermomètre de la mondialisation. »

Explosion du trafic depuis dix ans : « Notre expansion dans les années 50 et 60 était surtout due au développement de l'industrie lourde, aux importations d'énergie et de matières premières. Par la suite, la désindustrialisation a frappé l'Europe. Le Vieux Continent a réduit ses importations de charbon. Les constructeurs automobiles, par exemple, ont diversifié leurs sources d'approvisionnement et réduit le recours à l'acier. »

Pourtant, le port d'Anvers ne s'est jamais aussi bien porté. Depuis 15 ans, le trafic explose littéralement. En 1990, il accueillait 102 millions de tonnes de marchandises. En 2007 : 187 millions de tonnes, « soit une hausse de 80 % ! » s'exclame Jan Blomme. Grâce à la mondialisation. « Pour nous, les premiers signes de l'accélération du processus de mondialisation datent des années 1988-90. Nous avons ressenti l'impact de l'ouverture de la Chine au commerce international. Mais l'année charnière fut 1994. Cette année-là, nous avons pulvérisé nos prévisions d'activité. »

« **Les conteneurs ont divisé les coûts du transport par trois** » **:** Pour Jan Blomme, le phénomène de la mondialisation est indissociable de la révolution que constitue le transport par porte-conteneurs. En 1993, les conteneurs ne représentaient qu'un quart du trafic de marchandises transitant par le port d'Anvers. Aujourd'hui, la moitié des volumes traités à Anvers arrivent ou repartent dans des conteneurs.
« Auparavant, les dockers chargeaient et déchargeaient des sacs ou des caisses. Grâce aux conteneurs, l'ensemble du traitement est devenu beaucoup plus rapide, explique le directeur stratégie du deuxième port d'Europe. Les goulets de manutention ont été levés. Les flux logistiques sont devenus beaucoup plus efficaces. Par ailleurs, les biens ont été beaucoup mieux protégés des vols et des dégâts accidentels. Une source d'économies importantes. »

De plus en plus de pièces détachées et de produits semi-finis : « Le développement du transport par conteneurs, conjugué à la mise en place de nouvelles infrastructures informatiques et de communication, a permis aux entreprises de gérer des processus d'approvisionnement sans cesse plus complexes, rappelle Jan Blomme. Les multinationales ont pu redessiner les processus de production. On a pu produire telle pièce détachée à tel endroit, moins cher ou mieux équipé que tel autre. L'Indonésie et la Thaïlande, par exemple, ont profité de ces mouvements. Parallèlement, on a vu s'étendre la *customisation* des produits, c'est-à-dire la production sur mesure. Les entreprises se sont mises à attendre le dernier moment, la commande exacte du client, pour assembler les pièces détachées et livrer le produit fini. La distance entre le producteur et le consommateur s'est rétrécie significativement. »

néanmoins que cette tendance se soit plutôt orientée à la baisse. La crise économique de 2008 a pu nourrir les craintes d'un retour au protectionnisme, mais celui-ci n'a pas eu lieu. Un rapport conjoint de l'OMC, de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et de l'OCDE paru en mars 2010 indiquait que les États du G20 avaient majoritairement rejeté l'option protectionniste, considérée comme un frein à la reprise.

Les années fastes de la mondialisation financière

Si l'économie mondiale dépend de l'activité des entreprises et du commerce international, elle est aussi largement tributaire de la finance. Celle-ci a pris une place majeure dans la mondialisation économique, en particulier au cours de la dernière décennie. Comme on l'a vu, l'ouverture des frontières aux capitaux étrangers, enclenchée dans les années 70, s'accentue particulièrement à la fin des années 80. Elle concerne la finance au sens large : prêts bancaires et crédits commerciaux, échanges d'actions et d'obligations (dits aussi titres de portefeuille), investissements directs étrangers, mais aussi échanges de monnaies, transferts d'argent des migrants vers leurs pays d'origine, etc.

Cette évolution a eu un impact considérable : en 30 ans, les flux financiers internationaux ont connu une croissance en valeur sans commune mesure avec la croissance des flux commerciaux internationaux. La valeur des transactions bancaires internationales, par exemple (prêts aux particuliers, crédits aux entreprises, etc.), est passée de 6 % du PIB mondial en 1972 à près de 40 % à la fin des années 90. De même, les transactions internationales sur le marché mondial des changes, le Forex (pour *Foreign exchange market*), ont atteint des montants vertigineux : elles sont passées de 200 milliards de dollars par jour en 1986 à près de 3 000 milliards de dollars en 2007, selon la Banque des règlements internationaux. Au total, les avoirs extérieurs et les engagements internationaux en investissements directs et de portefeuille sont passés de 20 % à 140 % du PIB entre 1970 et le milieu des années 2000. Une évolution bien plus importante et bien plus rapide que le commerce international, qui est passé d'environ 30 % à 50 % du PIB mondial au cours de la même période. Ainsi, l'intégration de la finance mondiale est une tendance lourde de ces 20 dernières années.

Mais la finance mondiale recouvre une multitude de domaines. Nous nous pencherons ici sur les investissements directs étrangers, puis sur les marchés financiers. À ces deux composantes essentielles

de la mondialisation financière, la crise économique de 2008 a donné un brusque coup de frein, du moins pour un temps. La remise en question qui en a résulté sera discutée au chapitre 8.

Des investissements transfrontières généralisés

L'investissement direct étranger (IDE) est particulièrement révélateur de l'intégration économique du monde. Lorsqu'une entreprise s'implante à l'étranger, elle peut créer une nouvelle entité ou acquérir tout ou partie d'une entreprise locale existante. C'est ce type d'investissement que recouvre l'IDE. Cela comprend, par exemple, le réinvestissement des bénéfices de l'entreprise acquise, ou encore les prêts accordés par une maison mère à sa filiale implantée à l'étranger. La hausse des investissements étrangers va souvent de pair avec l'augmentation du commerce international de biens et de services. Comme on l'a vu à travers les stratégies récentes des multinationales, une part grandissante de l'IDE est destinée à développer la production à l'étranger, laquelle est ensuite exportée. L'IDE est ainsi au carrefour de la mondialisation financière et de la mondialisation des échanges.

L'évolution de l'IDE mondial reflète le vaste mouvement d'implantation à l'étranger des multinationales depuis les années 70, et l'accélération de cette tendance dans les années 90-2000. Dans les pays de l'OCDE, l'IDE global s'est considérablement accru ces dix dernières années, malgré un effondrement brutal en 2000/01 à la suite de l'explosion de la bulle Internet et des attentats du 11 septembre 2001. En 2007, le total des flux entrants et sortants d'IDE de la zone OCDE atteignait près de 3 500 milliards de dollars, un record historique (voir le graphique). Si la crise de 2008 a entraîné un sévère reflux de l'IDE l'année suivante, les chiffres les plus récents semblent toutefois indiquer une reprise.

Plus révélatrice encore de l'intégration des économies, la part de l'IDE dans la formation de capital des entreprises a augmenté. Au début des années 2000, la part de la formation de capital des pays de l'OCDE fondée sur l'IDE dépassait les 10 %, après être demeurée aux alentours de 4 % pendant plusieurs décennies. Entre 1995 et 2008, le poids relatif des filiales étrangères dans le chiffre d'affaires du secteur industriel a augmenté dans quasiment tous les pays de l'OCDE. Toutefois, cette mondialisation accrue du financement des entreprises varie selon le niveau de développement des grandes régions du monde.

DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS TRÈS DYNAMIQUES, JUSQU'À LA CRISE…

Flux d'IDE entrant

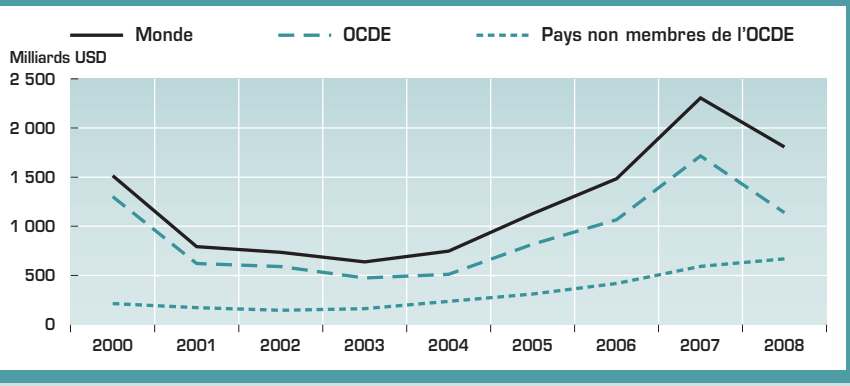

Après une décennie d'augmentation très rapide, l'investissement direct étranger (IDE) entrant a connu un brusque coup d'arrêt, suite à la crise financière, dans la plupart des pays développés. En 2008, l'IDE entrant a diminué de 35 % dans la zone OCDE. En revanche, les pays non membres de l'OCDE, en particulier en Asie, ont continué à connaître un afflux important d'investissement (+13 % sur la même période).

Source : OCDE (2010), *Indicators of Economic Globalisation*, OCDE.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888932474556*

Le dynamisme des pays en développement en matière d'IDE

Jusqu'à récemment, les pays développés absorbaient l'essentiel de l'IDE mondial. Selon la CNUCED, en 2007, les pays développés captaient 1 250 milliards de dollars d'IDE, soit 68 % du volume mondial, qui s'élevait alors à 1 830 milliards. Toutefois, le rapport 2011 de la CNUCED indique qu'en 2010, pour la première fois, les pays en développement et en transition ont absorbé plus de la moitié des flux mondiaux d'IDE et ont représenté la moitié des 20 premiers pays d'accueil de l'IDE.

Plus significatif encore, les pays émergents sont aujourd'hui eux-mêmes investisseurs à l'étranger. Ainsi, les flux extérieurs d'IDE des pays en développement et des pays en transition ont fortement

augmenté. Ils représentent désormais 29 % des flux extérieurs mondiaux d'IDE. En 2010, six pays en développement ou en transition figuraient parmi les 20 plus gros investisseurs. Ceci illustre le phénomène de « basculement de la richesse » auquel on assiste ces dernières années, et que la crise économique mondiale de 2008 est venue accélérer (voir le chapitre 5).

Des marchés financiers de plus en plus intégrés

Les marchés financiers sont eux aussi emblématiques de la mondialisation économique dans sa phase la plus récente. Prenons les marchés d'actions et d'obligations, les plus directement liés à l'activité des entreprises. Ils sont devenus des sources essentielles de financement de ces dernières à partir des années 70, avec l'adoption d'une série de règles facilitant l'usage et l'échange des actions et des obligations. Le système de l'actionnariat a pris une part croissante dans le financement des entreprises, au détriment du crédit bancaire. Les titres financiers, sous forme de participation au capital des entreprises (actions) ou de fragments de leurs dettes (obligations), ont pu à la fois alimenter l'activité des entreprises, et être échangés comme n'importe quel produit négociable. Or, simultanément à cette évolution, de nombreux États ont levé les obstacles à la circulation internationale des capitaux, comme on l'a vu au chapitre précédent. Cela a permis aux opérateurs économiques (ménages, entreprises, États) d'échanger des titres sur toutes les grandes places financières de la planète. Ainsi, la combinaison entre le poids croissant des bourses dans l'activité économique et la déréglementation des mouvements de capitaux est à l'origine de la mondialisation très poussée des marchés financiers que nous connaissons aujourd'hui.

Quelques faits et chiffres

Tout d'abord, le montant annuel des échanges internationaux de titres dans les pays développés est devenu supérieur au PIB cumulé de ces pays, alors qu'ils n'en représentaient qu'une infime fraction au milieu des années 70. Cela reflète l'internationalisation croissante des marchés boursiers.

Autre illustration de ce phénomène, les titres qui s'échangent sur les grandes places financières du monde sont de plus en plus souvent détenus par des opérateurs étrangers. Par exemple, selon le gouverneur de la Banque de France Christian Noyer, en 2007, 46 % de la

capitalisation boursière française et un peu plus de 50 % des titres d'emprunts publics français étaient détenus par des non-résidents.

Enfin, les indices boursiers des principales places financières mondiales (Francfort, Londres, New-York, Paris, Tokyo) évoluent aujourd'hui presque parfaitement de concert. Ce n'est le cas que depuis la fin des années 90. Auparavant, les indices pouvaient évoluer très différemment. Entre 1930 et 1950, la corrélation entre Wall Street et Paris était même négative : quand les rendements progressaient d'un côté de l'Atlantique, ils diminuaient de l'autre. Le fait que les indicateurs boursiers des grandes places financières évoluent désormais quasiment à l'unisson reflète le fait que les opérateurs en bourse peuvent agir simultanément sur toutes les places financières du monde.

Ainsi, il est frappant de constater que le poids des marchés financiers dans l'activité économique a augmenté en même temps qu'ils se sont internationalisés. Comment expliquer un tel poids ?

Causes principales

Elles résident tout d'abord dans l'apparition de trois tendances majeures à partir de la fin des années 70, dites les « trois D » : déréglementation, désintermédiation et décloisonnement. La déréglementation au sens large est celle que l'on a déjà mentionnée, c'est-à-dire la suppression ou l'assouplissement par les États des obstacles à la circulation des capitaux. La désintermédiation signifie que les entreprises et les ménages peuvent désormais se financer directement sur les marchés au lieu de passer par les banques. Ce phénomène, largement dû au développement du capitalisme actionnarial, est toutefois à nuancer, car les banques restent des intermédiaires indispensables à de très nombreuses transactions sur les marchés financiers. Enfin, un important mouvement de décloisonnement a permis de fluidifier davantage encore les échanges de titres sur les marchés financiers : les opérateurs peuvent aujourd'hui très facilement « naviguer » entre les différents types de marchés financiers (marché monétaire, marché obligataire, marché des changes, marché à terme, etc.) pour trouver des financements, des placements ou des instruments de couverture, et échanger des titres de toutes sortes au-delà des frontières.

Ajoutons que la diversité et la mobilité internationale des produits financiers sont allées croissant avec les produits dérivés. Ces produits complexes ont été conçus pour répartir et atténuer les ris-

ques liés aux variations des cours des titres classiques (actions, obligations, etc.). Apparus essentiellement dans les années 90, ils se sont de plus en plus sophistiqués au point de constituer à eux seuls un marché, sur lequel les valeurs totales échangées dépassent de loin celles issues des échanges d'actions et d'obligations. La contagion de la crise financière de 2008 provient en partie de ce type de produits et de leur internationalisation (voir le chapitre 8).

Enfin, la mondialisation croissante des marchés financiers depuis les années 90 est indissociable de leur informatisation croissante. Celle-ci a permis aux opérateurs de passer instantanément des ordres d'achat et de ventes de titres sur toutes les grandes places boursières du monde. Certains opérateurs réalisent ainsi des opérations à la dernière seconde sur le cours des titres échangés, qui mettent en jeu des sommes parfois considérables. En outre, certaines opérations en bourse sont aujourd'hui réalisées par des ordinateurs, sans qu'aucune intervention humaine ne soit nécessaire. Ceci accentue encore la mobilité des capitaux à travers la planète, et renforce l'intégration internationale des marchés financiers.

Une mondialisation financière néanmoins incomplète

Il serait excessif de conclure de ce qui précède que la finance est aujourd'hui entièrement mondialisée. Tout d'abord, à certains égards, la finance mondiale était plus intégrée à la fin du XIXe siècle qu'elle ne l'est aujourd'hui. C'était notamment le cas en matière monétaire. Avant les accords de Bretton Woods, la grande majorité des transactions internationales se réglaient par le biais de l'étalon-or, ce qui les simplifiait beaucoup – même si par ailleurs les mouvements internationaux de capitaux étaient extrêmement limités.

De même, le système de parités fixes instauré à Bretton Woods se rapprochait davantage d'un système monétaire mondialisé que le système monétaire international actuel. En effet, aujourd'hui, les États – ou les zones monétaires comme la zone euro – peuvent intervenir souverainement sur le cours de leur monnaie.

Par ailleurs, si l'investissement transfrontière a considérablement augmenté, il semble que les opérateurs de marché préfèrent toujours les investissements nationaux aux investissements internationaux : les prises de participation dans les entreprises et opérations de marchés restent davantage nationales qu'internationales. La proximité culturelle reste un paramètre important dans les décisions financières.

Enfin, il faut également garder à l'esprit que, si la libre circulation des capitaux s'est généralisée à partir de la fin des années 70, certains États maintiennent aujourd'hui encore d'importantes restrictions à l'égard des flux financiers. C'est le cas de l'Inde, du Pakistan, et de la Chine dans une certaine mesure.

Services et travailleurs : une « semi-mondialisation » ?

Aujourd'hui, les marchés des services et du travail sont encore majoritairement nationaux. Cela s'explique notamment par l'importance des facteurs culturels dans ces secteurs. Dans de nombreux domaines, « nous n'en sommes encore qu'aux commencements » de la mondialisation, comme l'affirmait en 2005 l'ancien Secrétaire général de l'OCDE, Donald Johnston, dans *L'Observateur de l'OCDE*. Cela dit, services et travail recouvrent chacun une multitude d'activités très disparates. Certains secteurs sont fortement mondialisés.

La forte internationalisation d'un petit nombre de services

Rapportés à l'ensemble des échanges internationaux, les biens représentent 80 % et les services 20 %, une proportion restée à peu près stable depuis 30 ans. Dans la zone OCDE, le commerce international des services représentait moins de 6 % du PIB total en moyenne entre 2005 et 2008, alors que le commerce international des biens représentait près de 22 % du PIB. Pourtant, les services sont le secteur le plus important des pays développés : ils représentent 70 % de la valeur ajoutée totale des économies de l'OCDE, et cette proportion tend à augmenter.

Plusieurs facteurs expliquent cette moindre mondialisation des services. Tout d'abord, il est *a priori* plus simple d'exporter un ordinateur qu'un service après-vente. Du fait de leur nature immatérielle, les services sont moins facilement exportables que les biens. De nombreux services impliquent une proximité physique entre le prestataire et le consommateur du service (hôtellerie, services à la personne, nettoyage industriel…). En outre, une coïncidence de

langue et de culture entre le prestataire et le consommateur sont indispensables, ce qui n'est pas le cas pour la vente d'un bien.

D'autre part, un certain nombre de services sont « protégés », car considérés comme d'une importance stratégique pour l'intérêt général. L'éducation, la santé, la fourniture d'énergie et les transports publics, par exemple, sont plus ou moins protégés de la concurrence internationale, selon les pays. Une ouverture de certains secteurs publics à la concurrence a eu lieu depuis le début des années 90, notamment dans le cadre de l'Union européenne (télécommunications, transports, énergie, etc.).

Toutefois, la mondialisation des services, dans l'ensemble, a augmenté au cours des années 90. Avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, de nouveaux services dits intermédiaires sont devenus externalisables : travail de bureau, opérateurs informatiques, traitement des données, programmation, recherche scientifique et ingénierie. Leur internationalisation récente a aussi pu avoir lieu grâce à l'émergence dans les pays à bas coût d'une main-d'œuvre qualifiée.

Ainsi, l'Inde a capté une part significative du marché de ce type de services. Des entreprises indiennes ont bâti de telles masses critiques, 60 000 informaticiens de tous niveaux pour une seule et même société parfois, qu'elles peuvent traiter les demandes les plus diverses en provenance des pays industrialisés. Les Philippines, le Viêtnam ou la Chine sont également très actifs en la matière. Un réseau d'hôpitaux new-yorkais, par exemple, fait désormais traiter les formulaires de réclamation de ses patients à Xi'an, au centre de la Chine, où les frais de loyer et de fonctionnement sont 40 % moins chers qu'à Pékin. Cette zone de développement des industries de haute technologie exporte désormais toutes sortes d'activités de services. Elle est emblématique de la mondialisation d'un secteur particulièrement stratégique des services : la recherche-développement.

Depuis 1996, la Chine est le pays où les investissements en R-D progressent le plus vite. Les multinationales étrangères ne s'y trompent pas. Le pôle d'innovation de Xi'an héberge un parc technologique abritant plusieurs milliers d'entreprises, et le programme spatial chinois y a été développé. La zone devrait à terme couvrir un total de 90 km^2. La zone suscite l'intérêt de quelques grandes multinationales pour lesquelles la R-D est cruciale. Le Japonais NEC, l'Allemand Siemens, entre autres, développent à présent certains de

« Si l'internationalisation des activité de recherche-développement (R-D) n'est pas entièrement neuve, la phase actuelle connaît trois caractéristiques majeures : le phénomène s'accélère ; il s'étend à un nombre grandissant de pays, y compris les pays en développement ; il va au-delà de l'adaptation de la technologie aux besoins locaux. Dans les années 80, les investissements en R-D ont surtout été réalisés entre entreprises de pays développés, à travers des opérations de fusion-acquisition. À partir des années 90, les pays en développement sont devenus des destinations privilégiées d'investissements en R-D. »

OCDE (2008), *Internationalisation of Business R&D: Evidence, impacts and implications*, OCDE.

leurs produits dans la région. D'autres régions chinoises sont concernées. Le fabricant américain d'équipement télécoms Motorola a installé un centre de R-D à Pékin. Tout comme le géant américain des logiciels de base de données Oracle. Le groupe franco-américain Alcatel-Lucent dispose quant à lui d'un important centre de recherche à Shanghai.

De même, l'Inde fait aujourd'hui le bonheur de quelques grands groupes. Certains y ont basé un ou plusieurs centres stratégiques de recherche. Le centre de R-D du conglomérat industriel américain General Electric (GE) à Bangalore, dans le sud de l'Inde, est depuis le début des années 2000 le plus important du groupe en nombre de chercheurs et en performances. La motivation des multinationales réside dans la proximité d'un volumineux bassin de personnes qualifiées dans lequel elles peuvent puiser pour répondre à l'augmentation de la demande.

Travailleurs : des flux très contrôlés

On peut considérer que la mondialisation des travailleurs est la moins prononcée parmi les domaines concernés par la mondialisation. En effet, les migrants ne représentent aujourd'hui que 3 % de la population mondiale. À cela plusieurs raisons, comme les nombreuses incertitudes liées à l'installation dans un pays étranger, notamment du fait des différences linguistiques et culturelles. D'autre part, de nombreux États régulent fortement l'immigration, en fonction de l'état de leur économie, de leurs besoins en main-d'œuvre, et parfois aussi en réponse à certaines crispations identitaires.

Toutefois, si la mondialisation des travailleurs est relativement faible du fait de ces obstacles psychologiques, culturels et politiques, elle gagne en intensité. La tendance de ces 20 dernières années est à l'augmentation des flux migratoires. Rappelons tout d'abord que, contrairement aux idées reçues et à l'amplification médiatique de ce sujet, les flux migratoires ne sont pas seulement orientés des pays pauvres vers les pays riches. La répartition des migrations selon les grandes zones de développement est aujourd'hui la suivante : un tiers de migrants selon un axe « Sud-Nord », un tiers « Sud-Sud », et un dernier tiers « Nord-Nord » (les migrations Nord-Sud étant très minoritaires). Il est vrai en revanche qu'en termes de tendance, les migrations des pays en développement vers les pays développés augmentent depuis les années 60, et que la dynamique s'accélère depuis le milieu des années 90. Ainsi, dans la plupart des pays de l'OCDE, la part de travailleurs étrangers dans la population active totale a augmenté. Selon la Banque mondiale, les immigrés représentent en moyenne plus de 10 % de la population des pays à haut revenu.

La crise économique de 2008 semble avoir quelque peu freiné les flux migratoires. Les travailleurs des pays en développement hésitent davantage à émigrer vers les pays occidentaux en pleine crise, notamment dans des secteurs autrefois très demandeurs de main-d'œuvre étrangère comme le bâtiment en Espagne et en Irlande, par exemple. Mais tout indique que les flux migratoires des pays en développement vers les pays développés poursuivront leur trajectoire haussière dans les années qui viennent. Cette tendance concerne aussi les travailleurs hautement qualifiés.

La mondialisation des cerveaux

Les travailleurs hautement qualifiés, plus mobiles que les autres, sont nombreux à travailler à l'étranger ou pour des entreprises étrangères. Si leurs migrations d'un pays développé à l'autre sont un phénomène assez minoritaire et ancien, les flux des pays « du Sud » vers ceux « du Nord » sont plus récents. Ceci tient notamment au fait que dans les pays en développement, surtout dans les pays émergents, les travailleurs hautement qualifiés sont de plus en plus nombreux. Beaucoup d'entre eux choisissent de s'installer dans les pays développés, aux niveaux de revenus et aux perspectives de carrière plus attractifs. Ceci alimente le débat sur l'« exode des cerveaux », les pays riches attirant les personnes les plus à même de conduire leur pays d'origine sur la voie du développement.

Mais ce sont aussi souvent les entreprises du Nord qui vont au-devant des travailleurs hautement qualifiés. C'est le cas dans certains pays émergents, comme on l'a vu avec l'implantation dans les secteurs de la R-D en Chine et en Inde de multinationales occidentales. L'avènement de l'économie de la connaissance, où le savoir et l'innovation constituent la source la plus importante de valeur ajoutée, rend les travailleurs hautement qualifiés particulièrement recherchés. Les employeurs commencent d'ailleurs à pister les hauts potentiels dès l'université.

En effet, les établissements se livrent aujourd'hui une concurrence mondiale pour attirer les doctorants amenés, demain, à devenir les meilleurs chercheurs du globe dans leurs disciplines respectives. Les États qui gagneront la guerre des cerveaux disposeront d'un avantage compétitif immense dans l'économie de l'innovation. Certaines institutions universitaires n'hésitent d'ailleurs pas, elles-mêmes, à se décentraliser. L'université anglaise de Nottingham, par exemple, a créé en 2004 deux nouveaux campus en Asie, en Chine et en Malaisie. Un nombre croissant d'institutions d'enseignement supérieur suit cette voie qui favorise, en outre, les échanges de professeurs, de chercheurs et de futurs diplômés. En 2007, 2.5 millions d'étudiants du supérieur étaient inscrits hors de leur pays de nationalité, soit une hausse de 59.3 % depuis 2000, et une hausse moyenne de 6.9 % par an depuis 2000. Ce phénomène a été bien plus rapide que la hausse du nombre total d'étudiants inscrits. La mondialisation de l'éducation supérieure progresse à grands pas.

Depuis le début des années 90, la mondialisation des biens et des capitaux a pris une ampleur considérable, mais le monde n'est pas « plat » pour autant. Même en matière de circulation des marchandises, la métaphore du village mondial reste très exagérée. De nombreux obstacles aux échanges subsistent, et dans certains secteurs, la mondialisation commence à peine. La crise économique de 2008 semble en avoir freiné la course (voir l'entretien ci-dessous). Mais si elle a temporairement remis en cause l'intensité de la mondialisation, la crise en a surtout fait ressortir certains déséquilibres.

Entretien

Raed Safadi, directeur adjoint, Direction des échanges et de l'agriculture, OCDE

« Il faut tirer le meilleur parti possible de ses propres avantages comparatifs. »

À la suite de la crise financière et économique de 2008, le commerce international a subi un brusque coup d'arrêt. La crise a-t-elle entraîné une « démondialisation », comme certains commentateurs l'ont affirmé ?

Absolument pas. Si le commerce international a en effet brutalement chuté en 2009, à hauteur de 12.5 % en volume, ceci a néanmoins tenu à des facteurs tels que la baisse de la demande, la composition du commerce mondial selon les divers types de produits et la pénurie de financement des activités commerciales qui ont suivi la crise financière de la fin 2008. Les difficultés des banques les ont conduites à resserrer drastiquement leurs conditions de crédit. Cela a touché tous les secteurs économiques, et en particulier les activités d'exportations, pour plusieurs raisons. D'une part, les transactions internationales sont par nature considérées par les banques comme plus risquées que les transactions nationales. En temps de crise, les banques se sont montrées encore plus frileuses qu'en temps normal pour financer des opérations commerciales internationales. D'autre part, la crise financière et économique s'est traduite par une baisse générale de la demande, y compris en termes de commerce international. On aurait pu évoquer une « dé-mondialisation » si les États avaient réagi à la crise en prenant des mesures protectionnistes, mais cela n'a pas été le cas. L'OCDE a exercé une influence positive en ce sens : elle a constamment appelé à résister aux tentations protectionnistes. De fait, les échanges internationaux ont repris à un rythme très soutenu dès 2009. Au quatrième trimestre 2009, les exportations de la zone OCDE ont augmenté de 8 %, et les importations de près de 7 %.

Il est indéniable néanmoins que la mondialisation a facilité la propagation de la crise. Cela ne montre-t-il pas que l'intégration économique accrue de la planète est aussi génératrice de dangers ?

Les relations économiques internationales sont comme les relations entre les gens : le rapprochement peut être bénéfique et fécond, mais la vie en commun nécessite de faire des efforts. Il faut faire certains compromis et accepter de prendre certains risques. Dans un couple, quand le mari ou la femme tombe malade, l'autre moitié du couple a plus de risque de tomber malade. Cela ne veut pas dire que l'union n'est pas souhaitable. On peut être tenté de mettre fin à la relation et chercher à être autosuffisant, mais on perd alors tout le bénéfice que la relation nous apportait.

N'y a-t-il pas d'exemples de pays ayant progressé durablement tout en étant fermés au commerce international ?

Non. Les pays qui se sont isolés du reste du monde en espérant croître et se développer à partir de leur tissu économique propre ont échoué. Regardez l'URSS, regardez aussi l'état de la Corée du Nord aujourd'hui. Elle ne dispose pas d'industries compétitives. Les deux décennies passées montrent que l'ouverture, l'intégration économique des pays, en particulier des pays en développement, favorisent la croissance et le développement. Prenez les pays du Sud-Est asiatique : dans les années 70, environ deux tiers d'entre eux étaient des pays pauvres. Aujourd'hui, grâce à leur intégration aux marchés mondiaux, la plupart d'entre eux connaissent des taux de croissance spectaculaires. De même, il est indéniable que la Chine doit son succès économique à son ouverture à l'économie mondiale à la fin des années 70.

Entretien

Cela dit, les pays que vous citez en exemple de réussite sont entrés très progressivement dans la mondialisation, en conservant certaines régulations.

Nous ne disons pas qu'il faille se lancer sur les marchés mondialisés en étant démuni. Certaines précautions peuvent être nécessaires pour assurer la transition d'un pays vers l'ouverture. Les règles de l'OMC visent précisément à corriger certains déséquilibres, à travers des régimes préférentiels, certains régimes dérogatoires, en fonction des forces et des faiblesses économiques des pays. Plus que jamais, une concertation d'ensemble est nécessaire, dans les cadres multilatéraux qu'offrent l'OMC, le FMI et l'OCDE, entre autres.

Ce sont les restrictions et les régulations maintenues de manière unilatérale qui posent problème. Cela crée d'importantes distorsions du commerce international et de graves déséquilibres financiers. Nous devons tous nous employer à maintenir un certain équilibre.

Une certaine dose de protectionnisme ne peut-elle pas s'avérer légitime dans certains cas ?

Aujourd'hui, adopter un comportement protectionniste revient à se tirer une balle dans le pied. D'une part, tout pays qui limiterait les importations de certains produits subirait immédiatement des ripostes protectionnistes de la part des autres pays à l'égard de ses propres produits. D'autre part, étant donné que les échanges commerciaux sont aujourd'hui très largement des échanges de produits semi-finis, un État qui prendrait des mesures protectionnistes irait contre les intérêts de ses propres entreprises, puisqu'il accroîtrait le coût de leur approvisionnement en produits semi-finis issus du reste du monde.

La mondialisation donne aux entreprises, aux consommateurs, aux travailleurs, le choix de leurs fournisseurs, des produits qu'ils veulent consommer, de leurs employeurs, etc. Il n'appartient pas aux gouvernements de limiter cette liberté de choix, sauf pour des motifs impératifs, comme la protection de la santé ou la sécurité des populations.

Mais la mondialisation n'est pas toujours positive pour tout le monde. Certains agriculteurs africains, par exemple, sont pénalisés, et parfois mis en danger par l'ouverture de leurs frontières à la concurrence internationale.

Bien sûr, certains ajustements peuvent être douloureux. Il appartient aux États, aux ONG et aux organismes internationaux de contribuer à ce que les transitions se fassent le plus en douceur possible. Mais à long terme, il est toujours préférable de s'ouvrir. Il est peu judicieux de viser l'autosuffisance alimentaire lorsque le climat, les sols ou la topographie d'un pays rendent l'agriculture difficile. De même, un pays où l'agriculture est peu rentable doit chercher à orienter ses producteurs vers d'autres secteurs. Il vaut mieux ouvrir ses frontières aux produits agricoles d'autres pays et tirer le meilleur parti possible de ses propres avantages comparatifs.

J'ajoute que les agriculteurs africains n'ont pas tous souffert de la mondialisation. Il suffit de regarder les fermiers kenyans spécialisés dans les fleurs coupées, qu'ils exportent partout dans le monde avec succès depuis quelques années.

Pour en savoir plus

OCDE

Sur Internet

Statistiques des échanges internationaux : Ce site permet de prendre la mesure de l'intensité des échanges internationaux. Il donne accès à plusieurs bases de données, sur le commerce des biens (par produit et par pays partenaire) et des services (par type de service et par pays partenaire), ainsi que sur les balances des paiements de nombreux pays. Ce site comprend également de nombreuses analyses des données relatives aux échanges internationaux, ainsi que des recommandations méthodologiques.
www.oecd.org/std/echanges

Publications

Le commerce international : libre, équitable et ouvert ? (2009) Cet « Essentiel de l'OCDE » soutient que la prospérité a rarement, voire jamais, été atteinte ou maintenue sans le concours du commerce. Néanmoins, à lui seul, il ne constitue pas une condition suffisante à l'obtention de cette prospérité. Des politiques orientées vers l'emploi, l'éducation, la santé et d'autres domaines encore sont nécessaires pour favoriser le bien-être et s'attaquer aux défis d'une économie mondialisée.

Measuring Globalisation: OECD Economic Globalisation Indicators 2010 (2010, en anglais uniquement) : Cette deuxième édition présente de nombreux indicateurs : mouvements de capitaux, investissement direct étranger, commerce international, activité économique des multinationales et internationalisation de la technologie. Cette édition comprend également des indicateurs relatifs à la crise financière, aux investissements en termes de produits financiers, à l'environnement, ainsi qu'à l'émergence de chaînes de valeur mondiales.

AUTRES SOURCES

Sur Internet

Base de données statistiques de l'OMC : Cette base de données interactive permet de déterminer les profils de nombreux pays, ainsi que de groupes de pays, dans divers domaines : structure et mesures commerciales, droits de douane et politiques tarifaires, ainsi que les principaux « services d'infrastructure » (transports, télécommunications, finances et assurance).
www.stat.wto.org

Publications

Redefining Global Strategy: Crossing Borders in a World Where Differences Still Matter : Professeur à l'école de commerce Esade de Barcelone, Pankaj Ghemawat développe une vision originale de la mondialisation. Il insiste sur le côté inachevé du processus, qu'il qualifie de « semi-mondialisation ». Selon lui, les différences culturelles, réglementaires ou administratives, par exemple, maintiennent pour l'heure des frontières très importantes.

Global Monitoring with the BIS international banking statistics (2008) : La Banque des règlements internationaux (BRI), basée à Bâle, collecte et traite une grande quantité de données statistiques sur les flux financiers mondiaux. Ces ressources permettent de dresser une cartographie de la finance mondiale particulièrement éclairante.

Reaping the Benefits of Financial Globalization : Ce document publié par le FMI avant la crise financière de 2008 dresse un vaste tableau, assez complet, de la mondialisation financière.

5

La mondialisation a d'abord favorisé le développement des pays industrialisés, puis celui des pays émergents depuis une vingtaine d'années. Si certains pays en développement se positionnent dans le sillage des émergents, d'autres pays restent en marge, voire sont fragilisés par leur ouverture aux marchés internationaux. La grande pauvreté mondiale a reculé, mais elle reste très profonde dans certaines régions. Dans de nombreux pays, les inégalités se sont creusées. La mondialisation ne peut être favorable au développement que si certaines conditions politiques sont réunies.

La mondialisation favorise-t-elle le développement ?

En guise d'introduction…

Voici 12 ans, Edmila Silva, manucure de profession, et son compagnon Neno ont quitté leur province rurale du nord-est du Brésil pour s'installer dans la banlieue de São Paulo. Ces 10 dernières années, après 20 ans de stabilité économique et de croissance constante du pays, la région a connu une chute spectaculaire du chômage. Ce succès provient en partie de l'intégration de l'économie brésilienne aux marchés internationaux : en 20 ans, la part du commerce international dans la croissance brésilienne a doublé. Cela a donné naissance à un large éventail de nouveaux emplois, qui ont eu pour résultat d'augmenter le pouvoir d'achat de nombreuses familles. « Nous avons beaucoup, beaucoup plus d'opportunités que naguère », affirme la jeune manucure. Aujourd'hui, Edmila roule dans une petite voiture neuve, dispose d'un téléphone portable et bénéficie d'une couverture santé. Il y a deux ans, la jeune femme a ouvert un compte en banque et pu accéder au crédit à la consommation. Elle envisage de reprendre des études pour devenir infirmière ou podologue. « Je suis aujourd'hui très indépendante. J'ai aussi plus confiance en moi. L'avenir nous sourit. »

Au même moment, à Sikasso, à 250 km de Bamako, capitale du Mali, Yacouba Traoré, cultivateur et père de six enfants, peste contre la Compagnie malienne pour le développement du textile, l'intermédiaire incontournable entre les producteurs de coton maliens et les marchés internationaux. « L'année dernière, ils m'achetaient le kilo de coton à 210 francs CFA. Cette année, c'est seulement 150 francs. » Face aux producteurs du Nord qui jouent la quantité et sauvegardent leur niveau de vie élevé grâce au bouclier des subventions, la qualité du coton malien ne suffit pas à faire la différence. Comble de malchance, cette année, les prix alimentaires sont montés en flèche : le riz importé, moins cher que le riz local, est passé de 250 à 350 francs CFA en quelques mois. « Je gagne de moins en moins alors que la vie coûte de plus en plus cher ! Maintenant c'est sûr : à moins d'un miracle, je ne pourrai pas envoyer mes deux plus jeunes enfants à l'école l'année prochaine. »

Ce sont les deux visages de la mondialisation. D'un côté, une ouverture aux échanges porteuse de progrès et de développement. De l'autre, des populations fragilisées et acculées à la spirale de la pauvreté. Pour se faire une idée juste de la manière dont la mondia-

lisation influe sur le développement, il est nécessaire d'adopter une vision d'ensemble. Il y a deux manières d'appréhender l'impact de la mondialisation sur le développement : considérer la situation des pays dans leur ensemble et étudier le développement des populations elles-mêmes, à l'intérieur des pays. Le niveau de développement d'un pays joue certainement un rôle dans le niveau de développement de sa population, mais ce lien n'est pas automatique. En effet, la mondialisation semble favoriser un certain rattrapage des pays riches par les pays en développement, mais l'écart entre les franges les plus riches et les plus pauvres de la population mondiale semble s'être creusé.

La mondialisation a favorisé le développement des pays émergents

Ces 20 dernières années, l'Inde, la Chine, mais aussi le Brésil, par exemple, ont connu de véritables *success stories* économiques, et sont très rapidement passés du statut de pays en développement à celui de pays émergents. Si leurs productions phares restent caractéristiques des pays en développement, leurs succès sont en grande partie dus à leur intégration croissante aux marchés internationaux.

Les prémisses de l'émergence économique de l'Asie remontent aux années 60, avec la montée en puissance très rapide des « tigres » asiatiques. Dès cette époque, Hong-Kong (Chine), la Corée, le Taipei chinois et Singapour se positionnent en leaders sur les objets de grande consommation : jouets, textile ou électronique grand public… Ces quatre petits territoires ont su tirer parti de leur main-d'œuvre bon marché. Ils ont ouvert leurs frontières en attirant les investisseurs européens, américains et japonais. Cette logique d'intégration aux marchés mondiaux a permis à ces pays de connaître un essor considérable. C'est cette même voie qu'ont suivi les grands pays émergents. L'ouverture politique de la fin des années 80 a permis aux investisseurs des pays industrialisés d'accéder à une source quasi inépuisable de consommateurs et de main-d'œuvre.

Les « BRIC » (Brésil, Russie, Inde et Chine) sont devenus un véritable Eldorado pour de très nombreux investisseurs et industriels

étrangers, d'abord attirés par la disponibilité des matières premières, puis par la main-d'œuvre bon marché. Comme on l'a vu au chapitre précédent, les activités de production et de distribution ont été réparties entre les entreprises mères des pays développés et les filiales des pays émergents, surtout indiennes et chinoises. Le fractionnement de la chaîne de valeur et sa redistribution dans divers pays en fonction de leurs avantages comparatifs a donné lieu à une véritable imbrication des économies développées avec les pays émergents. Le centre de gravité de la production mondiale s'est déplacé. Entre 1980 et 2000, la part de la Chine dans la valeur ajoutée industrielle produite dans le monde est passée de 1.5 % à plus de 7 %. Et la tendance s'est accélérée ces dernières années. Entre 2000 et 2008, le pourcentage représenté par la Chine a doublé, passant à 15 %. En 2011, la Chine a ravi le titre d'« usine du monde », détenu jusque là par les États-Unis.

Les géants asiatiques prennent dès lors une place croissante dans les échanges commerciaux mondiaux. Entre 1995 et 2005, la part des produits chinois dans le total des produits importés dans la zone OCDE est passée de 4 % à 10 %. Cette évolution ne concerne pas seulement les relations commerciales de la Chine avec les pays développés. Les échanges entre pays émergents sont également considérables : en 2009, la Chine est devenue le premier partenaire commercial du Brésil, de l'Inde et de l'Afrique du Sud.

Cette intégration très rapide et très intense des pays émergents aux marchés mondiaux a rapidement eu des effets très positifs sur leur croissance économique. Ils ont affiché des taux de croissance significativement supérieurs à la moyenne des pays de l'OCDE. La Chine a connu des taux supérieurs à 10 %, tandis que le Viêtnam, après un taux record de 8.7 % en 2007, connaît aujourd'hui des taux autour de 6 %. L'Inde, la Russie, ainsi que plusieurs autres pays d'Asie et certains pays d'Europe centrale, ont connu des taux de croissance supérieurs à 6 %. À la clé pour ces pays, un effet d'enrichissement national et l'accumulation d'importantes réserves financières.

Autre signe fort de développement, tout en continuant à accueillir les investissements occidentaux, les pays émergents sont devenus à leur tour des investisseurs internationaux. Des entrepreneurs locaux se sont multipliés en Inde, en Chine et au Brésil. Ces entreprises nationales se sont développées, certaines se sont tournées vers les exportations, au point de devenir des acteurs mondiaux de premier plan. Ainsi, dès la fin des années 90, des multinationales issues des pays émergents ont vu le jour. Le classement *Global*

L'ASCENSION COMMERCIALE DES PAYS ÉMERGENTS

Part du commerce mondial de biens et de services, en %

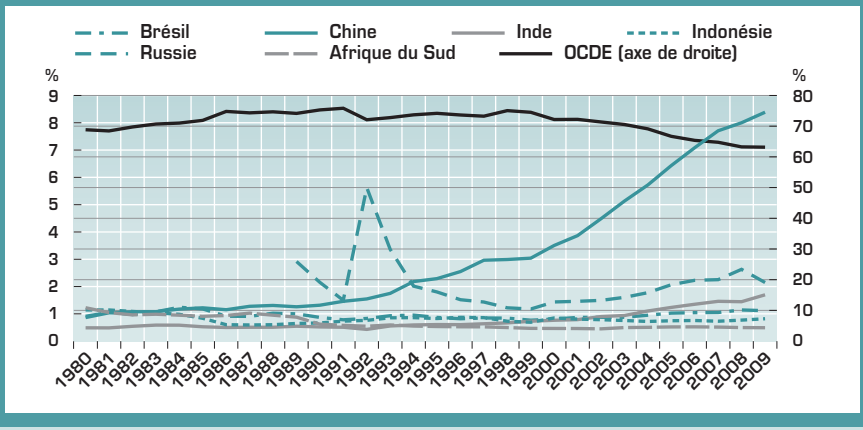

Les pays de l'OCDE (axe de droite) représentent toujours une part très majoritaire du commerce mondial, mais la part des pays émergents (axe de gauche) s'est accrue, de façon fulgurante dans le cas de la Chine.

Source : « Globalisation and Emerging Economies », *Policy Brief*, mars 2009, mis à jour avec les derniers *Indicateurs du développement dans le monde* disponibles.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888932474575*

Fortune 500 voit chaque année grandir leur nombre. En 2010, 46 entreprises chinoises (Hong-Kong, Chine, inclus) figuraient à ce classement, soit neuf de plus que l'année précédente. L'Inde, pour sa part, en comptait huit, soit deux de plus qu'en 2005, et la Russie et le Brésil en comptaient respectivement six et sept.

En 2006, la Chine est devenue le premier pays exportateur de biens de haute technologie. Toutefois, les exportations chinoises restent en grande partie constituées de produits à faible intensité technologique, alors que la Chine importe majoritairement des biens à haute valeur ajoutée. Si l'on compare la balance commerciale des produits manufacturés de la Chine à celles des pays développés, la contribution des produits à forte intensité technologique aux exportations et aux importations y est inverse. De même, malgré

leurs succès, les autres pays émergents restent surtout positionnés sur des secteurs à faible valeur ajoutée ou sur des secteurs primaires, essentiellement de l'extraction minière et énergétique.

Cela dit, depuis quelques années, les pays émergents commencent à développer des secteurs qui étaient jusqu'ici l'apanage des pays développés. Les délocalisations d'entreprises européennes et américaines vers l'Asie concernent de plus en plus les services, les hautes technologies ou encore la recherche-développement.

Pour le moment, les grands champions miniers ou énergétiques, comme CVRD au Brésil ou Sinopec en Chine, sont peu implantés en dehors de leur marché national. Mais cette situation évolue également. Les entreprises des pays émergents commencent à diversifier leurs investissements. Aujourd'hui, la compagnie pétrolière chinoise CNOOC, par exemple, prospecte abondamment en Afrique. En 2008, le réseau international de distribution du groupe russe Lukoil couvrait plus de 6 000 stations-service, réparties dans 24 pays, en Europe, en Russie et aux États-Unis.

La mondialisation favorise la « convergence » de nouveaux pays

Si la croissance des deux géants asiatiques et celle, plus récente, du Brésil, ont particulièrement focalisé l'attention au cours des 20 dernières années, la croissance d'un certain nombre d'autres pays en développement a été également spectaculaire. Selon le FMI, en 2010, le Pérou, le Nigeria et la Thaïlande, par exemple, ont connu des taux de croissance respectivement de 8.8 %, 8.4 % et 7.8 %. Les *Perspectives du développement mondial 2010* de l'OCDE ont identifié certains pays pouvant être qualifiés de « convergents ». Il s'agit des pays pauvres ou à revenu intermédiaire ayant connu une croissance du PIB par habitant deux fois plus importante que les pays de l'OCDE (soit supérieure à 3.75 % pour les années 90 et supérieure à 3 % pour les années 2000). Le nombre de ces pays a plus que quintuplé durant la première décennie de 2000, passant de 12 à 65, et le nombre de pays pauvres s'est réduit de moitié, passant de 55 à 25 (voir les cartes).

LE BASCULEMENT DE LA RICHESSE MONDIALE

Le monde à quatre vitesses dans les années 90

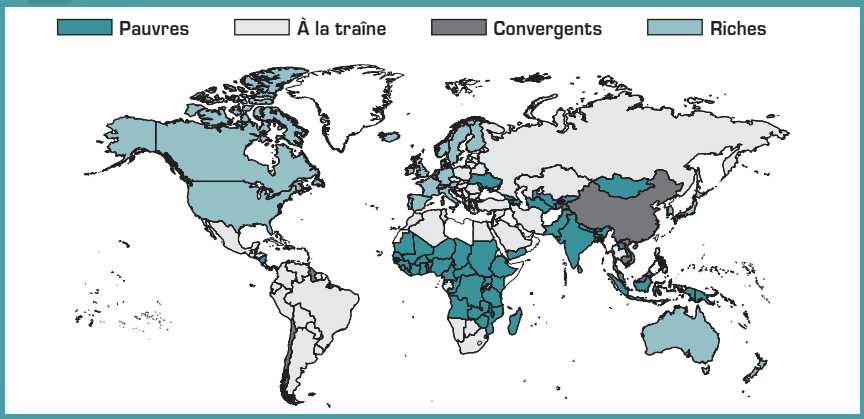

Le monde à quatre vitesses dans les années 2000

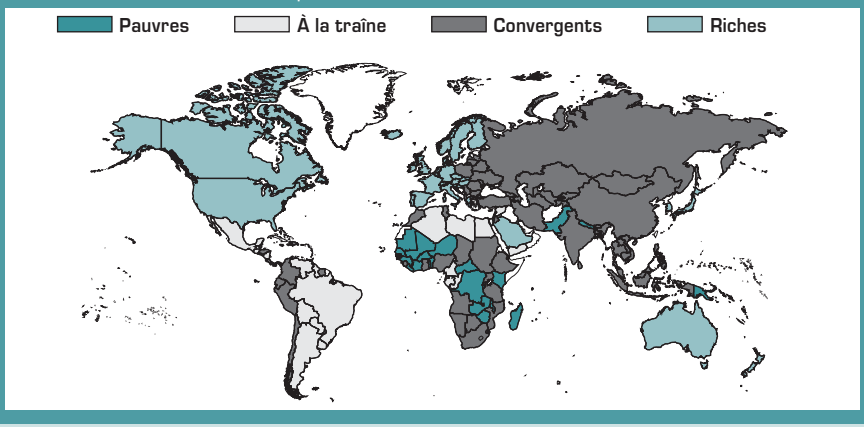

Cette carte est fournie à titre illustratif et ne préjuge en rien du statut d'un territoire représenté sur cette carte ou de la souveraineté sur ce dernier.

En même temps que la mondialisation s'est intensifiée, de nombreux pays sont passés d'un statut de pays « pauvre » ou « à la traîne » à celui de pays « convergent ».

Source : OCDE (2010), *Perspectives du développement mondial*, OCDE, Paris.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888932474594*

Il n'est pas toujours facile de distinguer entre le rôle joué par la mondialisation et les facteurs nationaux dans cette nouvelle dynamique de croissance. Mais l'impact de la mondialisation sur la convergence récente de nombreux pays est manifeste, au moins de deux manières : tout d'abord, depuis quelques années, ces pays concurrencent les pays émergents dans leurs relations économiques avec les pays développés ; d'autre part, ces pays sont tirés en avant par leurs relations commerciales accrues avec les pays émergents.

De nouveaux pays attractifs pour les pays « du Nord »

Certains pays connaissent une dynamique comparable à celles des BRIC, et pourraient prendre le relais de la croissance mondiale dans les années à venir. Il s'agit notamment du Bangladesh, de l'Égypte, de l'Indonésie, de l'Iran, du Nigeria, du Viêtnam, du Pakistan ou encore des Philippines. Ces pays ont en commun une démographie dynamique et des niveaux de salaires faibles. Ils ont connu une forte croissance ces dernières années, en partie du fait de leur récent pouvoir d'attraction sur les entreprises des pays du Nord. En effet, le développement des pays émergents s'est accompagné d'une certaine hausse des coûts de la main-d'œuvre. En Chine, en Inde ou en Europe de l'Est, les coûts de production augmentent. Comme l'illustre l'exemple ci-dessous, ces pays doivent à présent lutter contre la concurrence des économies moins chères et plus stables, prêtes à suivre leur exemple et à prendre à leur tour le train du développement.

Les bienfaits du commerce « Sud-Sud »

Les pays « convergents » doivent sans doute une part de leur croissance à leur récent pouvoir d'attraction sur les pays du Nord. Mais les pays en développement croissent aussi grâce à leurs relations commerciales avec d'autres pays en développement. Celles-ci sont de plus en plus importantes, qu'il s'agisse des exportations ou de l'investissement. Elles sont des facteurs de développement majeurs.

Entre 1990 et 2008, les exportations entre pays en développement sont passées de 0.5 billion à près de 3 billions de dollars. Elles représentent aujourd'hui près de 20 % du commerce mondial, contre 7.8 % en 1990. L'Inde et la Chine jouent ici un rôle moteur. Si la Chine reste l'atelier du monde, plusieurs pays d'Asie du Sud-Est sont devenus ses fournisseurs en composants et en pièces

Fabrication de bagages ou de jouets : Slovaquie et Chine désormais trop chères

« En 1997, nous nous sommes installés en Slovaquie. Notre autre unité européenne supprimait 100 emplois, nous en créions 100 ici, à Samorin, au bord du Danube. L'usine slovaque du bagagiste américain Samsonite était plus compétitive. Cela a duré neuf ans [...]. En 2006, Samsonite a fermé l'usine de 350 personnes et transféré la production en Chine », explique Vladimir Osvalda, l'ancien directeur du site slovaque, cité par l'hebdomadaire *The Economist*. « Tout va plus vite, de plus en plus vite. »

La croissance économique a poussé les salaires à la hausse en Slovaquie. Dans certains secteurs à faible création de valeur ajoutée, elle a réduit l'attrait de ce qui fut jadis l'un des principaux atouts du pays. Les pays d'Europe centrale subissent à leur tour le risque des délocalisations. Dans les Balkans, dans les pays de l'ex-Union soviétique, en Afrique ou en Asie, une main-d'œuvre meilleur marché est désormais accessible.

Mais en Chine également, les régions industrialisées de la côte ont vu les coûts salariaux augmenter significativement. Dans la région de Dongguan, le salaire moyen a progressé de 25 % entre 2000 et 2005. Certains secteurs doivent s'adapter. La fabrication de jouets, par exemple. En 2005, plus de 80 % des jouets importés dans l'Union européenne provenaient de Chine. Mais, en 12 mois, les coûts de production sur place ont augmenté de 20 % à 30 %. Dans la province du Guandong, où se concentre la majeure partie de l'industrie du jouet, le nombre de producteurs a chuté en trois ans de 10 000 à 2 000 unités. La cause ? En partie la hausse du prix des matières premières qui a suivi l'augmentation des prix pétroliers, mais aussi la hausse des salaires : en deux ans, ces derniers ont progressé de 20 %.

détachées. Le Viêtnam, par exemple, qui a connu des taux de croissance avoisinant les 8 % ces dernières années, produit de plus en plus de biens intermédiaires à destination de la Chine.

En Afrique, des pays comme l'Angola, la Guinée équatoriale, le Nigeria, la République du Congo ou le Soudan bénéficient de la demande énergétique croissante de la Chine. Ces pays représentent plus de 80 % des exportations africaines de pétrole et de matières premières vers la Chine. Quant à l'Afrique du Sud, elle réalise 86 % des exportations du continent africain vers l'Inde.

En termes d'investissement international, les jeunes multinationales des BRIC ne sont pas en reste. Depuis quelques années, elles investissent beaucoup dans les pays en développement. Par exemple, aujourd'hui, les principaux opérateurs de télécommunications dans les pays en développement sont issus de pays en développement. La Chine s'illustre, ici encore. De plus en plus, elle se positionne comme constructeur d'infrastructures et de bâtiment en Afrique, au Maghreb ou en Éthiopie, par exemple. Elle s'implante également de

L'IMPORTANCE DU COMMERCE SUD-SUD

Flux commerciaux intrarégionaux Sud-Sud, 2008, en milliards USD

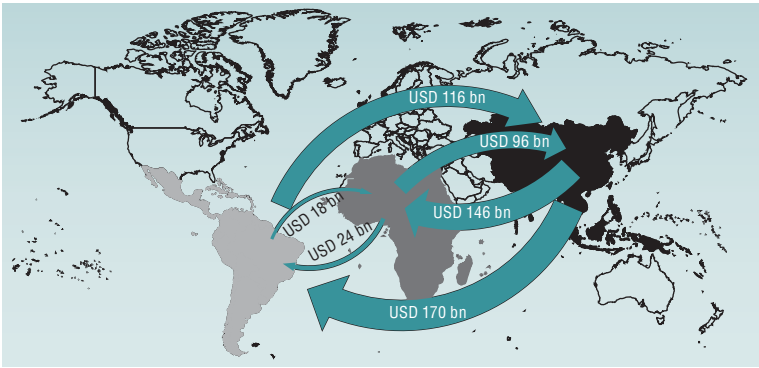

Les échanges entre pays d'Asie, tirés par le développement de l'Inde et de la Chine, occupent environ les trois quarts du commerce Sud-Sud. Mais les pays asiatiques échangent aussi en très grandes quantités avec l'Amérique latine et avec l'Afrique.

Source : OCDE (2010), *Perspectives du développement mondial*, OCDE, p. 78,
StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888932288394*

plus en plus dans le secteur minier et l'achat de terres agricoles, dans plusieurs pays africains. Mais on pense également au constructeur automobile indien Tata Motors, qui a lancé en 2008 la Nano, la « voiture du peuple », à destination des nouveaux consommateurs des pays en développement. Celle-ci a néanmoins connu un succès mitigé.

Le lien entre mondialisation et développement, souvent indirect, peut être difficile à appréhender. Mais il est indéniable que l'ouverture des pays en développement aux échanges internationaux, notamment avec la Chine et l'Inde, a stimulé leur économie. On estime en effet qu'un point de croissance supplémentaire de la Chine génère environ 0.2 point de croissance chez les pays pauvres et 0.3 point chez les pays à revenus intermédiaires.

Cela dit, l'intégration croissante des pays en développement, avec les économies du Nord comme avec celles du Sud, ne semble pas bénéficier à tous les pays de la même manière.

Des dynamiques très différentes selon les pays

Au cours des 20 dernières années, l'accélération de la mondialisation s'est accompagnée, à l'échelle mondiale, d'un recul de l'extrême pauvreté. Depuis 1990, le nombre de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour a diminué d'un quart, soit de 500 millions. Entre 1990 et aujourd'hui, la proportion de personnes en-dessous de ce seuil est passée de 31 % de la population mondiale à 19 %.

Cela dit, ces chiffres tiennent beaucoup aux bons résultats de la Chine. Le revenu par habitant y a progressé ces 15 dernières années plus vite que dans la plupart des pays en développement. En 1981, 835 millions de Chinois vivaient avec moins de 1.25 dollar par jour. Aujourd'hui, ils sont « seulement » 208 millions. L'usine du monde tourne donc à plein régime, mais sans forcément faire le bonheur de ses voisins. Dans les autres pays et régions du monde, la pauvreté ne diminue pas, et parfois s'accroît.

En Asie du Sud, le nombre de pauvres a augmenté malgré les forts taux de croissance de nombreux pays de cette région. L'Inde a vu leur nombre bondir de 36 millions sur la même période. Cela dit, en proportion de la population totale, la pauvreté y a baissé tout de même, passant de 58 % à 42 %. Cela dit, si des millions d'Indiens sont désormais passés au-dessus du seuil de 1.25 dollar par jour, les trois quarts d'entre eux restent sous la barre des 2 dollars quotidiens.

Quant à l'Afrique subsaharienne, elle accuse toujours un grand retard de développement. Le taux de pauvreté extrême affecte environ 50 % de la population depuis 30 ans, et deux tiers des personnes les plus pauvres du globe résident en Afrique. Il n'en a pas été toujours ainsi. En 1970, l'Afrique abritait 11 % des pauvres de la planète, contre 76 % en Asie. Le rapport s'est totalement inversé en moins de 30 ans.

Certaines zones de la planète se sont appauvries. En 2011, le pays le plus pauvre était comparativement plus pauvre que le pays le plus pauvre en 1980. Une grande partie de l'humanité continue de vivre avec moins de 1 dollar par jour.

La mondialisation peut être un facteur d'instabilité

Tous les pays en développement n'ont pas bénéficié de la mondialisation. Pour de nombreux pays, les 20 dernières années ont été synonymes de stagnation. En 2006, le PIB de 42 pays dans le monde ne dépassait pas 875 dollars par habitant. Parmi eux, 34 étaient en Afrique subsaharienne (Madagascar, Guinée, République démocratique du Congo…), quatre en Amérique latine (Bolivie, Guyana, Honduras, Nicaragua) et trois en Asie (Birmanie, Laos, Viêtnam, ce dernier ayant néanmoins rejoint en 2010 le groupe des pays à revenu intermédiaire). Parmi les 49 pays les moins avancés selon la définition des Nations Unies, on peut également citer le Bangladesh, le Yémen ou Haïti.

Pourquoi ces pays ne parviennent-ils pas à se hisser sur la scène économique internationale ? De multiples facteurs entrent en jeu. Les conditions géographiques et climatiques, ainsi que les situations de conflits, étouffent parfois dans l'œuf toute perspective de développement. Le contexte politique joue également un grand rôle. Certes, le plus souvent, c'est l'isolationnisme, et non l'ouverture aux échanges, qui est facteur de sous-développement. Le modèle autarcique de la Corée du Nord en témoigne. Mais l'ouverture aux échanges engendre aussi certains facteurs de fragilisation. L'un des principaux défauts de la mondialisation est l'instabilité qu'elle engendre. Cette instabilité se manifeste de plusieurs manières :

La dépendance à l'égard des matières premières

Certains pays sont essentiellement présents sur la scène économique internationale grâce à leurs matières premières, qui recouvrent l'agriculture et l'extraction minière et pétrolière. Or, les prix de ces matières premières sont très volatils. Ils dépendent de l'offre et de la

demande mondiale. Les pays cantonnés à la monoexportation de matières premières, comme de nombreux pays africains ou le Venezuela, par exemple, avec le pétrole, sont à la merci de la chute des cours. Il en va de même pour les minerais et les produits agricoles, comme le coton au Mali. Les pays doivent s'efforcer de diversifier leur économie pour se prémunir contre les chocs et s'assurer des sources de revenus plus stables.

L'exposition aux bulles spéculatives

La libre circulation des capitaux à travers les frontières met certes de l'huile dans les rouages de l'économie, mais elle peut elle aussi être une source d'instabilité. Bénéfique à court terme, elle peut être dévastatrice à long terme si les capitaux injectés dans l'économie du pays sont purement spéculatifs. Certains investisseurs en quête de placements peuvent en effet acheter massivement des titres d'entreprises cotées dans les pays en développement, parfois sans commune mesure avec la valeur économique réelle générée par ces entreprises. Mais les bulles spéculatives ainsi créées peuvent éclater au moindre choc économique. La facilité avec laquelle les capitaux peuvent aujourd'hui circuler fait que l'argent injecté dans l'économie du pays peut en repartir aussi vite. C'est en partie cette logique qui est à l'origine des crises financières et économiques que le monde a connu dans les années 90, notamment dans les pays d'Asie du Sud-Est et en Argentine.

La fragilité des entreprises locales face à la concurrence internationale

Souvent, les pays en développement qui s'ouvrent n'ont pas d'opérateurs nationaux de taille à rivaliser avec les multinationales étrangères. Lorsqu'elles s'implantent, celles-ci captent l'essentiel des marchés au détriment des opérateurs nationaux, et parfois de secteurs entiers de l'économie. Les entreprises étrangères, occidentales ou issues des géants asiatiques, se voient ainsi parfois en situation de quasi-monopole, ce qui maintient des prix élevés et empêche les entreprises locales de se développer. Les opérateurs économiques nationaux restent acculés à des secteurs limités de l'économie nationale. Ainsi, une ouverture trop brutale aux échanges et aux investissements internationaux peut être risquée pour les pays qui ne disposent pas d'un tissu économique suffisamment développé. Ces risques pèsent sur la cohésion économique des pays en développement, mais aussi sur leur cohésion sociale.

La mondialisation a contribué à creuser certaines inégalités entre groupes sociaux

Dans une étude de 2008, l'Organisation internationale du travail (OIT) a montré qu'entre 1990 et 2005, les inégalités de revenus ont augmenté dans la majorité des pays. C'est vrai dans la plupart des pays développés, notamment du fait de la désindustrialisation progressive qu'ils ont connue. Les travailleurs les moins qualifiés, plus nombreux que les autres, ont vu leur salaire moyen s'amenuiser. Nous étudierons plus précisément au chapitre suivant ce creusement des inégalités de salaires dans les pays développés.

Dans les pays émergents, la mondialisation a parfois engendré une croissance « en trompe l'œil ». Au cours des années 80 et 90, les inégalités n'ont cessé d'y augmenter. Le Mexique, par exemple, s'est hissé au cours de cette période parmi les dix pays les plus dynamiques en matière de commerce international. Pourtant, il semble aujourd'hui plus inégalitaire qu'il ne l'était il y a dix ans, puisqu'aujourd'hui, près de la moitié des 109 millions de Mexicains vivent avec moins de 400 pesos (environ 30 dollars) par jour, alors que 10 % de la population possède l'équivalent de la moitié du PIB.

De même, la Chine a vu ses inégalités se creuser parallèlement à sa croissance effrénée entre 1990 et 2005. Cela dit, depuis 2005, les inégalités de revenus semblent s'être quelque peu modérées, et ont même reculé dans certaines régions chinoises (voir le graphique). En Inde, le contraste est frappant entre la *shining India* de Bangalore, par exemple, et le reste du pays. Les industries *high tech* n'emploient que 0.2 % des Indiens actifs, et ceux qui participent à la mondialisation *via* les exportations de produits à haute valeur ajoutée ne représentent que 2 % des travailleurs. Selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 92 % de l'activité économique en Inde dépend du secteur informel. Le monde rural reste gangrené par la corruption et la mauvaise gouvernance locale. À l'intérieur d'un même pays, les gagnants et les perdants de la mondialisation se croisent. Cela dit, dans d'autres pays émergents, comme le Brésil et l'Afrique du Sud, les inégalités se sont réduites au cours des deux dernières décennies (voir le graphique).

ÉVOLUTION DES INÉGALITÉS EN CHINE ET AU BRÉSIL

Coefficient de Gini, 1985-2007

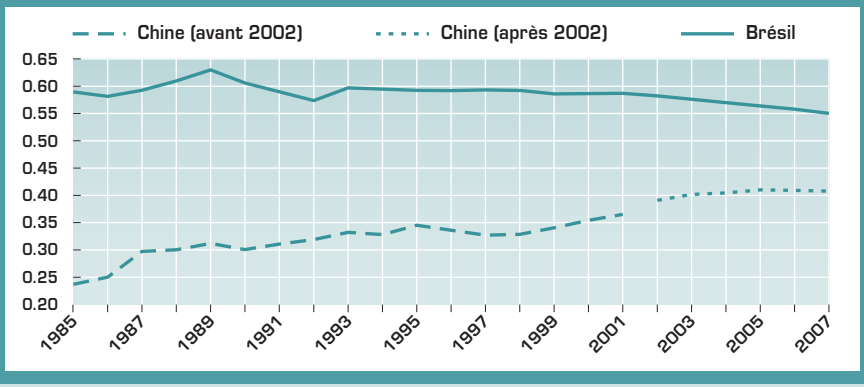

Le coefficient de Gini est un nombre variant de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite (tout le monde a le même revenu) et 1 signifie l'inégalité totale (une personne a tout le revenu, les autres n'ont rien). Au Brésil, les inégalités semblent se modérer, mais leur niveau de départ est bien plus élevé qu'en Chine. La Chine a connu une hausse des inégalités particulièrement marquée, avec une hausse particulièrement forte entre 1990 et 2005. Son coefficient de Gini est passé de 0.30 à 0.40 au cours de cette période, faisant passer les inégalités en Chine d'un niveau proche de la moyenne des inégalités dans les pays de l'OCDE (0.30) au niveau moyen des pays de l'OCDE où les inégalités sont les plus fortes. Toutefois, depuis 2005, le niveau des inégalités semble se stabiliser.

Source : OCDE (2010), *Perspectives du développement mondial*, OCDE, p. 113.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888932474613*

Les fruits de la mondialisation sont donc très inégalement répartis. L'intégration des économies aux marchés mondiaux influencent fortement les revenus du travail, en privilégiant certains secteurs dans la grande compétition mondiale. Ainsi, les hausses de revenus concernent surtout les travailleurs mobiles et ceux qui maîtrisent les technologies. La croissance économique rejaillit moins vite sur les travailleurs moins qualifiés, ainsi que sur ceux qui restent figés dans une zone géographique ou un secteur (s'ils ne migrent pas d'une activité en déclin vers une activité en expansion). Dans les

grands pays émergents, la pauvreté est moindre dans les villes. Les paysans chinois qui, ces dernières années, sont restés dans les campagnes, n'ont pas vu leurs revenus croître autant que ceux qui ont migré vers les villes.

Une certaine amélioration du niveau de vie

Si la mondialisation accentue parfois les inégalités, l'ouverture des frontières aux échanges est néanmoins allée de pair avec l'accroissement des classes moyennes à travers la planète. Nombreux sont ceux qui ont bénéficié du dynamisme économique et des créations d'emplois issus des échanges internationaux. Ils ont également bénéficié de la diffusion des technologies, des compétences et des savoirs à un rythme soutenu. Cela a parfois eu des effets très positifs sur la santé. La mortalité infantile a fortement baissé sur l'ensemble de la planète, et l'espérance de vie dans les pays en développement avoisine aujourd'hui 65 ans, ce qui représente néanmoins 10 ans de moins que dans les pays développés. Les taux d'alphabétisation ont augmenté de plus de 10 % depuis les années 70. La baisse de l'illettrisme renforce en retour l'interconnexion des pays en développement avec le reste de l'économie mondiale.

Sur le plan politique, la croissance économique et l'ouverture aux échanges ont également encouragé la demande de démocratie et de représentation. Une grande partie de la population mondiale vit aujourd'hui dans des pays dirigés par des gouvernements élus. Le nombre d'États acquis à la liberté des droits civils et politiques a progressé.

En guise de conclusion

Le tableau d'ensemble est donc contrasté. Comme dans les pays développés, la mondialisation est un facteur multiplicateur de progrès dans les pays en développement, en favorisant une meilleure allocation des ressources grâce à la mise en avant des avantages comparatifs, une diminution des coûts grâce aux économies d'échelle, et un dynamisme accru grâce aux transferts de technologie.

En 2007, un sondage mené par le Pew Research Center auprès des « citoyens ordinaires » de 47 pays indiquait que la majorité d'entre eux jugeaient que l'accroissement des liens commerciaux internationaux avait un impact positif pour leur pays. Ce point de vue était particulièrement répandu dans les pays les plus pauvres, notamment en Afrique subsaharienne. Sur les 10 pays africains couverts par le sondage, plus de 80 % des sondés considéraient le commerce international comme bénéfique.

Cela dit, les mutations que la mondialisation engendre accentuent aussi les fragilités de certains pays et de certaines catégories de la population. La mondialisation est un facteur d'instabilité, en mettant les opérateurs les plus faibles en concurrence directe avec des acteurs mieux armés, en mettant certaines populations à la merci des cours mondiaux et en marginalisant certains secteurs économiques. Mais le niveau de développement d'un pays n'est qu'en partie tributaire de la mondialisation (voir l'entretien avec Andrew Mold ci-après).

En somme, si la mondialisation est nécessaire au développement, elle n'en est pas pour autant une garantie et peut même comporter certains risques. Seule une série de politiques avisées, à la fois économiques et sociales, peut permettre d'en récolter pleinement les fruits. Citons-en quelques exemples.

Tout d'abord, pour sortir de la dépendance à l'égard des matières premières, il est important que les pays en développement diversifient leurs économies, comme on l'a dit plus haut. Outre la volatilité des cours des matières premières, on constate que ce secteur ne profite en général pas tellement aux autres secteurs économiques. Les États doivent donc profiter des périodes où les cours des matières premières sont élevés pour lutter contre la pauvreté et les inégalités, mais aussi pour se diversifier, en développant l'industrie et les services.

Ensuite, il faut que les pays tirent le plus possible parti de leur marché national. On ne se développe pas durablement en s'ouvrant du jour au lendemain au commerce international. Les pays qui s'ouvrent au commerce sans avoir une certaine base économique nationale au préalable ont en général de moindres performances à long terme.

De même, il est important que les pays en développement coopèrent davantage avec leurs voisins. Même si certains économistes voient l'intégration régionale comme un facteur de distorsions du

commerce international, il semble qu'elle joue néanmoins un rôle de marchepied vers l'économie mondiale, en particulier pour les petits pays. C'est un moyen pour eux de gagner en assurance et de tirer parti de leurs avantages comparatifs.

Enfin, l'innovation, l'éducation et l'apprentissage sont cruciaux pour tirer pleinement parti de la mondialisation. Si cela relève de l'évidence, dans de nombreux pays, l'action se fait attendre. La seule manière de se développer est d'acquérir les technologies et les connaissances des modes de production les plus performants, et la coopération Sud-Sud pourrait encore largement s'accroître dans ce domaine.

Entretien

Andrew Mold, ancien chef de l'unité du Financement du développement, Centre de développement de l'OCDE

« S'ouvrir au commerce international n'est pas une bonne chose en soi. Ce qui importe, c'est de gagner en valeur ajoutée, et surtout d'accroître la capacité technologique du pays. »

Selon vous, la mondialisation est-elle favorable au développement ?

Vaste question ! Dans l'ensemble, je dirais qu'une ouverture lente et progressive à l'économie mondiale est bénéfique aux pays en développement. Sur le plan économique, l'économie de marché et la diffusion des technologies sont des vecteurs de progrès. Certains phénomènes récents, comme le fait que certaines multinationales adaptent leurs produits aux consommateurs les plus pauvres, la « base de la pyramide », selon les termes de C.K. Prahalad, sont aussi positifs pour le développement.

Néanmoins, d'autres aspects de la mondialisation sont inquiétants, comme la pression sur les salaires des travailleurs moins qualifiés dans certains pays développés, ou les questions liées à l'environnement et au caractère durable de la croissance. L'épuisement des ressources et la préservation de l'environnement est une contrainte majeure pour la croissance. Le fait que plusieurs pays interviennent dans la production d'un même bien peut conduire à une plus grande efficacité en termes de répartition des coûts, mais cela peut aussi avoir un impact négatif sur l'environnement. Par exemple, le fait que les agriculteurs zambiens produisent des petits pois pour les supermarchés anglais ou l'exportation des fleurs d'Éthiopie ou de Colombie vers les Pays-Bas est sans doute bon pour les personnes qui travaillent dans ces secteurs, mais les trajets aériens que cela induit sont une importante source de pollution et d'émissions de CO_2.

Je partage également l'avis d'auteurs tels que Peter Gibbon et Stefano Ponte qui, dans leur ouvrage *Trading down: Africa, Value Chains and the Global Economy*, observent que la majorité des pays africains sont cantonnés à une petite portion des marchés mondialisés, circonscrits à certains types de production, car un petit nombre d'acteurs contrôlent les chaînes de valeur. Certains acheteurs agissent comme de véritables monopoles dans leurs rapports avec les fournisseurs agricoles des pays en développement. On se retrouve avec un ou deux acheteurs et des milliers de vendeurs, ce qui n'est pas favorable au bon fonctionnement du marché.

Bref, si la mondialisation est plutôt positive dans l'ensemble, elle pose aussi d'importants problèmes, qui nécessiteraient des solutions mondiales.

Entretien

N'y a-t-il pas d'exemple de pays qui se soient développés sans s'être ouverts au commerce international ?

L'Albanie à l'époque communiste et la Corée du Nord actuelle sont des exemples d'économies quasiment autarciques. On ne peut pas dire que ces pays aient connu des *success stories* économiques ! Non, un pays replié sur lui-même ne peut pas se développer durablement. Mais il existe de multiples façons de s'ouvrir. Certains pays ont développé leurs exportations tout en protégeant en partie leur marché national. C'est ce qu'a fait la Corée dans les années 60 et 70. À l'inverse, le Mexique, qui a réussi à accroître considérablement l'importance et la diversité de ses exportations, connaît une croissance du PIB par habitant faible, voire stagnante. Comment expliquer ces différences entre les deux pays ? L'important n'est pas le volume des échanges ou de l'IDE, mais le type d'échanges et le type d'IDE, ainsi que le niveau et l'efficacité de la réglementation. Bien que leur volume ait augmenté rapidement, la valeur ajoutée des exportations mexicaines réalisées grâce aux *maquiladoras* (usines produisant, à partir de composants importés, des produits destinés à l'exportation) reste très faible, en partie parce qu'ils doivent payer leurs composants plus chers que leurs concurrents asiatiques.

S'ouvrir au commerce international n'est pas une bonne chose *en soi*. Ce qui importe, c'est de gagner en valeur ajoutée, et surtout d'accroître la capacité technologique du pays. Il faut que les pays en développement puissent grimper dans la chaîne de valeur au lieu d'être cantonnés à la production de biens à faible valeur ajoutée. Même la Chine est confrontée à ce défi. Le gouvernement chinois pousse les multinationales à réaliser des transferts de technologies, de compétences, etc., mais ces efforts sont en partie illusoires, car au final l'effectivité des transferts de technologies est, pour une large part, entre les mains de multinationales qui n'y sont pas toujours favorables.

L'ouverture des frontières au commerce a été un mot d'ordre longtemps mis en avant comme condition au développement. Pourtant, les pays qui se sont développés le plus, comme la Chine, ont conservé certains contrôles sur les échanges internationaux, notamment sur la circulation des capitaux.

Les pays en développement doivent-ils s'ouvrir ou pas ?

C'est une question clé. Certaines études récentes parlent de « valeurs de seuil » : un pays seul ne peut bénéficier des flux commerciaux et de capitaux s'il n'a pas au préalable un niveau minimum de capacité institutionnelle et de capital humain. À défaut, l'ouverture engendre une instabilité accrue associée aux politiques les plus libérales. Beaucoup de pays pauvres ont connu cette situation.

Suite notamment à la crise financière et économique, je pense que nous allons vers des politiques plus pragmatiques. Par exemple, le FMI a indiqué récemment que certaines formes de contrôles de la circulation des flux économiques pouvaient être bénéfiques dans certains cas. Les pays en développement doivent chercher à développer leur propre *policy mix*.

Concernant l'ensemble des pays en développement, les* Perspectives du développement mondial 2010 *[mises à jour en 2012] exprimaient un regain d'optimisme. Elles indiquent notamment que si les années 90 ont été une « décennie perdue » pour beaucoup d'entre eux, la décennie passée a été beaucoup plus positive. La mondialisation est donc porteuse d'espoir pour ces pays ?

Oui, il y a de l'espoir. Plusieurs facteurs expliquent les progrès économiques des pays en développement : au cours de la première décennie 2000, le contexte économique international s'est beaucoup amélioré pour le monde en développement, avec des taux d'intérêt faible et une liquidité mondiale abondante. De plus, aujourd'hui, les pays en développement mènent en général des politiques macroéconomiques et budgétaires beaucoup plus prudentes. En outre, depuis les années 90, les flux commerciaux et d'investissements Sud-Sud ont été beaucoup plus dynamiques qu'auparavant. Et enfin, au cours de la première décennie 2000, les termes des échanges internationaux sont devenus bien plus intéressants pour les pays en développement, notamment avec la hausse du prix des matières premières, en particulier minérales, alimentée par la demande des deux géants asiatiques. Producteurs de matières premières, les pays en développement attendaient ces hausses des prix depuis des années.

Entretien

Mais cette nouvelle situation est à double tranchant. Selon le rapport sur l'agriculture de l'OCDE et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les prix des céréales devraient encore augmenter d'environ 40 % au cours de la prochaine décennie. Or, certains pays en développement sont des importateurs nets de denrées alimentaires, et ce phénomène rend leurs importations plus chères. Par conséquent, ce nouveau contexte crée des opportunités mais engendre aussi des défis importants. La hausse du prix des produits alimentaires de base commence déjà à avoir de graves répercussions dans certains pays.

Dans l'ensemble, la mondialisation semble avoir pour effet de creuser les inégalités…

Cela peut arriver, mais les gouvernements ne devraient pas invoquer la mondialisation pour justifier le creusement des inégalités. Ce phénomène touche d'ailleurs aussi les pays développés, comme l'indique le rapport de l'OCDE de 2011 intitulé *Toujours plus d'inégalité*. Par exemple, aux États-Unis, la croissance enregistrée jusqu'à la crise a principalement bénéficié à la frange la plus aisée, soit entre 1 % et 5 % de la population. Dans le même temps, les salaires des travailleurs les moins qualifiés ont stagné (voir le chapitre 6). Les gouvernements peuvent changer cela, notamment par la fiscalité et la protection sociale : le creusement excessif des inégalités n'est pas une conséquence « naturelle » de la croissance et du développement.

Pour en savoir plus

OCDE

Sur Internet

Site du Centre de développement de l'OCDE : Ce site donne accès à la plupart des rapports, bases de données, travaux et conférences et du Centre de développement de l'OCDE, qui traitent en partie de l'impact de la mondialisation sur le développement.
www.oecd.org/dev-fr

Publications

Perspectives du développement mondial (2010) : Le premier volume de cette nouvelle série du Centre de développement de l'OCDE, intitulé *Le basculement de la pauvreté* et paru en juin 2010, examine en particulier l'impact de l'essor des grandes économies émergentes sur le développement, la pauvreté et les inégalités.

L'impact social de l'investissement direct étranger (2008) : Cette Synthèse de l'OCDE se penche sur l'impact social réel de l'investissement direct étranger dans les pays en développement. Cela comprend les retombées de l'IDE pour les travailleurs, les conditions de travail dans les multinationales par rapport aux entreprises locales, les retombées de l'IDE pour l'économie dans son ensemble et les moyens par lesquels les gouvernements peuvent faire en sorte que l'IDE favorise le développement.

AUTRES SOURCES

Sur Internet

Site « Données et recherches » de la Banque mondiale : Ce site de la Banque mondiale contient de nombreuses données, informations et analyses, y compris les estimations des taux de pauvreté à travers le monde et par région.
http://econ.worldbank.org

Rapport 2010 de l'ONU sur les Objectifs du Millénaire pour le développement 2010 : Ce rapport évalue périodiquement les progrès vers la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement. Le rapport 2010 montre notamment que la pauvreté extrême (proportion de personnes vivant avec moins de 1.25 dollar par jour) s'était réduite dans la plupart des régions du monde au cours des années 90, jusqu'à la crise de 2008 qui a provoqué un rebond de l'extrême pauvreté.
www.un.org/fr/millenniumgoals/report2010.shtml

Publications

Perspectives pour l'économie mondiale de la Banque mondiale : Les perspectives annuelles de la Banque mondiale (*World Bank Economic Outlook*) demeurent l'un des outils d'analyse les plus exhaustifs à la disposition des responsables politiques. Elles dressent l'inventaire de l'état du développement économique dans les pays en développement.

The Fortune at the Bottom of the Pyramid (1re édition en 2004) : L'économiste C.K. Prahalad explique comment le développement économique pourrait gagner les rives des pays en développement si les multinationales considéraient les populations pauvres du Sud comme des consommateurs à part entière, à travers une stratégie commerciale adaptée à leurs besoins et à leur pouvoir d'achat. Elles ouvriraient un marché de 4 milliards de consommateurs potentiels.

In Defense of Globalization (1re édition en 2004) : Le professeur Jagdish Bhagwati, de l'Université de Columbia, a relevé les nombreuses critiques portées à l'encontre de la mondialisation au cours des 20 dernières années. Il a voulu y répondre point par point, en insistant notamment sur les questions liées au développement économique.

6

Si la concurrence des pays à bas coût de main-d'œuvre a certaines conséquences négatives sur l'emploi dans les pays de l'OCDE, le lien entre mondialisation et pertes d'emploi est moins évident qu'il n'y paraît. D'autre part, sauf en période de chocs économiques tels que la récession que nous venons de connaître, la mondialisation semble au total créer plus d'emplois qu'elle n'en détruit. De même, au total, l'accroissement des inégalités de salaires constaté au cours des 20 dernières années semble davantage lié aux technologies et aux législations mises en œuvre qu'à la mondialisation. Reste que celle-ci accroit indéniablement la précarité de certains emplois. Le défi est d'aider au mieux les « perdants » de la mondialisation à rester dans la course et à saisir les nouvelles opportunités qu'offre l'ouverture des frontières aux échanges.

La mondialisation est-elle bénéfique à l'emploi ?

En guise de préambule…

En janvier 2008, le fabricant de téléphones portables Nokia annonce la fermeture de son usine de Bochum, en Allemagne. La production sera transférée à Cluj-Napoca, en Roumanie, entraînant la suppression de 2 300 emplois. Un an plus tôt, Ben-Q/Siemens et Motorola ont également fermé leurs sites de production en Allemagne. Pourtant, né moins de 15 ans auparavant, le marché de la téléphonie mobile est encore jeune. Devant l'émotion déclenchée par l'annonce, les autorités allemandes se sont prononcées pour un remboursement des 17 millions d'euros obtenus des pouvoirs publics par Nokia.

La concurrence internationale se renforce dans la plupart des secteurs. Les entreprises veulent réduire leurs coûts. Depuis de nombreuses années, les délocalisations sont un instrument pour y parvenir. La diversification et l'internationalisation des actionnariats a réduit, au fil du temps, l'ancrage local de toute une série d'entreprises. De ce fait, la mondialisation engendre de l'incertitude et inquiète les travailleurs des pays développés. Leur emploi leur semble en permanence en sursis, susceptible d'être transféré à l'autre bout de la planète.

Cette incertitude perdure depuis plusieurs décennies, et la crise économique de 2008 n'a fait que l'accroître avec ses effets dévastateurs sur l'emploi. Dans de nombreux pays, la situation de l'emploi s'est fortement dégradée. Les économies auparavant caractérisées par des taux de chômage relativement faibles ont vu ces taux s'envoler. Entre décembre 2007 et mars 2010, ils sont passés d'environ 4.5 % à un peu plus de 8 % au Royaume-Uni. La hausse du chômage a été encore plus aigüe aux États-Unis, les taux passant d'environ 4.5 % à près de 10 % de la population active.

Ce chapitre tente de brosser un tableau général de l'impact de la mondialisation sur l'emploi au cours des 20 dernières années. Un tel bilan n'est pas facile à établir. Comme on l'a vu, la mondialisation recouvre des phénomènes variés, du commerce international à l'investissement direct étranger, en passant par les migrations. Certains indices révélateurs permettent d'évaluer l'impact de la mondialisation sur l'emploi, mais ils peuvent aussi masquer des tendances de fond moins visibles. Cela concerne aussi bien le *volume* d'emploi que la *qualité* des emplois.

La mondialisation détruit certains emplois, mais en crée beaucoup d'autres

Les délocalisations sont certes douloureuses, mais elles ne sont qu'un aspect de la mondialisation. L'analyse des effets globaux de l'intégration économique accrue des différentes régions du monde révèle une réalité complexe. Nous évoquons ici essentiellement les tendances de l'emploi dans les pays de l'OCDE, car la question du chômage y est prégnante depuis la fin des Trente Glorieuses et que la mondialisation y est plus qu'ailleurs accusée de déposséder les travailleurs de leurs emplois. Certaines tendances de l'emploi dans les pays en développement et émergents apparaissent en creux.

Pertes d'emplois dues à la concurrence des produits issus des pays émergents

La concurrence faite par certains produits importés aux produits nationaux a engendré des pertes d'emplois dans les pays de l'OCDE. La nouvelle configuration des échanges internationaux, que nous avons abordée au chapitre 4, s'est caractérisée par une baisse de compétitivité d'un certain nombre de produits fabriqués dans les pays développés par rapport aux produits des pays émergents.

Le volume total d'emplois perdus du fait de la concurrence internationale est difficile à établir, car le lien entre les deux est souvent indirect et diffus. Néanmoins, l'évolution des chiffres de l'emploi dans certains secteurs d'activité est parlante. Depuis les années 90, l'emploi industriel a reflué dans la plupart des pays de l'OCDE, symptôme de la désindustrialisation des pays développés. Cela a été particulièrement manifeste dans le secteur du textile, avec le déluge de vêtements *made in China* sur les marchés occidentaux, à des prix imbattables, qui a été fatal à une grande partie du secteur textile dans plusieurs pays de l'OCDE dans les années 90. Toute une série d'entreprises se sont vues forcées de réduire leurs effectifs ou de mettre la clé sous la porte. Entre 1970 et 2003, le nombre de salariés du textile a chuté de plus de 60 % dans les pays membres du G7. Cette hécatombe a provoqué un recentrage des entreprises de l'OCDE sur les branches du textile à plus forte valeur ajoutée, comme les technologies, la conception, la haute couture, etc. Des tendances similaires ont touché le secteur de l'électronique grand public, des jouets, des objets

utilitaires domestiques et d'autres objets dont la production ne nécessite pas de compétences ou de technologies de pointe.

Néanmoins, certaines activités industrielles sont toujours pourvoyeuses d'emploi dans les pays de l'OCDE : l'agroalimentaire, la chimie (y compris celle des produits pharmaceutiques), ou l'automobile, par exemple. Ces secteurs ont maintenu leurs effectifs plus ou moins au même niveau au cours des 25 dernières années, du moins avant la crise économique récente. S'agissant de l'industrie agroalimentaire, la production industrielle doit souvent être localisée à proximité du marché d'écoulement. La concurrence internationale pèse donc d'un plus faible poids sur l'activité et le mode d'organisation. Le secteur est donc relativement à l'abri des vents de la concurrence internationale.

Mais cette concurrence peut aussi bénéficier aux travailleurs des pays développés. L'automobile, les médicaments, la chimie, sont largement soumis à la concurrence internationale, et cela n'a pas affecté l'emploi dans ces secteurs. Cela s'explique par le fait que, contrairement au textile ou à l'électronique grand public, les exportations et les importations dans ces secteurs se font essentiellement entre pays de l'OCDE. Or, ces pays fabriquent peu ou prou le même type de produits. Les importations de voitures allemandes en France, par exemple, ne menacent pas la production automobile française, puisque la France exporte aussi ses voitures en Allemagne et dans d'autres pays de l'OCDE. Ainsi, c'est surtout la concurrence de *certains* produits d'importation, les produits à moindre valeur ajoutée issus des pays en développement et émergents, qui provoque certaines pertes d'emplois dans les pays de l'OCDE.

Les pays de l'OCDE n'ont pas tous connu les mêmes évolutions. En Corée, au Mexique ou en Irlande, le nombre d'emplois dans l'industrie a augmenté. Le tissu industriel s'est développé plus tard dans ces pays, d'où un effet de rattrapage, soutenu entre autres par les investissements étrangers. Ainsi, c'est seulement dans les années 90 que le fabricant américain d'ordinateur personnel Dell s'est installé en Irlande. Ces dernières années, la plupart des PC Dell écoulés en Europe étaient assemblés à Limerick. Le groupe américain a créé plus de 4 500 postes en Irlande. Compte tenu de l'énorme volume d'ordinateurs exportés à partir de sa base irlandaise, Dell contribuait statistiquement à près de 5 % au PIB irlandais. En 2009, l'Irlande a toutefois tourné la page Dell. Pris en tenaille par

la crise mondiale, le constructeur informatique a décidé de transférer son unité de Limerick en Pologne.

La désindustrialisation du Nord et ses conséquences négatives sur l'emploi est également issue d'une autre forme de concurrence : la concurrence sur les salaires, qui pousse de nombreuses entreprises de l'OCDE à délocaliser leur production.

Pertes d'emplois dues aux délocalisations

On ne saurait minimiser l'impact des délocalisations dans les pays de l'OCDE. Certaines enquêtes ont de quoi inquiéter. En 2005, l'une d'entre elles révélait que 40 % des patrons des plus grandes entreprises de la planète procédaient ou entendaient procéder à la délocalisation d'une ou de plusieurs unités à l'étranger. De nombreux emplois prennent aujourd'hui la direction, en premier lieu, de l'Asie, mais aussi désormais de l'Afrique du Nord, de l'Europe centrale ou même du Caucase… En 2005, par exemple, le fournisseur d'accès à Internet Lycos France, filiale du groupe espagnol Telefonica, a transféré une partie de ses opérations à Erevan, en Arménie.

Cette tendance ne se limite pas à l'industrie. Les services ne sont pas à l'abri des délocalisations. En 2004, une entreprise sur deux envisageait la relocalisation d'une activité de service. Aujourd'hui, dans les pays de l'OCDE, un travailleur sur cinq occupe une activité de service potentiellement « délocalisable ».

Les délocalisations sont une conséquence directe de l'accentuation de la mondialisation qui a eu lieu à partir des années 90. Comme on l'a vu, une fois levés la plupart des obstacles au commerce international, une fois rendues instantanées les communications, une fois facilitée l'implantation des entreprises à l'étranger et enfin, une fois internationalisées les chaînes de production, les entreprises n'ont guère tardé à aller chercher la main-d'œuvre dans les pays où elle leur coûte le moins cher.

L'impact des délocalisations sur l'emploi n'est pas univoque. Beaucoup d'entreprises ne délocalisent qu'une partie de leur production dans les pays émergents. Les emplois ainsi perdus sont ceux des branches à forte intensité de main-d'œuvre et à faible niveau de qualification, comme les activités d'assemblage, par exemple. Mais l'entreprise y gagne en productivité, en compétitivité, etc. Les économies qu'elle réalise lui permettent d'effectuer de nouveaux investis-

sements et, au total, ses ventes et son chiffres d'affaires s'accroissent, ce qui peut aussi lui permettre d'embaucher de nouveaux salariés.

Les pertes d'emplois ne sont pas seulement dues à la mondialisation

Si les délocalisations sont un symptôme particulièrement visible de l'impact de la mondialisation sur certains emplois, elles sont loin d'être le seul facteur de pertes d'emplois dans les pays développés. En Europe, moins de 5 % des suppressions de postes dans l'industrie et les services s'expliquent par une décision de délocaliser une activité dans un pays à main-d'œuvre meilleur marché. En France, par exemple, entre 1995 et 2001, les délocalisations avaient provoqué la suppression de 13 500 emplois industriels, un chiffre relativement faible par rapport à l'ensemble des suppressions de postes. Une étude sur les années 2002-04 montrait que trois quarts des pertes d'emplois en Europe provenaient des restructurations internes, dues à l'amélioration des technologies, des processus ou aux virages stratégiques des entreprises. Les faillites étaient quant à elles à l'origine de 15 % des pertes d'emplois.

Aux États-Unis, la proportion de licenciements dus aux délocalisations reste également faible, même si elle a augmenté ces dernières années. Alors qu'en 2003, 13 000 pertes d'emplois ont été la conséquence de délocalisations, soit moins de 1 % des pertes totales d'emploi, au premier trimestre 2004, le nombre d'emplois supprimés à cause des délocalisations avait atteint 2 % du total des licenciements. Comme en Europe, la majeure partie des disparitions d'emplois aux États-Unis a été la conséquence des gains de productivité réalisés grâce aux nouvelles technologies, ainsi que de réorganisations stratégiques des entreprises.

Certes, on peut considérer que la mondialisation n'est pas tout à fait étrangère à ces facteurs. Comme on l'a vu, l'intégration économique accrue des pays a favorisé la croissance par le biais de gains de productivité et par la diffusion des nouvelles technologies, permettant aux entreprises de gagner considérablement en productivité. On peut donc voir les pertes d'emplois dus aux gains d'efficacité, aux restructurations et aux faillites des entreprises comme des conséquences *indirectes* de la mondialisation. Mais ces gains d'efficacité et de productivité sont aussi créateurs d'emplois. Quoi qu'il en soit, l'ouverture des frontières aux échanges et aux investissements n'est pas seule en cause.

Création de nombreux emplois dans les industries de pointe et les services

La crise économique récente a provoqué une montée dramatique du chômage dans la plupart des pays de l'OCDE. L'interdépendance économique croissante des États a facilité la propagation du choc, mais elle n'en est pas la cause. Ce sont les dysfonctionnements du secteur financier et certains déséquilibres macroéconomiques qui l'ont provoquée (voir le chapitre 8). Au cours de la décennie qui a précédé la crise, le nombre total d'emplois dans les pays de l'OCDE n'a pas reculé, au contraire. La disparition d'emplois dans certains secteurs a été compensée par la création de millions d'emplois.

De nouveaux métiers sont apparus, en particulier dans les services. En Allemagne, ce secteur avait créé 3 millions d'emplois entre 1995 et 2003. À elles seules, les activités commerciales de services aux entreprises (comptabilité, ressources humaines, centres d'appel, *web design*, logistique, etc.), l'hôtellerie et la restauration, les soins de santé et l'aide aux personnes ont donné le jour à plus de 2.5 millions de postes de travail. Souvent, ces nouveaux métiers de services engendrent une plus grande valeur ajoutée que les métiers à forte intensité de main-d'œuvre. La richesse ainsi créée peut être réinvestie dans des activités nouvelles, qui sont à leur tour source de nouveaux emplois.

Les emplois créés dans les services ont, en moyenne, surpassé en nombre les emplois perdus dans l'industrie dans les pays développés au cours de la dernière décennie. Entre 1995 et 2005, le taux d'emploi dans la zone OCDE avaient progressé annuellement de 1.1 %. Cette progression est supérieure à l'augmentation générale de la population, qui a été de 1 % en moyenne par an. La mondialisation et la concurrence des pays à bas coût n'ont donc pas empêché l'économie des pays membres de l'OCDE de créer davantage d'emplois. Mieux : les gains de productivité qu'elles ont suscités dans les économies de l'OCDE ont donné naissance à de nombreux emplois, dans des secteurs à valeur ajoutée supérieure. En 2007, à la veille de la récession économique mondiale, le taux de chômage moyen dans les pays de l'OCDE a atteint un plancher sur les décennies 1990-2000, avec un taux moyen d'environ 5 % pour la zone OCDE.

D'autre part, pour les pays en développement, et en particulier les pays émergents, la mondialisation a favorisé la création d'emplois, que ce soit sous la forme de création de nouvelles entreprises, ou d'implantation d'entreprises issues de délocalisations dans les pays

développés. Ainsi, malgré la difficulté de chiffrer ces tendances avec précision, le bilan global montre qu'au total, la mondialisation a suscité plus de créations que de destructions d'emplois.

Mais les emplois ne sont pas une variable d'ajustement comme les autres. Les États ne peuvent ignorer les « perdants » de la mondialisation. Des mesures d'ajustement et de reconversion doivent être mises en place pour répondre aux défis de la mondialisation (voir l'entretien avec Paul Swaim à la fin de ce chapitre). D'autre part, le solde positif ici évoqué ne concerne que le *volume* d'emploi. Qu'en est-il de la *qualité* des emplois ? C'est bien souvent sur cette question que la mondialisation est montrée du doigt.

LA CRISE : UN IMPACT PROFOND MAIS BREF SUR LES ÉCHANGES, PLUS DURABLE SUR L'EMPLOI

Variation trimestrielle du PIB, des échanges et de l'emploi dans les pays du G20, en %

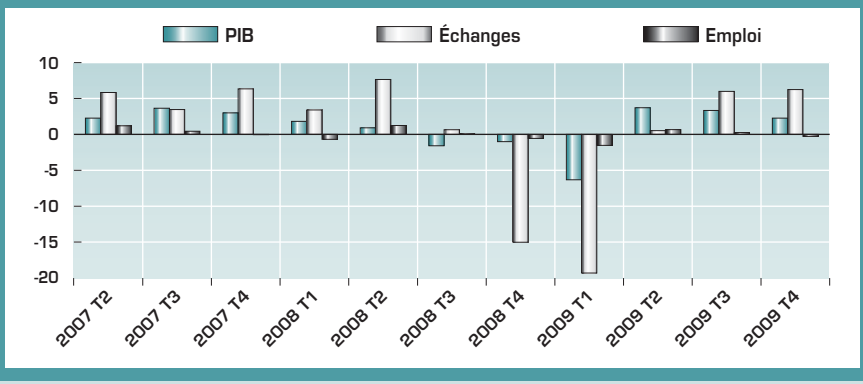

Note : Pour l'emploi, le pourcentage ne comprend pas les données de l'Inde, l'Indonésie et l'Arabie Saoudite. Les chiffres du PIB sont corrigés des variations saisonnières, ceux des échanges et de l'emploi ne le sont pas.

Si, dans l'ensemble, l'accroissement des échanges est bénéfique à l'emploi, à l'inverse, le haut degré d'intégration des marchés internationaux de biens et de services facilite la propagation des chocs qui peuvent se répercuter sur l'emploi.

Source : « Seizing the Benefits of Trade for Employment and Growth », rapport conjoint de l'OCDE, l'OIT, la Banque mondiale et l'OMC, disponible sur *www.oecd.org/dataoecd/61/57/46353240.pdf*.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888932474632*

Témoignage

Albert Lebleu, 62 ans, ex-ingénieur chez Metaleurop, Courcelles-les-Lens, France

« Le pire, pour nous, fut l'éloignement des centres de décision. »

La route qui conduit à Courcelles-les-Lens, dans le Nord-Pas-de-Calais, rappelle sur tout son long les grandes étapes historiques que la région a vécues. Celle-ci a connu la gloire avec les draperies, puis la richesse avec les charbonnages. Le plus haut terril d'Europe (186 mètres), avec sa silhouette de volcan, égaye le relief plat et monotone de ce coin du Nord-Ouest de la France. En 1914, au début de la Première Guerre mondiale, la ligne de front se fixa à 15 kilomètres. La zone n'échappa pas aux canonnades. Plus d'une dizaine de nationalités, venues de trois continents, s'entretuèrent dans les environs. C'était le temps de la mondialisation des conflits. Un cimetière militaire à l'entrée de la ville entretient le souvenir des événements.

Aujourd'hui, les maisons basses soulignent la nature paisible de cette bourgade de quelques milliers d'âmes. Dans une salle au premier étage du petit hôtel de ville, Albert Lebleu s'active au milieu d'un bric-à-brac de caisses, de chaises empilées et d'ordinateurs sans âge.

À 62 ans, cet ingénieur chimiste de formation, les cheveux grisonnants, affiche encore une belle allure énergique. Les différentes associations dont il a la charge, dont celle qui regroupe les anciens salariés de Metaleurop, l'occupent pratiquement autant qu'avant. Mais cette fois à titre bénévole. Son usine a fermé brutalement en 2003. Après 33 années de loyaux services dans la fonderie de Metaleurop Nord, Albert Lebleu a accepté sa mise en retraite anticipée. Pendant ces années, il a été le témoin de l'impact de la mondialisation sur son entreprise. Entré en 1970, il a occupé de multiples fonctions. En 1975, sa contribution à un programme de recherche interne conduit à l'adoption d'un processus encore unique au monde, dans le domaine de la production de germanium. Le brevet porte toujours son nom, à côté du nom des deux autres collègues qui ont mis au point le procédé avec lui.

Aujourd'hui, la fierté se lit encore dans les yeux d'Albert Lebleu lorsqu'il évoque le passé de son usine. Dans les années 60, la fonderie Metaleurop fut la première au monde à adopter le procédé de pyrolyse dans le cadre du traitement de métaux comme le plomb et le zinc. Ce dernier sera mis en œuvre ailleurs, par la suite, en Australie, en Amérique du Nord… La florissante entreprise se positionnait alors sur la production de métaux plus rares. Metaleurop Nord occupait la place de premier producteur mondial de germanium. Ce métal était employé notamment pour la fabrication de lunettes de visée nocturne. L'usine produisait un composant utilisé dans la composition des écrans à cristaux liquides. « Nous étions une unité de production tournée vers la technologie », se souvient Albert Lebleu.

Il y a 35 ans, toutefois, Albert Lebleu a vu de nouveaux pays se positionner sur le même créneau. Parfois avec des installations et des technologies plus récentes. Les prémisses de la mondialisation. « Notre compétitivité a commencé à s'éroder à cette époque, se souvient l'ancien ingénieur. Nous avons d'abord vu apparaître la concurrence du Japon, dans les années 70. Puis les Chinois sont arrivés sur nos marchés dans les années 80, suivis dans les années 90 de l'Inde. Pour conserver nos positions, nous avons dû accroître l'automatisation des équipements. En 1986, mon équipe est passée de 19 à 16 hommes. » En trois décennies, l'effectif s'est réduit de moitié, passant de 1 600 à 830 personnes. Les cadences se sont accélérées et le stress a augmenté. « Auparavant, les ouvriers venaient travailler sans traîner les pieds. Il y avait le plaisir des discussions pendant les pauses, près de la machine à café. Mais le rythme de travail n'a cessé de croître. Ces moments de relâchement sont devenus de plus en plus rares. Parallèlement, la moyenne d'âge dans l'entreprise a grimpé, faute de nouveaux engagements. Au début des années 2000, elle atteignait 50 ans. Nous devions préserver nos parts de marché pour maintenir l'outil en activité », explique-t-il. Mais la mondialisation est devenue de plus en plus présente. Les centres de décisions se sont éloignés. « Les usines ont commencé à changer de mains, au gré de l'humeur des marchés financiers. »

Témoignage

Au milieu des années 90, un groupe suisse est entré dans le capital de Metaleurop. « La fonderie n'intéressait plus le précédent actionnaire, un groupe industriel allemand qui avait alors pris un virage à 180° pour se recentrer sur… le tourisme. Le groupe suisse est devenu actionnaire de référence, avec un tiers du capital. Rapidement, il a gelé les investissements. Nous avons eu le sentiment de perdre la maîtrise de notre propre destin. Les *holdings* financiers, avec leur armée d'avocats, sont devenus les vrais patrons du site, proteste-t-il. Face à ces forces, protégées pour certaines dans des paradis fiscaux, on ne peut pas faire grand-chose. Le problème est que la mondialisation va vite et que les lois, les comportements et les codes ne parviennent pas à s'adapter aussi vite qu'elle. »

En attendant, la montée en puissance des fonderies dans les pays émergents, moins coûteuses, n'a plus permis à Metaleurop de maintenir sa profitabilité à flot. Les comptes ont plongé dans le rouge. Les pertes se sont accumulées. « Début 2003, la maison mère a fermé le robinet », indique Albert Lebleu. L'actionnaire de référence de Metaleurop a laissé tomber sa filiale, sans argent et sans préavis pour les travailleurs. Aucune législation transnationale, à l'époque, ne l'obligeait à couvrir les engagements d'une filiale dans laquelle il n'est pas majoritaire. « Du jour au lendemain, nous nous sommes retrouvés sans emploi, sans indemnité. La direction a décidé d'abandonner l'unité de production purement et simplement, se retranchant derrière le fait que les caisses étaient vides au niveau de la filiale. »

Metaleurop Nord était reconnu, alors, comme l'un des sites les plus pollués d'Europe. Les produits chimiques dangereux étaient stockés à ciel ouvert. Mais pas un euro pour l'assainissement. « Nous avons vécu le capitalisme sauvage dans toute son horreur, juge aujourd'hui Albert Lebleu. Avec la mondialisation, les capitaux vont et viennent à travers les frontières. Ils peuvent épuiser un outil et laisser derrière eux un désastre écologique et social. » Les pouvoirs publics français ont finalement financé une partie de la dépollution. Cinq ans plus tard, de nouvelles activités ont germé. Sur les 830 salariés de Metaleurop Nord, une soixantaine seulement est encore au chômage. « La casse sociale a été amortie », se félicite Albert Lebleu.

Quatre ans plus tard, l'ingénieur à la retraite a trouvé de nouvelles occupations. Mais ses questions se portent désormais sur l'avenir de sa fille, 35 ans, ingénieur, comme lui. « Au début des années 70, moins de 10 % de ma classe d'âge avait le bac (diplôme d'enseignement secondaire). Aujourd'hui, c'est banal d'avoir le bac. Devenir ingénieur ne prédestine plus automatiquement à une belle carrière. Il faut faire ses preuves tout le temps. D'autre part, le pouvoir d'achat augmente moins vite. On voit des gens, de plus en plus, qui travaillent au salaire minimum. La mondialisation, de ce point de vue, n'arrange rien », conclut-il.

La mondialisation semble accroître les inégalités en termes de qualité de l'emploi

> **« Dans les pays de l'OCDE, la mondialisation semble avoir un impact disproportionné sur certains types de travailleurs, en particulier les travailleurs faiblement qualifiés, dont la population se concentre en outre, parfois, dans certaines régions. »**
>
> OCDE, *Staying Competitive in the Global Economy – Compendium of Studies on Global Value Chains*, 2008

Certains craignent que la mondialisation ne nivelle par le bas les standards de l'emploi (*race to the bottom*), les travailleurs des pays industrialisés voyant s'aligner leurs prétentions salariales et leurs conditions de travail sur celles en vigueur dans les pays à bas coût de main-d'œuvre. Cette peur est-elle fondée ?

Baisses de salaires dans les secteurs à faible valeur ajoutée

Concernant le niveau des salaires dans les pays de l'OCDE, le tableau est mitigé. Face à la concurrence internationale, les concessions sur le plan des rémunérations ont été réelles. Ici encore, les délocalisations ont eu des conséquences douloureuses. En 2008, par exemple, la United Auto Workers (UAW), le syndicat américain des travailleurs de l'automobile, avait accepté de diviser par deux le salaire des ouvriers débutants afin de préserver l'emploi d'une usine Ford menacée de transfert vers le Mexique. De l'autre côté du Rio Grande, les représentants des ouvriers mexicains ont accepté un effort encore plus significatif. Les travailleurs nouvellement engagés acceptent parfois de débuter à 1.50 dollar de l'heure. À ce tarif, un travailleur mexicain est compétitif par rapport à un travailleur chinois.

> **« L'un des arguments invoqués pour l'adoption du traité de libre commerce en Amérique du Nord (ALENA) était que les salaires mexicains grimperaient progressivement, jusqu'à rejoindre le niveau des salaires des ouvriers aux États-Unis. La pression n'est pas allée dans le sens d'une augmentation des salaires mexicains, mais plutôt dans le sens d'un recul des salaires aux États-Unis. »**
>
> Ben Davis, directeur du bureau de solidarité à Mexico City du syndicat américain AFL-CIO

La seule *menace* de délocaliser suffit parfois à altérer la qualité de l'emploi dans les pays développés, notamment parce qu'elle tempère l'activisme syndical dans les entreprises. L'internationalisation des entreprises et l'externalisation de certaines fonctions a distendu les liens entre le sommet et la base de la pyramide. D'où une progression des salaires plus contenue (lire le témoignage d'Albert Lebleu ci-dessus). Entre 2001 et 2006, avant la crise économique actuelle, les revenus hebdomadaires réels des travailleurs moyens aux États-Unis, c'est-à-dire situés au milieu de l'échelle de distribution des revenus, ont reculé de 4 %. Cela alors que la productivité a crû de 15 %. En Allemagne ou au Japon, le niveau des salaires réels a stagné. Le résultat d'ensemble est que, depuis les années 80, la part des revenus du travail dans le revenu total des pays de l'OCDE décline. À l'inverse, en 2006, la part des profits générés par les entreprises dépassait 15 % du PIB des sept pays les plus industrialisés de la planète, contre 13 % au début des années 80.

Bien entendu, là aussi, les situations diffèrent d'un secteur d'activité à l'autre. Les travailleurs qui subissent la pression sur les salaires et les conditions de travail sont ceux des secteurs soumis à la concurrence internationale de pays à plus bas coût. Les emplois standardisés et répétitifs, dans l'industrie mais aussi dans les services, vivent sous la menace d'une relocalisation. L'informatique, la chimie ou la finance ne souffrent pas de la même pression internationale que des secteurs plus traditionnels comme le textile, l'automobile ou l'électronique. Au contraire, les salaires de ces secteurs se sont accrus en même temps que la mondialisation s'est intensifiée.

Ainsi, l'impact de la mondialisation sur les salaires dans les pays de l'OCDE est ambivalent : tandis que la qualité de l'emploi se dégrade dans les secteurs devenus moins compétitifs, de nombreux emplois de qualité ont vu le jour dans les secteurs où l'avantage comparatif de ces pays sur les marchés internationaux est important. Du côté de la demande, le développement des pays émergents a offert de nouveaux débouchés pour les entreprises originaires des pays de l'OCDE. Du côté de l'offre, la concurrence internationale a rendu les produits et services plus compétitifs. Elle a entraîné le recours à une main-d'œuvre mieux formée et plus productive. Les entreprises aujourd'hui ont besoin d'un éventail de plus en plus large de compétences spécialisées. Ainsi, aux États-Unis, en 2006, les fonctions requérant des aptitudes de jugement élevées ont repré-

senté plus de 40 % des postes ouverts dans les entreprises. Sur l'ensemble des emplois créés aux États-Unis depuis 1998, cette proportion a été de près de 70 %. Ces emplois sont mieux considérés et, en général, mieux payés.

Il en résulte l'apparition d'un marché de l'emploi à deux vitesses dans les pays de l'OCDE. D'un côté, les revenus des moins qualifiés se tassent. De l'autre, les salaires des travailleurs diplômés et expérimentés dans les créneaux d'activité demandés voient leurs revenus progresser à grandes enjambées. Les inégalités salariales ont augmenté au cours des dernières décennies. En 2006, la frange des Américains les plus riches gagnaient l'équivalent de 16 % de tous les revenus générés en un an aux États-Unis. Ce pourcentage n'était que de 8 % en 1980. De manière générale, l'écart entre les revenus des 10 % de citoyens les plus riches et des 10 % de citoyens les moins riches s'est creusé dans les pays développés. Les exceptions sont rares : en Irlande et en Espagne, cet écart s'est réduit entre 1994 et 2005, période correspondant à leur rattrapage économique.

Mais cet accroissement des inégalités provient-il exclusivement de la mondialisation ? Selon l'étude approfondie de l'OCDE intitulée *Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenus se creusent,* le lien entre les deux, concernant l'ensemble des emplois, n'est pas évident. L'étude indique que globalement, les principaux facteurs des disparités salariales au cours des dernières décennies ont été d'une part les changements institutionnels et politiques, notamment les règles du marché du travail, d'autre part le progrès technologique.

Précarisation de certains emplois

Au-delà de la question salariale, de nombreux travailleurs et les représentants des organisations syndicales dénoncent une certaine précarisation de l'emploi. Ici aussi, on peut penser que la possibilité pour les entreprises de l'OCDE de s'établir dans des pays où la main-d'œuvre est moins chère et les législations sociales moins contraignantes affaiblit le pouvoir de négociation des syndicats, et exerce une pression à la baisse sur la qualité de l'emploi.

Les entreprises de la zone OCDE ont de plus en plus recours au travail à temps partiel et aux contrats limités dans le temps. Selon la Confédération européenne des syndicats (CES), 4 millions d'emplois ont été créés dans l'Union européenne en 2006, mais la

DES INÉGALITÉS EN HAUSSE

Coefficient de Gini des inégalités de revenus entre 1985 et 2008

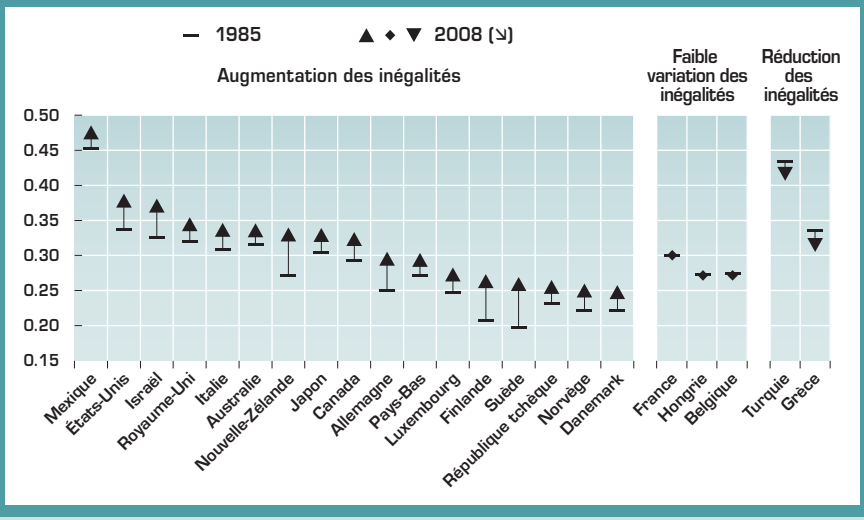

Note : Pour la République tchèque et la Hongrie, la période étudiée commence au début des années 90 et non en 1985.

NB : Données issues de la *Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus et la pauvreté.*

Dans la majorité des pays de l'OCDE, les inégalités ont augmenté entre le milieu des années 80 (le coefficient de Gini moyen pour la zone OCDE était alors de 0.28) et la fin de la première décennie 2000 (coefficient de Gini moyen de 0.31). Pour la définition du coefficient de Gini, voir au chapitre 5 le graphique sur l'évolution des inégalités en Chine et en Inde.

Source : OCDE (2011), *Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, OCDE, Paris.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932474651

proportion d'emplois à temps partiel a augmenté. En 2008, environ 40 millions de travailleurs dans l'Union européenne occupaient un emploi à temps partiel, contre 32 millions il y a 10 ans. Quelque 14.5 % des travailleurs européens ont un contrat à durée déterminée, contre 11.5 % en 1997. Selon la CES, ce sont les jeunes qui,

partout en Europe, sont les plus touchés par ce type de contrats, avec des taux pouvant atteindre 50 % chez les 16-25 ans. En Suède, 68 % des jeunes travaillent en contrat à durée déterminée.

Le tableau d'ensemble révèle donc une certaine précarisation des emplois peu qualifiés dans les pays de l'OCDE, en partie liée à l'accroissement de la concurrence des pays à bas coût de main-d'œuvre. Ces pays se caractérisent aussi souvent par des législations et des pratiques bien moins protectrices des salariés.

Amélioration de la qualité de certains emplois dans les pays émergents

L'un des visages sombres de la mondialisation est incarné par les *sweatshops*, ces ateliers de sous-traitants de grandes marques où les employés usent leurs forces de longues heures durant pour des salaires de subsistance. De même, le travail des enfants, voire l'esclavage moderne, sont des réalités dans certains pays. Certains entrepreneurs peu scrupuleux s'implantent dans des pays où la pauvreté est telle que les travailleurs sont prêts à bien des sacrifices. La course mondiale aux salaires les plus bas et aux législations sociales les moins contraignantes aboutit parfois à des situations où les relations de travail relèvent de la loi de la jungle. Les États n'ont pas toujours l'appareil administratif et les infrastructures juridiques nécessaires pour faire respecter le droit du travail le plus élémentaire.

Pourtant, la mondialisation peut aussi engendrer une amélioration des conditions de travail dans les pays en développement, en particulier émergents. De nombreuses multinationales qui se sont implantées dans les pays en développement, tant pour y produire que pour y vendre des produits et des services, ont importé dans la foulée certains standards de qualité en vigueur dans leur pays d'origine. Elles ont transposé leurs bonnes pratiques sur place. Ainsi, les entreprises locales ayant une expérience de partenariat avec une ou des multinationales constatent une productivité supérieure à celles de leurs pairs sans cette expérience. Dans l'ensemble, les multinationales rémunèrent mieux leurs salariés que les entreprises locales. De même, le taux de syndicalisation y est légèrement plus élevé, à l'exception des pays du Moyen-Orient.

Cela dit, il est possible que les retombées bénéficient surtout aux travailleurs qualifiés, et moins aux ouvriers qui effectuent des

tâches subalternes et routinières. De récentes études menées au Brésil et en Indonésie mettent en évidence que la reprise d'une entreprise par une société étrangère entraîne une augmentation rapide des salaires dans l'entreprise de 10 % à 20 % en moyenne. Il n'existe toutefois pas de données suffisamment précises pour évaluer la répartition de ces gains.

Les améliorations apportées par les multinationales ne sont pas toujours automatiques et spontanées. La pression morale exercée par les ONG, les syndicats et la société civile, peut favoriser l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail dans les filiales de multinationales ou chez leurs sous-traitants locaux. Les grands groupes internationaux ont élaboré, en leur sein, ces dernières années, des programmes de responsabilisation sociale (ou CSR, pour *corporate social responsibility*). Si ces programmes ont le mérite d'exister, leur efficacité ne semble toutefois pas encore optimale sur le terrain, comme l'illustre l'exemple du groupe Nike (voir l'encadré).

Responsabilisation sociale des entreprises : le bilan mitigé du groupe Nike

L'impact des programmes de responsabilisation sociale sur les conditions de travail semble aujourd'hui limité. La principale difficulté réside dans la difficulté d'élever les standards de l'emploi dans un contexte concurrentiel très tendu. Le cas du fabricant américain d'équipement sportif Nike est très symptomatique. La marque n'emploie directement que 24 000 personnes. Toute sa production, quasiment, est sous-traitée à travers le monde auprès de quelques 800 producteurs, répartis dans 51 pays. Au début des années 90, Nike fut la cible d'une campagne de presse très négative en raison du recours des usines sous-traitantes du groupe au travail des enfants. En réaction, Nike mit en place un dispositif de contrôle strict de ses fournisseurs. En 2004, la firme employait 80 superviseurs et inspecteurs CSR, chargés de suivre sur le terrain, dans les usines sous-traitantes, le respect du code de conduite établi par Nike. Malgré cette armée de contrôleurs, 80 % des fournisseurs externes ont échoué à mettre en place et à suivre le code de bonne conduite édicté par le *management* américain. Les visites d'agents de conformité n'ont donc eu jusqu'à présent qu'un effet limité.

En guise de conclusion

Dresser un bilan objectif de l'impact de la mondialisation sur l'emploi nécessite de prendre en compte le tableau d'ensemble. Celui-ci semble indiquer que la mondialisation crée au total plus d'emplois qu'elle n'en détruit. Cela ne devrait pas être pour autant un motif de satisfaction. Pour les milliers de travailleurs qui perdent leur emploi ou leur pouvoir d'achat du fait de délocalisations ou de pertes de compétitivité de leur entreprise, savoir que les embauches sont pléthoriques ou que les salaires augmentent dans d'autre secteurs ou dans d'autres pays n'est pas une consolation.

Les États ne peuvent ignorer les « perdants » de la mondialisation, ceux qui travaillent dans les secteurs fragilisés par la concurrence internationale. Avec la crise économique de 2008, les taux de chômage dans la zone OCDE ont atteint des niveaux dramatiques. Au premier trimestre 2010, l'emploi avait reculé de 2.1 % en deux ans dans la zone OCDE, et le taux de chômage avait augmenté d'un peu plus de 50 %, atteignant 8.7 %, soit 17 millions de chômeurs en plus.

La crise a suscité une mobilisation sans précédent des gouvernements pour l'emploi. Ils ont pris davantage de mesures que dans les récessions précédentes pour aider les travailleurs à affronter la tempête. Trois grands types de mesures ont été prises. Elles ne sont pas spécifiquement destinées aux pertes d'emplois liées à la chute du commerce international, mais elles les couvrent également.

Tout d'abord, les gouvernements ont cherché à prévenir les pertes d'emplois, au moyen de programmes de travail à temps partiel. Il s'agissait de réduire le temps de travail de l'ensemble des salariés, le temps que durent les difficultés économiques, pour maintenir les emplois dans l'entreprise. Comme cela implique une réduction des salaires, les États se sont engagés à financer une partie de la différence. L'Allemagne et plusieurs pays d'Europe centrale, comme la Hongrie, ont mis en place de tels mécanismes. L'objectif étant de préserver des emplois viables à long terme, ces mécanismes de financements publics doivent être circonscrits dans le temps, par exemple limités à un an. À défaut, les gouvernements risqueraient de financer en permanence des emplois qui ne sont plus compétitifs. Les Pays-Bas sont allés un peu plus loin : les entreprises qui

licenciaient des salariés dans les six mois après la fin des subventions devaient rembourser aux autorités publiques la moitié du montant reçu.

Autre domaine privilégié, le soutien aux revenus des chômeurs. Les gouvernements ont été très proactifs en la matière. Ils ont étendu le champ des indemnités perçues par les chômeurs, par exemple pour les travailleurs temporaires ayant perdu leur emploi. C'est ce qu'a fait le gouvernement japonais, par exemple. Cela s'est souvent fait de manière *ad hoc*, mais cela a été fort utile pour les chômeurs les plus fragiles.

Enfin, les aides au retour à l'emploi ont été accrues. Ici aussi, les gouvernements ont été très proactifs. Les budgets publics ont été substantiellement augmentés par exemple pour engager davantage de personnel dans les services publics de l'emploi. En période économique de croisière, il est préférable de se focaliser sur l'adaptabilité des gens à l'emploi. En temps de crise, cela ne suffit plus. Il faut multiplier les programmes de formation, les soutiens financiers aux expériences de travail, etc.

Cela dit, la plupart de ces mesures ont été temporaires car elles visaient à répondre à une situation exceptionnelle. Nombre de gouvernements les ont progressivement ajustées ou y ont mis un terme afin de préserver une certaine flexibilité des marchés du travail, gage de compétitivité.

Les mesures de long terme aptes à maintenir les niveaux d'emploi et à réduire les inégalités tout en préservant la compétitivité sont celles qui s'inscrivent dans les politiques sociales et fiscales redistributives, mais aussi, crucialement, dans le dialogue entre partenaires sociaux (voir l'entretien ci-dessous avec Paul Swaim). Surtout, pour répondre au mieux aux effets négatifs de la mondialisation, les gouvernements doivent particulièrement insister sur les politiques d'éducation et de formation tout au long de la vie. C'est une priorité pour que la mondialisation soit bénéfique à l'emploi, c'est-à-dire à la fois aux entreprises et aux travailleurs.

Entretien

Paul Swaim, Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE

« Pour remédier aux effets négatifs de la mondialisation sur l'emploi dans certains secteurs, il faut aider les travailleurs à adapter leurs qualifications ou leurs attentes aux secteurs d'emplois les plus porteurs. »

La crise financière puis économique, partie des États-Unis, a eu un impact d'une gravité inédite dans la plupart des économies développées, qui ont connu des taux de chômage record. La crise ne prouve-t-elle pas que la mondialisation détruit les emplois ?

Le lien entre les pertes d'emplois et la mondialisation n'est pas aussi évident qu'il n'y paraît. Certes, la crise a engendré de lourdes pertes d'emplois dans la plupart des économies, en particulier dans certains secteurs, comme la construction et l'industrie. Mais dans la construction, les pertes d'emplois sont peu liées au commerce international. C'est davantage le cas pour l'industrie. Elle a été plus touchée que ce à quoi on aurait pu s'attendre, et c'est sans doute fortement lié à la baisse du commerce international, plus forte que prévue elle aussi.

Cela dit, en Allemagne, par exemple, alors que la chute des échanges internationaux a été très brutale, la baisse de l'emploi a été relativement modérée. C'est en partie dû à ce que les employeurs ont adopté une vision de long terme et ont préféré garder leur force de travail pour être performants au moment de la reprise.

Il est indéniable que la mondialisation a accéléré la contagion de la crise. Celle-ci a commencé dans le secteur financier, puis s'est propagée aux entreprises, puis a touché l'emploi, à une vitesse et avec une gravité inédites, du fait de l'intégration très poussée des réseaux productifs et commerciaux des différents pays. Récemment, on a pu constater que la reprise de la croissance en Chine et dans d'autres pays émergents a joué un grand rôle dans le fort rebond économique de l'Australie, de l'Allemagne et de la Corée, grâce à la vigueur de leurs exportations. Mais si la mondialisation facilite la contagion des accidents, elle accélère aussi la propagation des bénéfices des périodes de prospérité économique. Cela dit, sur le volume d'emploi, il me semble que la mondialisation est un catalyseur plus qu'un facteur de fond.

Mais la mondialisation a bien en elle-même un impact sur le taux d'emploi dans certains secteurs ?

La mondialisation s'accompagne d'une baisse de compétitivité des pays développés dans certains secteurs industriels comme le textile ou l'électronique grand public, et du coup, de pertes d'emplois dans ces secteurs. Mais il est difficile d'évaluer l'impact global de la mondialisation sur le volume d'emploi. L'ouverture au marché mondial n'est pas automatiquement un facteur de pertes d'emplois. Au cours des années qui ont précédé la crise, les pays les plus ouverts, comme les pays scandinaves ou la Suisse, où les salaires sont très élevés, n'ont pas connu de recul du marché de l'emploi.

Si l'on regarde les pays de l'OCDE depuis le début des années 90, avant que la crise ne survienne, les niveaux d'emploi ont augmenté, alors même que les économies de ces pays étaient de plus en plus intégrées. Le taux de chômage a reculé, après un pic au début de la dernière décennie. En 2007, au sommet du dernier cycle économique, le taux de chômage moyen dans les pays de l'OCDE avait atteint son plus bas niveau depuis 1980. Quant aux pays en développement et émergents, pour un certain nombre d'entre eux, la libéralisation des échanges a été l'un des moyens de créer une pression pour améliorer les marchés du travail et accroître l'emploi. Mais là non plus, cela n'est pas automatique. De nombreux pays en développement n'ont pas bénéficié de la mondialisation car ils ne disposaient pas des préconditions suffisantes, comme l'existence d'un système juridique efficace et impartial.

Même si le lien n'est pas automatique, il semble tout de même que dans l'ensemble, le commerce international soit plutôt un facteur de gains d'emplois et d'élévation des niveaux de vie. Il permet en effet aux pays de développer les spécialités – et donc les emplois – dans

Entretien

lesquelles ils sont les plus performants. Dans les pays de l'OCDE, le terme de « destruction créatrice » est assez approprié à cet égard. Ce qui est certain, c'est que si les gouvernements mettent en place des politiques nationales adéquates de soutien à la croissance et à l'emploi, la mondialisation ne devrait pas être nocive au maintien d'un niveau d'emploi élevé.

Qu'en est-il de la qualité des emplois ? La mondialisation ne favorise-t-elle pas un certain nivellement par le bas ?

Certaines inquiétudes qui existaient avant la crise semblent justifiées. Concernant les salaires, deux indicateurs sont assez préoccupants. Tout d'abord, globalement, la part des salaires et indemnités pour les travailleurs diminue en proportion du PIB depuis la fin des années 80. La mondialisation n'y est pas complètement étrangère. Les experts s'accordent sur le fait que l'accroissement du commerce avec des pays à faible coût de main-d'œuvre, comme la Chine ou les pays d'Europe centrale, va de pair avec une certaine compression des salaires dans les pays industrialisés. Les travailleurs de ces pays ayant aujourd'hui les mêmes compétences que les travailleurs peu qualifiés des pays de l'OCDE, les salaires de ces derniers ont eu tendance à baisser.

De même, la mondialisation amenuise le pouvoir de négociation des organisations syndicales sur le niveau des rémunérations. En cas de désaccord, les employeurs disposent de l'arme de la délocalisation. Cela dit, la mondialisation a aussi pour effet global d'améliorer le pouvoir d'achat de nombreux travailleurs, en abaissant le prix de toute une série de biens de consommation qui font partie du quotidien des travailleurs. D'autre part, tous les travailleurs des pays développés ne sont pas perdants en termes de salaires. Les travailleurs hautement qualifiés des secteurs de pointe voient leurs salaires augmenter.

La qualité des emplois évolue donc différemment selon le niveau de qualification ?

Ceci nous amène à notre deuxième sujet de préoccupation : l'écart s'élargit entre le sommet et la base de la pyramide des rémunérations. Deux tiers des pays de l'OCDE observent ce phénomène. Les États-Unis et le Royaume-Uni ont vu cet écart croître il y a déjà un certain temps. En Europe continentale, les inégalités étaient moindres, mais depuis une vingtaine d'années, l'écart entre les rémunérations s'est intensifié. Plusieurs études indiquent que la fragmentation du pouvoir des syndicats joue un rôle important à cet égard. Le fait que les inégalités de salaires étaient moins grandes en Europe qu'aux États-Unis s'expliquait notamment par le fait que les syndicats y avaient plus d'influence sur la formation des salaires, de façon plus centralisée. Les pays scandinaves, par exemple, disposaient d'un système de concertation sociale particulièrement élaboré. Ils tendent aujourd'hui à s'éloigner de ce modèle, en décentralisant davantage et en donnant plus de marge de discussion aux secteurs, aux niveaux inférieurs. Pour l'instant, on ne peut dire jusqu'où ira ce processus. Mais avec l'augmentation de la concurrence internationale, on ne pourra sans doute pas assurer la solidarité entre portions de la société autant que dans les années 60.

Certes, on ne peut aligner tous les salaires, car cela aurait un impact négatif sur la productivité et sur la compétitivité. Mais pour maintenir un niveau d'inégalités acceptable, des mécanismes moins dommageables pour la compétitivité existent. On pense notamment aux transferts de revenu par les autorités publiques, aux systèmes fiscaux redistributifs, aux soutiens en termes d'éducation et de requalification…

Entretien

Il est donc avéré que la mondialisation accroît les inégalités salariales ?

Attention, la hausse des inégalités n'est pas seulement à mettre sur le compte de la mondialisation. Aux États-Unis, le consensus il y a dix ans était que les causes de la hausse des inégalités résidaient dans la diminution du pouvoir des syndicats, la mondialisation (ces deux facteurs étant liés), mais aussi dans l'évolution des technologies. Il est clair que le changement de nature des technologies est devenu un différenciateur majeur. Il y a 20 ans, savoir utiliser un ordinateur de façon efficace n'était pas une compétence décisive, alors qu'elle est déterminante aujourd'hui. Il est délicat de discerner lequel, de la mondialisation ou de la technologie, a eu l'impact le plus important sur l'emploi. Néanmoins, nous pensons que l'évolution technologique a plus d'influence encore sur l'augmentation des inégalités que l'intégration des économies de la planète.

Pourquoi la flexibilité de l'emploi est-elle si indispensable ?

Dans la mondialisation, une certaine flexibilité de l'emploi est indispensable pour la compétitivité des entreprises, donc pour la croissance, qui à son tour favorise l'emploi. En effet, dans les pays où le système complique la possibilité de licenciement, en France, par exemple, avec d'importantes protections pour les emplois existants, il est plus difficile de se faire une place sur le marché du travail. Dès lors, le temps d'intérim, de stage, de contrat à durée déterminée, s'accroît pour les jeunes, en attendant que des postes intéressants se libèrent.

La récente crise économique a démontré la manière dont cette situation fait peser sur les jeunes travailleurs une part injuste de la nécessaire flexibilité. Par exemple, pendant la première année de la crise (du 4e trimestre 2008 au 4e trimestre 2009), le taux d'emploi a baissé de 8.4 % pour les travailleurs de moins de 25 ans, contre une baisse de 2.2 % pour les travailleurs entre 25 et 54 ans et une hausse de 1.7 % pour les travailleurs de plus de 55 ans. Il en résulte un chômage des jeunes très élevé dans certains pays, comme l'Espagne où un jeune actif sur deux est au chômage. Signe encourageant, certains pays où ce dualisme est très marqué sont en train d'engager des réformes pour mieux équilibrer le degré de protection de l'emploi offerte à certaines catégories de travailleurs.

La mondialisation est-elle incompatible avec la sécurité de l'emploi ?

Une telle assertion me semble excessive. Un certain degré de flexibilité est indispensable, mais cela ne veut pas dire que toute mesure d'accompagnement soit exclue, au contraire. Dans certains pays, les autorités ont remis des salariés du textile en formation. D'autres ont mis en place des systèmes de formation de travailleurs plus âgés. Le succès n'est pas toujours garanti. Il n'est pas évident de reprendre une formation et d'apprendre à maîtriser les outils informatiques lorsque sa scolarité est loin derrière soi et qu'on en a des souvenirs plutôt négatifs. D'autant que rien ne vous garantit qu'à qualification identique, un employeur ne préfèrera pas engager un jeune de 23 ans. Nos recherches montrent que le plus efficace est souvent d'aider les travailleurs licenciés à retrouver une fonction proche de celle qu'ils exerçaient dans leur secteur d'origine. Certes, d'un point de vue macroéconomique, il vaut mieux aider les gens à passer des secteurs en déclin vers les secteurs en développement. Mais cette logique ne s'applique pas nécessairement au niveau microéconomique.

Des mesures d'accompagnement efficaces peuvent aussi porter sur le niveau des rémunérations. Certains pays testent des choses comme des systèmes d'assurance-salaire, sachant que l'emploi que l'on retrouve après une restructuration peut être moins bien payé que le précédent. Les États-Unis, la France, l'Allemagne testent des choses dans cette direction. Dans le système américain, il faut démontrer que la restructuration est due à la concurrence internationale. Mais on n'a pas encore assez de recul pour évaluer l'impact de ces mesures.

Entretien

Les mesures qui me paraissent les plus fondamentales pour remédier aux effets négatifs de la mondialisation sur l'emploi dans certains secteurs consistent à aider les travailleurs à adapter leurs qualifications ou leurs attentes aux secteurs d'emplois les plus porteurs. En tout état de cause, la meilleure solution n'est pas de se fermer au commerce international, mais bien plutôt d'offrir le meilleur niveau d'éducation possible aux jeunes générations, de permettre aux salariés de se former tout au long de leur vie, bref, de permettre aux gens de grimper l'échelle sociale plutôt que de glisser vers des salaires plus faibles.

Avoir un bon niveau d'études est-il suffisant pour trouver un emploi aujourd'hui ?

Les diplômés de l'université ne se sentent plus aussi privilégiés que naguère. Pour eux, l'insécurité a augmenté. Avant, 10 % de la population suivait une formation supérieure. On est passé à 50 %, voire à 80 % dans certains pays. Or, les postes de cadres supérieurs et de direction ne sont pas les plus nombreux. Un énorme décalage s'est donc créé dans certains pays entre l'offre et la demande de ce type de poste. Et la surqualification, lorsque les personnes sont considérées comme trop qualifiées pour prétendre à un poste, est aussi une cause de chômage.

La concurrence internationale s'accroît même dans les secteurs qui requièrent un haut niveau de qualifications. Un médecin indien peut désormais analyser des vues de scanner prises en Autriche. Ce n'était pas imaginable il y a seulement dix ans. Il était alors impensable pour les spécialistes occidentaux de devoir entrer un jour en concurrence avec des radiologues de Mumbai. De plus en plus, il faut chercher à se former tout au long de sa vie, afin de s'adapter aux grandes évolutions technologiques, économiques et sociales. Les gouvernements ont clairement un rôle à jouer à cet égard.

Cela dit, dans la zone OCDE, malgré la course aux diplômes et la concurrence internationale accrue, on a toujours beaucoup plus de chances de trouver du travail si l'on est haut diplômé que si l'on a peu de qualifications. D'autre part, si l'on analyse les difficultés des diplômés à trouver rapidement du travail, elles sont souvent plus liées à des politiques de l'emploi inadaptées qu'à la mondialisation.

Pour en savoir plus

OCDE

Sur Internet

La page « Échanges et emploi » du site Internet de l'OCDE résume les analyses de l'organisation sur l'impact de la mondialisation sur l'emploi, et donne des sources variées, claires et utiles : *www.oecd.org/echanges/emploi*

Les travaux de l'OCDE sur l'emploi sont disponibles sur *www.oecd.org/emploi*

International Collaborative Initiative on Trade and Employment (ICITE) : Initiative conjointe de dix organisations internationales dont l'OCDE, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le projet ICITE (Initiative internationale collaborative sur les échanges et l'emploi) vise à permettre une meilleure compréhension de la manière dont les échanges et l'emploi interagissent, à encourager la discussion sur ces sujets et à élaborer des conclusions utiles aux décideurs. *www.oecd.org/trade/ICITE* (en anglais uniquement)

Publications

Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2011 : Les *Perspectives de l'emploi* sont un rapport annuel de l'OCDE sur l'emploi dans les pays de l'OCDE et au-delà. Cette édition se concentre sur l'impact de la crise économique mondiale sur l'emploi. Si la plupart des économies connaissent une certaine reprise de la production, une vraie reprise de l'emploi sera plus longue à venir. Le chapitre 1 évalue en particulier la manière dont le filet de sécurité a fonctionné dans les pays de l'OCDE face à la « Grande récession ». Le chapitre 2 analyse l'effet des systèmes de protection sociale sur le marché du travail dans les économies émergentes.

Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenus se creusent (2011) : Ce livre examine dans quelle mesure la mondialisation économique, les progrès technologiques axés sur les compétences ainsi que les réformes institutionnelles et de la réglementation ont eu un impact sur la distribution des revenus.

Mondialisation, emplois et salaires (2007) : Cette *Synthèse* de l'OCDE fait le point, entre autres, sur les conséquences de l'augmentation de la concurrence internationale sur le niveau d'emploi. Elle aborde la question de l'évolution des salaires réels dans les pays de l'OCDE ces dernières années.

Autres sources

Prospects for Foreign Direct Investment and the Strategies of Transnational Corporations (2005-2008) : Ce rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement donne quelques clés pour comprendre la stratégie des entreprises qui mettent en œuvre des délocalisations. Celles-ci ont des effets évidents sur l'emploi dans le pays quitté.

7

La mondialisation a contribué à accentuer les dommages environnementaux majeurs que nous connaissons aujourd'hui. Cette responsabilité est avant tout indirecte. Certaines mesures politiques nationales, régionales et internationales, ont permis d'atténuer les effets néfastes de la mondialisation sur l'environnement. Certaines solutions peuvent aussi provenir des mécanismes de la mondialisation elle-même. Les régulations et les incitations politiques n'en restent pas moins fondamentales. Elles sont encore très insuffisantes face à l'ampleur et à l'urgence des défis à relever.

Quel impact la mondialisation a-t-elle sur l'environnement ?

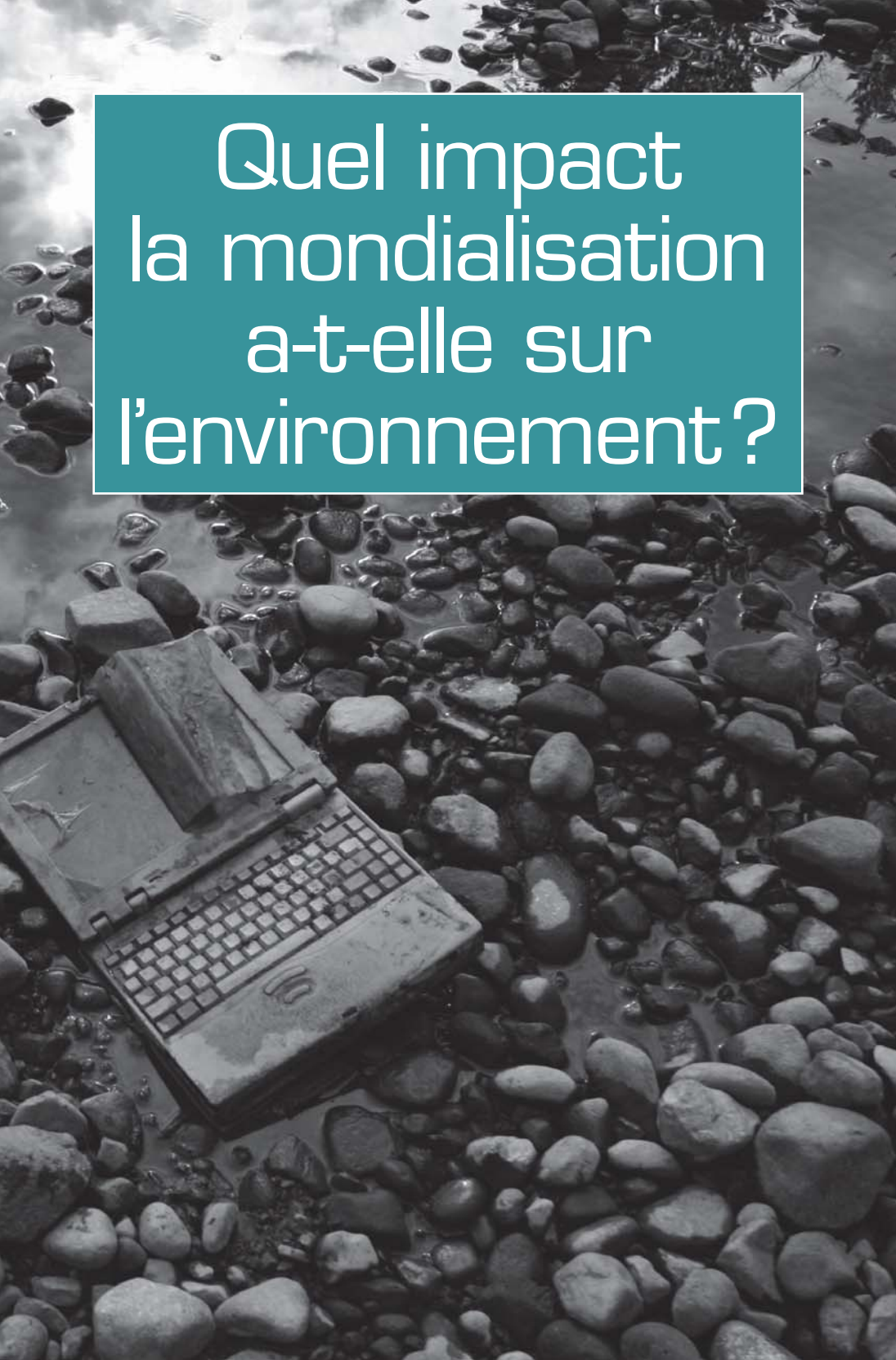

En guise de préambule…

À la frontière entre la France et la Suisse, dans la station d'Avoriaz, plantée entre une falaise et un immense piton rocheux, à 1 800 mètres d'altitude, les hivers se suivent et ne se ressemblent plus. Les commerçants et l'office du tourisme se languissent de leur or blanc. Depuis quelques années, les flocons se font désirer. Dans les années 70, l'enneigement annuel cumulé atteignait 13 mètres. Il ne dépasse désormais pas plus de 8 mètres par an. À présent, Avoriaz entreprend de diversifier ses activités. La station investit aujourd'hui davantage dans le tourisme estival et l'écologie. Cette stratégie passe par la construction d'un complexe aquatique dont l'inauguration est annoncée en 2012.

Les années 1994, 2000, 2002 et 2003 ont été les plus chaudes depuis 500 ans. La saison 2006 fut encore pire. Dans les stations de sports d'hiver françaises, les commandes de remontées mécaniques ont régressé, en 2007, de 22 % par rapport à l'exercice précédent. Certes, ce n'est pas encore la panique. « L'hypothèse la plus plausible table sur une hausse de température de deux à trois degrés dans les années à venir », temporise Guy Vaxelaire, secrétaire de l'Association nationale française des maires de stations de montagne. « D'un point de vue statistique, cela ferait passer le taux de mauvaises saisons d'1 sur 10 à 2 sur 10, ce qui reste tout à fait gérable. » Sans doute, mais une hausse générale de 1 °C condamnerait plus de 160 domaines skiables sur les 666 recensés au total dans les Alpes. Les stations de ski allemandes, de leur côté, sont encore plus menacées, selon l'OCDE.

Un consensus international existe pour reconnaître l'existence du phénomène de réchauffement climatique et son accentuation depuis les années 80. La température moyenne de l'atmosphère augmente, en particulier dans l'hémisphère Nord. Si la communauté scientifique est partagée sur l'ampleur exacte de la contribution de l'activité humaine à ce réchauffement, la grande majorité s'accorde néanmoins sur le fait que cette contribution est bien réelle. Pour la majorité des scientifiques, notamment au sein du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), l'augmentation des rejets de gaz carboniques dus à l'activité humaine est la première cause du réchauffement en cours.

Le réchauffement climatique n'est pas le seul problème environnemental. Pollution, épuisement des ressources, extinction

d'espèces… L'industrie, la consommation de masse, les besoins énergétiques accrus d'une population mondiale croissante, sont en partie à l'origine de ces dégâts environnementaux. La mondialisation est allée de pair avec ces évolutions, et les a parfois accentuées.

Ce chapitre résume les principaux impacts de la mondialisation sur l'environnement. Une certaine prise de conscience a eu lieu depuis quelques années, mais elle est encore insuffisante. Il semble possible, non seulement de concilier mondialisation et préservation de l'environnement, mais aussi de faire en sorte que la mondialisation soit un vecteur de croissance verte.

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE GÉNÉRÉES PAR L'ACTIVITÉ HUMAINE

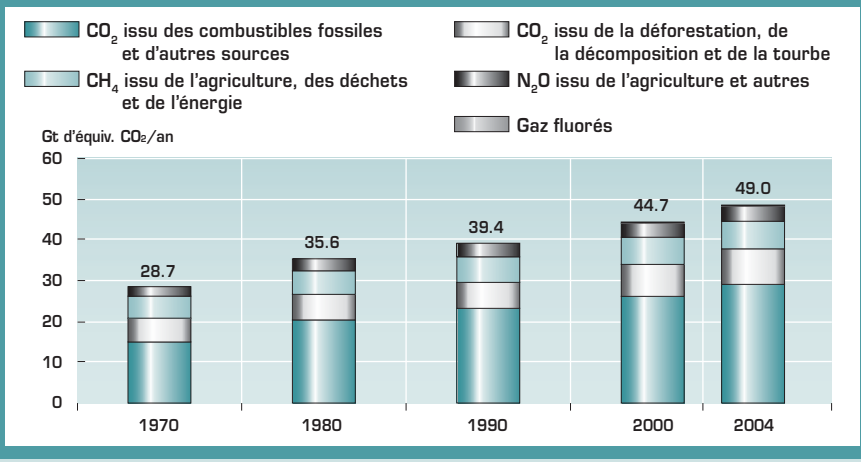

Les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 60 % en 35 ans. La déforestation et la combustion d'énergies fossiles en sont les principaux responsables.

Source : Bilan 2007 des changements climatiques : Rapport de synthèse. Contributions des groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Figure RiD.3(a). GIEC, Genève, Suisse.

La mondialisation en partie responsable des dégâts environnementaux

La mondialisation, en partie synonyme de floraison du commerce international, a permis de produire des biens matériels, de les échanger et de les consommer à des volumes et à des rythmes que l'humanité n'avait jamais connus. Cela a accentué l'empreinte écologique des activités humaines à travers le monde. Si l'impact de la mondialisation sur l'environnement reste difficile à évaluer avec précision, il n'en est pas moins évident dans certains domaines.

En accroissant les émissions de gaz à effet de serre

Le changement climatique est l'un des problèmes environnementaux majeurs, peut-être d'autant plus inquiétant que son évolution future et ses conséquences sont impossibles à prévoir avec exactitude. Ses causes, elles, sont connues. Elles viennent en grande partie de l'effet de serre, c'est-à-dire la rétention excessive de l'énergie solaire dans l'atmosphère, du fait d'une concentration trop importante de certains gaz, notamment le CO_2.

Les principales sources de rejets de CO_2 sont la production industrielle, les transports et la déforestation. Ces trois activités humaines existent indépendamment de la mondialisation, mais leur développement considérable au cours du XXe siècle et en particulier au cours des dernières décennies est partiellement lié à l'accentuation de la mondialisation.

La mondialisation favorise les émissions de CO_2 dues aux transports. Moteurs indispensables de la mondialisation, les transports se sont multipliés en même temps que les échanges internationaux. Bien sûr, les émissions dues au transport routier, principalement les automobiles et les camions, sont très importantes. Elles concernent néanmoins surtout le trafic à l'intérieur des frontières nationales. Toutefois, l'ouverture de certains espaces régionaux, telle que la suppression des contrôles à la circulation entre pays de l'Union européenne, a fortement favorisé le transport routier de marchandises, par exemple. Malgré l'encouragement récent de certaines alternatives comme le ferroutage, c'est-à-dire le transport des camions en train pour une partie de leur parcours, le trafic routier commercial transfrontière reste une source importante d'émissions de CO_2.

Mais le grand moyen de transport caractéristique de la mondialisation de ces dernières décennies est l'avion. Entre 1990 et 2004, les volumes des émissions de gaz à effet de serre dues au secteur aérien ont augmenté de 86 %. Ce secteur est aujourd'hui responsable de 4 à 9 % du total des gaz à effet de serre (GES) rejetés dans l'atmosphère. Quant au transport maritime, il engloutit chaque année 2 à 4 % de tous les carburants fossiles consommés sur la planète. Quelque 70 % du transport international de biens à destination de l'Union européenne et 95 % de celui à destination des États-Unis s'effectuent par bateau. L'amélioration des techniques énergétiques ne suffit pas à absorber l'impact environnemental de la hausse du trafic maritime, de 3 % par an.

Cela dit, une grande partie des nuisances environnementales dues aux transports provient de l'augmentation du trafic *national*. Concernant l'aviation par exemple, entre 2005 et 2007, les compagnies aériennes indiennes ont commandé pas moins de 500 nouveaux appareils aux avionneurs Airbus et Boeing pour couvrir les nouveaux besoins de transport intérieur. La hausse du trafic sur les grandes routes du commerce international, tirée par la dynamique de la mondialisation, n'est donc pas seule responsable de l'augmentation des rejets de CO_2 par les transports.

La mondialisation favorise indirectement les émissions de CO_2 liées à l'activité industrielle et à la consommation. Si la révolution industrielle a été un vecteur de mondialisation (voir le chapitre 2), l'accroissement des échanges et des investissements transfrontaliers a à son tour encouragé l'activité industrielle. Or celle-ci est une source importante de rejets de gaz à effet de serre, par exemple avec la production électrique, qui se fait encore largement par combustion de charbon, de pétrole et de leurs dérivés. Ainsi, l'intensification de la mondialisation a accentué l'effet de serre et le réchauffement climatique.

Pendant plusieurs décennies, les pays développés, pionniers de l'industrialisation du monde, ont aussi été les plus gros pollueurs de la planète, et responsables de la grande majorité des émissions de gaz à effet de serre. Aujourd'hui, les États-Unis, par exemple, sont responsables d'environ 20 % des émissions totales de gaz à effet de serre de la planète.

Mais depuis quelques années, le développement très rapide des pays émergents les a aussi conduits à devenir des émetteurs majeurs

de gaz à effet de serre (GES). On l'a vu, le développement de ces pays a eu lieu en grande partie grâce à la mondialisation. Celle-ci a favorisé l'industrialisation des géants asiatiques, souvent au détriment de l'environnement. La Chine, par exemple, inaugure une centrale au charbon chaque semaine pour étancher sa soif énergétique. Or, le charbon est l'énergie fossile la moins coûteuse et la plus abondante, mais aussi la plus polluante. Ajoutons le parc automobile en pleine explosion et l'urbanisation galopante du pays. La Chine est ainsi devenue en 2007 le premier émetteur mondial de CO_2, devant les États-Unis. Certes, la Chine se lance aussi, depuis quelques années, dans des programmes drastiques d'énergies renouvelables. Mais les pays émergents adoptent chaque jour un peu plus la logique de la consommation de masse, intimement liée à la mondialisation. Ils seront à l'origine de la plus grande partie de l'augmentation des GES dans les années à venir (voir l'entretien de Brendan Gillespie à la fin du chapitre).

La mondialisation favorise la déforestation. La déforestation est une cause indirecte mais très importante d'augmentation de l'effet de serre. Défrichage et exploitation forestière réduisent en effet le volume de CO_2 que les plantes absorbent pour le transformer en oxygène, ce qui augmente d'autant le volume de CO_2 présent dans l'atmosphère et accroît donc l'effet de serre. De plus, la combustion du bois défriché rejette également d'importantes quantités de CO_2. Au total, on estime que les émissions liées à la déforestation représentent quelque 20 % de l'augmentation de la concentration de GES dans l'atmosphère. De 1990 à 2005, le monde a vu disparaître 3 % de ses forêts. Environ 200 km^2 de forêts, soit deux fois la superficie de Paris, disparaissent chaque jour.

La mondialisation est souvent une alliée de la tronçonneuse. La déforestation est principalement due à la transformation des forêts en terres agricoles, notamment dans les pays en développement. Prenons le cas du Brésil. Depuis un peu plus d'une décennie, une grande partie de son agriculture est tournée vers les exportations, notamment la culture du soja. Entre 1996 et 2003, les exportations de soja brésilien vers la Chine, par exemple, ont bondi de 15 000 tonnes à 6 millions de tonnes. Ce dynamisme a nécessité le déboisement et la reconversion d'une partie de la forêt vierge en terres cultivables.

Comme la plupart des dégâts causés à l'environnement, les retombées ne touchent pas seulement la nature elle-même, mais aussi les

populations, en particulier les plus vulnérables. Les régions plus pauvres sont les plus affectées par le réchauffement climatique. L'ONU n'écarte pas, à moyen terme, l'hypothèse d'un boom de la pauvreté du fait de la raréfaction de l'eau et de la désertification. D'ici 2060, la sécheresse pourrait rendre stériles 90 millions d'hectares en Afrique subsaharienne. Le manque d'eau pourrait frapper 1.8 milliard d'individus dans les 70 ans à venir. L'Asie centrale, la Chine du Nord ou les Andes sont particulièrement menacées.

D'autre part, le réchauffement climatique pourrait être l'une des causes de la multiplication des catastrophes naturelles au cours des dernières années, tels que les ouragans, les tempêtes et les inondations. Quelque 262 millions de personnes dans le monde ont été victimes d'une catastrophe naturelle entre 2000 et 2004.

Ajoutons que 20 à 30 % des espèces vivantes pourrait disparaître en cas d'augmentation de la température terrestre moyenne de 3 °C. La nature n'avait pas besoin de cela : indépendamment du réchauffement climatique, l'activité humaine au XXe siècle a déjà marqué profondément de son empreinte les écosystèmes de la planète.

En contribuant à appauvrir la biodiversité

Un grand nombre d'espèces se sont éteintes au cours des dernières décennies. Ici encore, le lien entre l'extinction de certaines espèces et la mondialisation est indirect. L'ensemble des activités humaines, en particulier industrielles, avec la pollution des écosystèmes qu'elle engendre parfois, l'extension des villes et des exploitations agricoles ou minières, qui évincent certaines espèces, ne sont pas à proprement parler le fait de la mondialisation. Mais la mondialisation signifie la multiplication des canaux de distribution, la création de nouveaux besoins, d'une nouvelle demande de produits parfois exploités aux quatre coins du monde. Elle accentue donc l'industrialisation, la recherche de nouvelles terres, de nouveaux sous-sols, de nouvelles ressources à exploiter, ce qui fragilise de nombreux écosystèmes.

L'exemple de la pêche est particulièrement criant. La surexploitation des ressources halieutiques a vidé les océans de certaines familles de poissons. Les stocks de morue de l'Atlantique, par exemple, l'une des espèces jadis les plus abondantes dans les eaux du Canada, se sont effondrés à partir des années 70, décimés par la surpêche et la hausse de la demande mondiale. Même sort pour

le thon rouge, en Méditerranée. Ce dernier, l'un des mets les plus appréciés au Japon, est menacé d'extinction pour cause de surexploitation.

Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature, 22 % des mammifères de la planète sont aujourd'hui menacés. Nous pourrions assister dans les années à venir à l'extinction de 24 % des espèces de reptiles, de 31% des amphibiens et de 35 % des oiseaux.

La flore est aussi concernée. L'ouverture des marchés internationaux, la chute du prix des communications, ont rendu certaines matières premières et productions agricoles exotiques abordables pour les consommateurs des pays développés. L'augmentation de la demande a lentement accentué la pression sur certains végétaux. Prenons l'île de Bornéo. Le goût pour le mobilier et autres ustensiles en bois exotique, a mis certaines familles de bois, comme le teck, dans la catégorie des espèces menacées. D'autre part, le recours croissant de l'industrie agroalimentaire à l'huile de palme et les besoins de l'industrie du papier sont à l'origine de la gigantesque déforestation de la forêt équatoriale de l'île. Si l'on ajoute à cela l'urbanisation galopante, à ce rythme, d'ici quelques années, un quart de la faune et de la flore de Bornéo sera bientôt effacée de la surface de la Terre. La forêt a reculé plus vite, ces 15 dernières années, en Océanie et en Asie du Sud que partout dans le monde. Les parcs sylvicoles d'Amérique latine et d'Afrique subsaharienne subissent également d'immenses ravages.

Comme la plupart des grands problèmes environnementaux, ce cataclysme annoncé pour la biodiversité a un coût économique. Une baisse de la pollinisation de la flore, qui inclut les plantes cultivées, pourrait causer une baisse des rendements agricoles. Les États devront investir davantage dans l'épuration des eaux, etc. Au total, selon certaines estimations, les dégâts causés à l'écosystème entraîneraient une perte annuelle de 68 milliards de dollars pour l'économie mondiale.

La spirale positive du développement, elle-même en partie liée à la mondialisation, doit relever un énorme défi. Au rythme actuel, selon le World Wildlife Fund (WWF), si rien ne change, en 2030, l'humanité épuisera chaque année deux fois les ressources produites annuellement par la planète.

Une mobilisation politique inégale

Depuis quelques décennies, on assiste à une certaine prise de conscience environnementale parmi les décideurs politiques. Si une partie des dommages à l'environnement sont issus, directement ou indirectement, de la mondialisation, les solutions doivent également provenir d'une meilleure coopération politique internationale. Mais tous les niveaux de décisions doivent être mobilisés.

Comme pour le développement et pour l'emploi, **il appartient en partie aux décideurs politiques *nationaux* de prendre des mesures proenvironnementales pour prévenir ou réparer les dommages environnementaux dont la mondialisation est en partie responsable.**

La prise de conscience en matière de préservation de la biodiversité est manifeste à travers l'augmentation du nombre de zones naturelles protégées dans le monde, en hausse constante depuis le siècle dernier. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le nombre de réserves et de sites naturels protégés a été pratiquement multiplié par 20. En 2006, quelque 20 millions de km^2 de terre et de mer étaient protégés, soit plus du double de la taille de la Chine. De vastes zones du globe demeurent néanmoins vulnérables et sans protection. La protection de la forêt pluviale reste une gageure en Amazonie (voir l'entretien avec Brendan Gillespie en fin de chapitre). Brasilia promet de réduire de 70 % l'impact des coupes dans la forêt amazonienne d'ici 2018.

En matière de réchauffement climatique et de limitation des émissions de CO_2, les mesures nationales, en particulier des pays développés mais pas seulement, sont nombreuses, à des échelles variées : pots catalytiques obligatoires sur les automobiles, filtres à particules pour l'industrie, primes à l'isolation des bâtiments pour éviter les déperditions d'énergie, etc. Il est impossible de dresser une énumération exhaustive de toutes les obligations ou incitations environnementales destinées aux entreprises et aux particuliers dans les pays de l'OCDE. Mais il est indéniable que, depuis une trentaine d'années, les mesures et campagnes d'informations nationales ont porté certains fruits, du moins dans les consciences. Dans la zone OCDE, l'homme de la rue ne s'est jamais autant préoccupé de la nécessité de préserver le biotope.

Mais l'une des particularités des dommages environnementaux est qu'ils ne s'arrêtent pas aux frontières. **Il est donc parfois nécessaire d'avoir recours aux accords *bilatéraux* (entre deux pays) ou**

***régionaux* (entre pays d'une même zone géographique).** Cela s'est produit par le passé, avec certains succès. Ainsi, pendant plusieurs décennies, les rejets industriels des usines américaines avaient pour effet de provoquer des nuages chargés de particules chimiques qui, en se déplaçant, provoquaient des pluies acides dans les régions canadiennes frontalières des États-Unis. En 1991, un accord sur la qualité de l'air entre les deux pays imposa un strict contrôle des rejets industriels. Depuis, les pluies acides sont beaucoup plus rares. D'autre part, certains accords commerciaux bilatéraux intègrent désormais des clauses environnementales, comme la suppression des subventions aux activités dommageables à l'environnement.

Certaines règles adoptées au niveau *régional* sont l'expression concrète de la volonté de protéger l'environnement. C'est le cas, par exemple, du programme REACH de l'Union européenne, qui vise à limiter la prolifération de substances chimiques dangereuses ou potentiellement dangereuses. Ce programme a donné lieu à une directive européenne dont le respect est strictement contrôlé, parfois au grand dam des industriels européens. Ceux-ci dénoncent la perte de compétitivité que ces règles leur imposent vis-à-vis de leurs concurrents d'autres régions du monde qui ne connaissent pas les mêmes restrictions. Cet argument pose ensuite la question fondamentale de l'utilité des règles environnementales si elles se limitent à certaines régions du monde. Certains défis environnementaux, comme le réchauffement climatique, ne connaissent aucune frontière, et les accords bilatéraux ou régionaux ne peuvent suffire à les résoudre.

Certaines actions coordonnées au niveau *mondial* ont permis d'aboutir à des résultats positifs. La question des pluies acides, par exemple, a donné lieu à des accords signés par de très nombreux pays, ce qui a généralisé les restrictions à l'égard des émissions de dioxyde d'azote, principales responsables de ces pluies. Elles se sont ainsi considérablement raréfiées à travers le monde. Idem pour les chlorofluorocarbures (CFC) rejetés par les systèmes de réfrigération. Responsables d'une dégradation inquiétante de la couche d'ozone, qui protège la surface terrestre de rayonnements solaires dangereux, leurs émissions ont été drastiquement réduite par le protocole de Montréal, signé par de nombreux États en 1987. En 2006, l'Organisation météorologique mondiale constatait que la couche d'ozone se reconstituait au niveau des pôles. Lorsque la communauté internationale se mobilise, elle peut donc parvenir à certains succès environnementaux.

Mais **la coopération internationale en matière environnementale est encore insuffisante.** C'est le cas de la lutte contre le réchauffement climatique. Pourtant, depuis la fin des années 80, les États ont commencé à coopérer de manière inédite sur ce problème crucial. Tout d'abord, la création du Groupement intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), dans le cadre de l'ONU, a permis aux scientifiques du monde entier d'analyser les causes du réchauffement, comme on l'a vu en introduction à ce chapitre. Puis, la conférence de Rio, en 1992, a permis à plus de 150 États d'initier un processus dont le protocole de Kyoto, en 1997, a marqué les premières avancées concrètes. Les pays développés se sont engagés, par ce traité, à réduire leurs niveaux d'émission de CO_2, pour la période 2008-12, de 5 % en moyenne par rapport au seuil de 1990 (chaque pays ayant un objectif de réduction avoisinant ce chiffre).

Mais malgré cette mobilisation sans précédent de la communauté internationale et l'efficacité avérée de certaines mesures, comme les systèmes d'échanges de droits d'émissions, le protocole de Kyoto reste insuffisant : les États-Unis, par exemple, ne l'ont pas ratifié. D'autre part, le traité ne liait pas les pays en développement, car il se concentrait sur les principaux pays émetteurs de CO_2. Pourtant, comme on l'a vu, les pays émergents sont devenus d'importants émetteurs également.

La conférence de Copenhague de décembre 2009, qui devait prolonger la dynamique enclenchée à Kyoto, a semblé être un échec à beaucoup, notamment parce que les quelque 180 États réunis n'ont abouti à aucun engagement chiffré de réduction des GES. Les conférences de Cancun en 2010, puis de Durban en décembre 2011 ont partiellement remédié aux insuffisances de Copenhague, en fixant l'objectif de ne pas dépasser un réchauffement mondial moyen de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, et en créant plusieurs outils destinés à orchestrer les actions des pays dans ce but, différenciées selon leur niveau de développement. Quant à l'accord de Rio+20, signé en juin 2012, il n'a pas produit d'avancée significative.

Malgré les déceptions qu'ils ont suscitées, les accords internationaux sur le climat ont consacré la prise de conscience politique des enjeux environnementaux à un degré inédit. Le simple fait que les chefs d'État des pays les plus pollueurs de la planète se réunissent dans une même salle pour traiter de questions environnementales a été un progrès considérable.

Le résultat de l'ensemble des mesures nationales et internationales depuis plusieurs décennies est que **depuis une trentaine d'années, les pays développés polluent à un rythme moins soutenu.** Depuis 1980, l'empreinte écologique laissée par les pays développés s'est dissociée de la croissance du produit intérieur brut (voir le graphique). En matière de gaz à effet de serre, les réductions obtenues proviennent en partie du passage d'une économie industrielle à une économie de services, par définition moins polluants.

LE COÛT DE L'INACTION

Variation de la température moyenne mondiale (2050 par rapport aux températures préindustrielles)

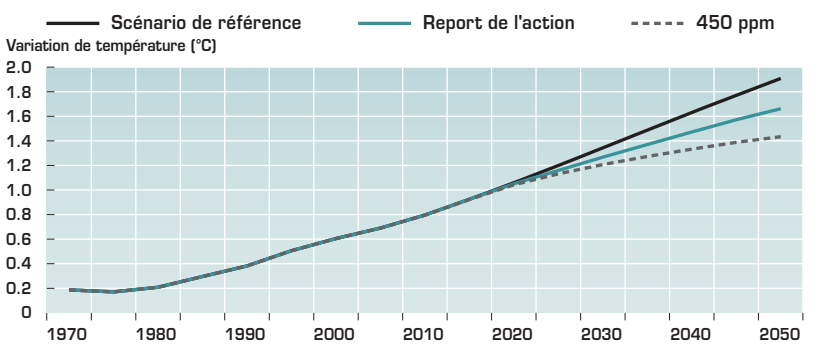

La température mondiale va continuer d'augmenter jusqu'en 2020. Ensuite, tout dépendra de l'efficacité et de l'ambition des plans de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le scénario de référence reflète l'évolution envisageable si rien ne change. Le scénario « 450 ppm » est le plus ambitieux des trois retenus ici : il envisage la mise en place progressive d'une taxe fixée au niveau nécessaire pour limiter les concentrations atmosphériques à 450 parties par million (ppm) d'équivalent CO_2 à longue échéance. Il en résulterait une réduction des émissions mondiales d'environ 40 % en 2050 par rapport aux niveaux de 2000.

Source : OCDE (2008), *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2030*, OCDE, Paris.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888932474670*

La mondialisation porteuse de solutions environnementales

La mondialisation est responsable de certains dommages environnementaux. Mais, on l'a dit, elle l'est de manière indirecte. Comme dans les autres domaines – développement, emploi et finance – elle a surtout un effet d'amplificateur : elle accentue les problèmes comme les bienfaits. La mondialisation peut aussi contribuer à atténuer et à prévenir les dégâts environnementaux. Ainsi, par exemple, les échanges internationaux peuvent aider à diffuser largement les solutions environnementales les plus pointues. C'est notamment le cas en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

La mondialisation du commerce et de la recherche s'applique aussi aux technologies vertes. L'industrie, la circulation mondiale des capitaux, la mondialisation de la recherche et de l'innovation, sont des moyens de favoriser la diffusion des sources de « croissance verte ». Ils peuvent être des instruments particulièrement efficaces de lutte contre la pollution et le changement climatique à l'échelle mondiale.

Les investissements internationaux publics et privés dans les technologies environnementales sont de plus en plus importants. Les fonds de capital-risque américains, par exemple, avaient investi près de 2.8 milliards de dollars dans le secteur des technologies vertes, tous pays confondus, au troisième trimestre 2008. Un record, malgré des conditions de marché difficiles. Les biocarburants, les énergies renouvelables, comme l'énergie éolienne et surtout l'énergie solaire, ont le vent en poupe. Entre juillet et septembre 2008, le total des fonds de capital-risque investis dans le solaire avait atteint 1.5 milliard de dollars. Parallèlement, les investissements publics dans la recherche en matière de technologies environnementales ont augmenté. Ce dynamisme de la recherche et de l'industrie « vertes » est prometteur : la recherche de solutions environnementales favorise de nouvelles activités, de nouveaux produits, mais aussi de nouveaux procédés de production, que le réseau d'échanges et de production de la mondialisation permet de diffuser rapidement.

La mondialisation peut rendre la préservation de l'environnement compatible avec le développement. La compétition économique

internationale fait en partie obstacle à la résolution des problèmes environnementaux : les entreprises rechignent à faire des efforts environnementaux dont le coût leur ferait perdre du terrain dans cette compétition. Les pays en développement, notamment, considèrent que les pays développés sont les principaux responsables des dégâts, et ils voient les efforts environnementaux que ces derniers leur demandent de fournir comme un moyen de conserver leur avance économique. Mais les solutions peuvent aussi passer par les mécanismes de marché internationaux.

L'instauration du système d'échanges de droits d'émissions de CO_2, initié par le protocole de Kyoto, s'intègre pleinement à la dynamique de la mondialisation. Il pourrait stimuler l'investissement vert dans les pays en développement. En effet, ce système peut être mis en place entre entreprises de divers pays, et peut concerner des entreprises de pays en développement. Outre le système d'échanges de droits d'émissions, le protocole de Kyoto a prévu un système incitatif spécifiquement destiné à accroître la contribution des pays en développement aux réductions de GES, tout en stimulant leurs économies : le Mécanisme pour un développement propre. Ce mécanisme permet aux entreprises des pays développés de recevoir des droits d'émettre supplémentaires lorsqu'elles investissent dans des projets industriels moins polluants dans les pays en développement. Certains résultats positifs ont eu lieu, notamment en Chine, mais le processus pourrait être amélioré en simplifiant certaines procédures et en couvrant davantage de pays en développement.

Indépendamment de ces mécanismes, qui nécessitent un certain encadrement institutionnel préalable, la mondialisation des entreprises favorise les transferts de technologies propres des pays développés vers ceux en développement. En effet, les multinationales, qui furent pendant longtemps peu soucieuses d'environnement, peuvent aussi, à l'inverse, être de précieux alliés dans la lutte contre le réchauffement climatique. Rompues aux standards et pratiques environnementales dans les pays développés, elles sont des vecteurs importants de transfert de technologies vertes et de bonnes pratiques. Ainsi, par exemple, ce sont aujourd'hui de grandes entreprises européennes qui équipent les mégapoles chinoises en stations d'épuration et en systèmes de collecte et de recyclage de déchets, en faisant appel à des technologies d'avant-garde.

D'autre part, malgré leurs insuffisances, les accords signés à Copenhague, à Cancun puis à Rio en 2012 prévoient que l'aide

internationale au développement, l'une des facettes de la mondialisation financière, soit davantage consacrée à des programmes économiques favorables à la préservation de l'environnement. S'ajoutent à cela les campagnes de sensibilisation au respect de l'environnement des organisations non gouvernementales. Celles-ci parviennent à marquer peu à peu les esprits, au Nord comme au Sud.

L'ensemble de ces évolutions a favorisé une certaine prise de conscience environnementale dans les pays émergents. En Chine, pendant les Jeux olympiques de Pékin, les autorités ont interdit partiellement la circulation automobile dans la ville. Les préoccupations environnementales s'imposent de plus en plus aux décideurs. L'augmentation sensible des maladies dues à la pollution, et les coûts que cela engendrera en matière de couverture de santé, sont aussi des arguments qui pourraient favoriser l'action politique.

En guise de conclusion

Les émissions de gaz à effet de serre continueront à croître dans les années qui viennent. La température moyenne de la planète va augmenter. Les atteintes à la biodiversité également. L'ampleur de ces hausses dépendra de l'ambition et de l'efficacité des mesures qui seront adoptées à l'échelle mondiale. Un volontarisme appuyé pourrait ralentir le phénomène. Les gouvernements, les entreprises et les citoyens doivent faire plus, dans de nombreux domaines. Il faut adopter une vision d'ensemble des enjeux pour ne pas fournir d'efforts inutiles, et insister sur les actions les moins coûteuses. Mieux, on peut concevoir, mettre en œuvre et promouvoir des actions à la fois pro-environnementales et créatrices de richesse et d'emplois. C'est l'esprit de la « croissance verte », promue par l'OCDE et par de nombreux organismes internationaux.

Le réchauffement climatique est un enjeu urgent, auquel les décideurs de la planète ne répondent pas encore suffisamment. La mondialisation est compatible avec un environnement sain et suffisamment riche en ressources pour satisfaire durablement les besoins des prochaines générations. À condition de la guider énergiquement sur une voie durable.

Entretien

Brendan Gillespie, chef de la division des performances et de l'information environnementales, Direction de l'environnement de l'OCDE

Quel est l'impact de la mondialisation sur l'environnement ?

La réponse n'est pas univoque. En tant que facteur de stimulation de la croissance, la mondialisation a un impact sur l'environnement. En même temps, avec la mondialisation de l'information et de la connaissance, la prise de conscience des problèmes écologiques a beaucoup progressé au sein des opinions publiques. Cela a permis une mobilisation plus vaste. En théorie, il est possible d'utiliser les ressources de manière plus rationnelle grâce à l'augmentation des échanges et des investissements. Mais pour l'instant, il semble que les effets négatifs l'emportent. L'accroissement de la pollution liée aux transports vient évidemment à l'esprit.

L'augmentation de la part des transports dans le total des émissions mondiales de CO_2 est-elle l'une des causes de l'accélération du réchauffement climatique ?

La part du transport dans les émissions totales de CO_2 a augmenté ces dernières années, mais elle reste faible dans l'absolu. On parle beaucoup du « kilomètre carbone » pour évaluer l'empreinte écologique liée au va-et-vient international des marchandises. Selon certains, pour limiter les rejets de CO_2, les Européens devraient, par exemple, privilégier les crus locaux plutôt que de boire du vin chilien. Il ne faudrait plus acheter non plus de fleurs du Kenya. Mais attention, bien souvent, ces approches souffrent de myopie : elles ne considèrent pas les problématiques dans leur globalité. Cultiver des fleurs au Kenya, par exemple, consomme au total moins d'énergie fossile que de les cultiver en Europe du Nord, transport compris.

Selon certains, les technologies de séquestration du carbone pourraient être au point en 2020. Simultanément, la consommation de charbon pourrait quadrupler en Chine. Beaucoup parient que l'amélioration des technologies apportera à la question climatique des solutions auxquelles nous ne songeons pas encore. Avons-nous encore le temps d'attendre ces technologies ?

Il est vrai que l'innovation technologique peut jouer un rôle majeur dans la lutte contre le changement climatique. Les politiques qui encouragent le développement des technologies vertes se multiplient. Si les technologies propres existantes étaient plus largement diffusées, nous pourrions déjà connaître un abaissement drastique du volume des émissions CO_2. Exemple classique : si tous les téléviseurs ou ordinateurs disposaient d'un interrupteur qui coupait automatiquement la tension électrique, les économies d'énergies qui en découleraient seraient gigantesques.

Autre exemple, les ampoules à incandescence. Elles consomment plus et ont une durée de vie moins longue que les ampoules à économie d'énergie. En Australie, les premières sont désormais interdites.

Au niveau des ressources en eau, on assiste à un gaspillage énorme dans de nombreux pays en développement. Ils utilisent 70 % de leur eau disponible pour l'agriculture, souvent d'une façon peu efficace. Le problème vient en partie du coût très faible de l'eau pour les utilisateurs. En ayant plus largement recours aux techniques éprouvées de goutte à goutte, comme en Australie et en Israël, les agriculteurs de ces pays économiseraient des millions de litres. Bien sûr, cela nécessite des investissements, mais au regard du coût réel à long terme des modes de consommation d'eau actuels, le retour sur investissement serait important.

Qui doit payer pour ces investissements ?

À l'OCDE, nous insistons depuis longtemps sur les principes « pollueur-payeur » et « utilisateur-payeur ». Les politiques environnementales devraient essayer de faire en sorte que les prix des produits reflètent les coûts environnementaux. Dans le même temps, les consommateurs devraient payer pour certains services environnementaux, comme l'accès à l'eau potable. Transporter l'eau d'un réservoir aux cuisines des consommateurs coûte cher.

Entretien

Toutefois, les investissements nécessaires peuvent être très élevés, au point de ne pouvoir être amortis qu'au bout de 30 à 40 ans. Il peut donc être souhaitable de considérer les infrastructures en eau comme un « bien public » et de mobiliser en partie l'État pour leur financement. Il en va de même en matière de santé. Par exemple, la pollution cause beaucoup de maladies respiratoires en Chine. La Banque mondiale a estimé que si l'on améliorait la situation sur ce front, les gains pourraient atteindre entre 3 à 5 % du PIB, grâce à l'allègement financier qui en résulterait pour le système de santé chinois. De même, si l'on continue à raser les forêts et à vendre leurs ressources à bon marché, il n'y aura bientôt plus de réserves sylvicoles. On hypothèque les gains futurs. Une gestion durable procurera des revenus à long terme.

La difficulté vient, cependant, du manque de contrôle sur les organisations criminelles qui dévastent les réservoirs naturels. Le commerce illégal de plantes et d'animaux n'est sans doute pas suffisamment mis en avant dans les rapports internationaux. Le marché est gigantesque et les dégâts énormes. L'Afrique, l'Indonésie, la Russie, par exemple, souffrent beaucoup de ces trafics. Les moyens de contrôle et de répression manquent. Il y a quelques années, certaines rues d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, se sont retrouvées couvertes de résidus toxiques issus d'un navire néerlandais qui prétendait transporter des déchets municipaux. Pour les pollueurs, les risques encourus sont faibles. À défaut de politiques d'ensemble et d'une police internationale disposant des moyens appropriés, ils gagneront toujours. Des progrès ont lieu, dans la collaboration entre les douanes et Interpol, par exemple. Mais beaucoup reste encore à faire.

Au niveau international, le financement des investissements est encore plus problématique. Historiquement, les pays développés étaient majoritairement responsables des émissions de GES. Mais à l'avenir, ce sont surtout les pays en voie de développement qui devraient réduire leurs émissions de GES, ce qui a des implications importantes pour leur développement. Les désaccords entre les pays développés et les pays en développement sur les responsabilités et le partage des coûts sont des pierres d'achoppement majeures dans les discussions sur un accord international contre le changement climatique.

Qui a le pouvoir d'infléchir la dégradation écologique aujourd'hui planétaire ?

Cela viendra d'abord des gouvernements. Ils doivent prendre des mesures appropriées. Ils doivent mettre en place des dispositifs permettant de refléter le coût environnemental des activités des administrations, des entreprises et des citoyens. Mais toutes les parties prenantes ont un rôle à jouer : les producteurs devraient adopter des modes de production plus respectueux de l'environnement, et les consommateurs devraient changer leurs habitudes, par exemple en achetant des produits et des services plus « verts ». Les choses sont plus complexes qu'on le croit. Par exemple, faire passer les entreprises ou les administrations au café estampillé « commerce équitable » est sans doute positif pour l'environnement, mais cela ne résoudra pas tous les problèmes environnementaux liés à la culture du café. Pour avoir un impact positif réel, il est nécessaire de mettre en œuvre simultanément une palette de mesures variées.

Qu'en est-il de la prise de conscience aujourd'hui des défis environnementaux dans les pays en développement ?

Les émissions de GES ont lieu dans tous les pays. Les économies de l'OCDE en ont été les principales responsables. Les pays de l'OCDE sont aussi les plus riches. Les augmentations de GES viendront dans l'avenir des BRIC, notamment. Mais ils resteront moins riches que les pays développés. La responsabilité est commune mais différée. Les efforts environnementaux doivent refléter ces évolutions.

Entretien

Les autorités chinoises, par exemple, sont aujourd'hui très conscientes de la nécessité d'agir. L'industrie chinoise consomme énormément de matières premières. Cette dépendance extrême vis-à-vis de l'extérieur est un handicap. D'où la volonté de Pékin d'investir dans un appareil de production plus efficace en matière d'énergie, notamment. De même, les eaux usées non traitées ne peuvent être utilisées pour l'agriculture. Enfin, l'opinion publique se préoccupe de plus en plus d'écologie. De nombreux médias et ménages chinois ont exprimé un vif mécontentement lorsqu'il est apparu que certains officiels avaient des liens étroits avec des entreprises ayant causé une pollution importante.

Malgré ces progrès, certains affirment qu'à l'avenir, 80 % de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre viendront des pays émergents…

Il y a encore des arbitrages à opérer entre le développement économique et le défi environnemental. Les choses évoluent et la préoccupation est réelle dans certains pays. Par exemple, en 2008, la ministre brésilienne de l'Environnement avait démissionné car elle ne parvenait pas à faire honorer les engagements pris par Brasilia. Elle estimait que l'on privilégiait trop la croissance au détriment de l'écologie. Quoi qu'on dise, ce geste, à l'époque, avait envoyé un message fort.

N'était-ce pas un signal pessimiste, justement ?

Protéger l'environnement a un coût – mais génère aussi des bénéfices qui sont souvent ignorés. Comme l'a très clairement rappelé le rapport Stern, une inaction prolongée en matière d'environnement finira par coûter plus cher que des actions énergiques. Il faut identifier les instruments les plus efficaces. De même, il faut identifier les gagnants et les perdants potentiels des mesures environnementales, et réduire les effets négatifs de ces mesures sur les groupes qui en souffrent le plus. De plus en plus, gouvernements et entreprises reconnaissent que le respect de l'environnement n'occasionne pas que des coûts, et que le fait d'investir dans l'environnement peut donner un avantage compétitif dans les marchés d'avenir. La Stratégie pour une croissance verte à laquelle travaille actuellement l'OCDE insiste notamment sur ce point.

Pour en savoir plus

OCDE

Sur Internet

Travaux de l'OCDE sur la croissance verte : *www.oecd.org/croissanceverte*.

Les travaux de l'OCDE sur l'environnement sont en grande partie disponibles sur *www.oecd.org/environnement*.

Publications

Vers une croissance verte (2011) : Ce rapport reprend les premières conclusions de la Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte, centrée sur les synergies entre les politiques économiques et environnementales. Il explique notamment en quoi les obstacles aux échanges et à l'investissement peuvent freiner le développement et la diffusion des technologies vertes à travers le monde. Il promeut également le rôle des flux financiers internationaux (notamment l'aide publique au développement) pour tout à la fois devenir un moteur de croissance et de développement et inciter à préserver la qualité des biens publics mondiaux.

Économie de la lutte contre le changement climatique : Politiques et options pour une action globale au-delà de 2012 (2010) : Ce rapport explore des solutions réalisables pour réduire les émissions de gaz à effet de serre à moindre coût. Il évoque notamment des pistes pour développer un marché du carbone à l'échelle mondiale.

Invention and Transfer of Environmental Technologies (2011) : Ce rapport analyse notamment le rôle des accords multilatéraux, des politiques environnementales et des marchés internationaux dans l'innovation et les transferts de technologie. Il indique que l'essentiel des transferts de technologies se font par le biais des échanges, de l'investissement direct étranger et des brevets.

Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2030 (2008) : Ce rapport de l'OCDE analyse en profondeur les défis environnementaux qui se poseront aux gouvernements à l'horizon 2030. Il contient de nombreux exemples et tableaux de projections.

Innovation, mondialisation et environnement, *L'Observateur de l'OCDE* n° 261, mai 2007 : Dans cet article, Brendan Gillespie et Xavier Leflaive expliquent comment la diffusion des nouvelles technologies vertes grâce aux canaux de la mondialisation pourrait apporter, à moyen terme, une partie de la solution pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Autres sources

Changements climatiques 2007, Rapport de synthèse du GIEC : Ce rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat est une référence incontournable sur les questions liées au réchauffement climatique.

Exploring trade and the Environment: An Empirical Examination of Trade Openness and National Environmental Performance (2011) : Cette étude de l'Université de Yale évalue l'impact environnemental des échanges et des investissements internationaux. Elle conclut que si cet impact est positif en matière de retombées environnementales liées à la santé, il est plutôt négatif pour la vitalité des écosystèmes. Elle pointe également le rôle crucial de la bonne gouvernance pour tirer profit des avantages des échanges internationaux tout en atténuant leur impact environnemental. Voir *http://envirocenter.yale.edu/programs/environmental-performance-management/exploring-trade-and-the-environment*.

8

La crise financière de 2007/08 a touché simultanément de nombreux pays et a conduit à une crise économique mondiale d'une ampleur inédite depuis la Grande Dépression. Son déclencheur a été une prolifération de produits financiers associés à des crédits immobiliers risqués. La crise a mis profondément en question la mondialisation financière. Celle-ci a dans une certaine mesure amplifié les risques liés aux activités des banques et des marchés financiers, et elle s'est en outre accompagnée de déséquilibres financiers majeurs entre grandes puissances économiques. La question des règles à appliquer à l'activité financière mondiale est cruciale pour canaliser les risques liés à la mondialisation.

La crise financière de 2008, une crise de la mondialisation ?

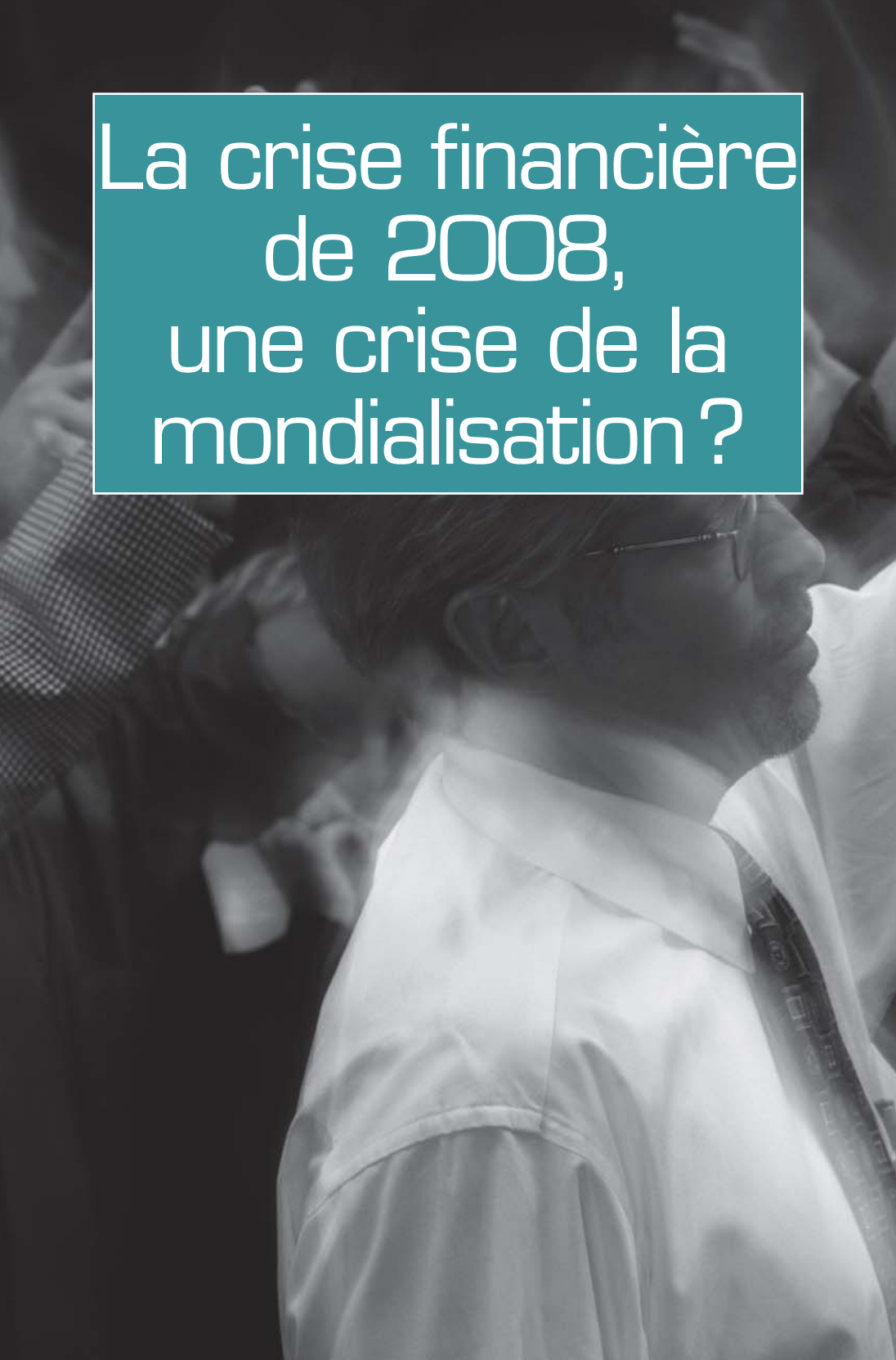

En guise de préambule…

« Pour l'instant, on se serre les coudes, mais est-ce que ça suffira ? » Arnaud Lemoine, ingénieur chez Renault de 35 ans, résumait l'état d'esprit de nombreux salariés de Renault, qu'ils soient ouvriers ou cadres, au mois d'avril 2009. Au cours d'une réunion de direction, Arnaud apprend qu'afin de maintenir les emplois pendant la tourmente économique issue de la crise financière, les personnels du groupe au-dessus d'un certain salaire sont incités à réduire leur temps de travail, ce qui implique aussi une baisse de leur rémunération. « Ce n'est pas catastrophique, j'ai toujours un travail. Mais ça fait bizarre quand même. »

En ce même mois d'avril 2009, avant le « Printemps arabe », Ali El Awary, 43 ans, propriétaire d'un magasin de narguilés et d'artisanat oriental situé dans la rue El-Mouiz, dans le vieux Caire historique, fulminait contre sa banque. « Je voulais me diversifier en ouvrant un restaurant près de Zamalek. Quand j'ai parlé de ce projet à mon banquier il y a environ six mois, il était très enthousiaste. Mais depuis la crise, les banques ne veulent plus faire crédit. » Pour couronner le tout, avec la baisse du tourisme dû à la crise, son chiffre d'affaires avait baissé de 35 % en 2009. « Ça ne m'aide pas à défendre mon projet auprès des banquiers. Ils ont spéculé, ils se sont cassé la figure, et maintenant ils nous font payer pour leur chute. »

Pour certains, la réalité a été encore plus sombre. Ratry Sovath, 37 ans, ouvrière spécialisée habitant la banlieue de Phnom Penh, au Cambodge, a été licenciée, avec plus de 50 collègues, suite aux difficultés économiques de l'usine de textile où elle avait travaillé pendant plus de 10 ans. « Le directeur nous a dit que les commandes avaient baissé de moitié depuis six mois. Avec trois enfants à charge, il ne nous reste plus que le salaire de mon mari, qui travaille sur les chantiers. La vie va devenir très difficile. »

Ces trois situations dans trois différentes régions du monde ont une seule et même origine : la crise financière. Partie des États-Unis, elle a particulièrement surpris par sa synchronisation : elle a touché presque simultanément la plupart des marchés financiers de la planète, puis s'est muée en crise économique dans de nombreux pays. Et la reprise est encore cahotante, au mieux. Ceci a conduit en

premier lieu à mettre en cause les marchés financiers et le comportement des banques, mais aussi la mondialisation elle-même. Jusqu'ici, on pouvait considérer que les déséquilibres et l'instabilité engendrés par la mondialisation étaient le revers inévitable de la prospérité engendrée par l'ouverture des frontières aux échanges et aux capitaux. Le monde avait déjà connu de graves crises financières, dont le rythme d'apparition s'était accéléré parallèlement à la mondialisation (crise mexicaine en 1994, crise asiatique en 1997, éclatement de la bulle Internet en 2000, crise argentine en 2001). Mais elles étaient à chaque fois circonscrites à un pays, ou au pire à une région. Cette crise a semblé donner raison aux critiques les plus acerbes de la mondialisation, en mettant en péril l'économie de tous les continents. Ce chapitre examine le rôle que la mondialisation, et en particulier la mondialisation *financière*, a pu jouer dans la crise.

De la crise des *subprimes* au sauvetage mondial des banques, ou comment la prolifération de titres financiers « toxiques » a paralysé les banques partout dans le monde

Avant d'expliquer comment cette crise s'est propagée, en très peu de temps, à l'ensemble des pays de la planète, retraçons-en l'enchaînement. Les causes de la crise financière sont complexes, mais l'une d'entre elles a été un endettement excessif des ménages occidentaux, notamment américains, particulièrement pendant la dernière décennie. Résultant de ce contexte, le déclencheur de la crise a été la multiplication de crédits immobiliers accordés à des ménages à faible revenu, les fameux crédits *subprimes*. Leur spécificité : des taux d'intérêt élevés, et des périodes de remboursement longues, car ils étaient destinés à des ménages modestes, au risque d'insolvabilité relativement élevé. Les taux d'intérêt étaient très faibles les premières années, afin d'être attractifs pour les ménages concernés, mais augmentaient considérablement au bout de quelques années. Au début de la première décennie 2000, en pleine période de croissance américaine et de confiance des opérateurs économiques, les crédits *subprimes* ont connu un grand succès : ils

concernaient en 2006 près de 6 millions de ménages américains, pour la plupart à faibles revenus.

Or, ces crédits *subprimes* ont été convertis en titres financiers, qui ont été mêlés à d'autres crédits immobiliers plus sûrs et échangés sur les marchés financiers. Cette pratique dite de « titrisation » présentait le triple avantage d'être très rémunératrice pour les banques, de réduire pour elles les risques liés aux crédits immobiliers et de disperser ces risques à travers le système financier. Elle s'est considérablement accrue au cours des dix dernières années, et a été particulièrement favorisée à partir de 2004 par une série de mesures politiques (voir *De la crise à la reprise*, mentionné en fin de chapitre et dans la bibliographie). Les banques pratiquant de plus en plus une course à la rentabilité à court terme de leurs opérations financières, le volume et les échanges de ces titres se sont multipliés.

Du fait de l'interconnexion financière mondiale, que nous avons évoquée aux chapitres précédents, des titres liés aux crédits *subprimes* ont été accumulés dans toutes les banques et sur tous les marchés financiers de la planète. Le problème est qu'au bout de quelques années, de nombreux ménages souscripteurs de crédits *subprimes* se sont retrouvés en défaut de paiement, incapables de faire face à l'augmentation brutale de leurs remboursements au bout de quelques années. Ces défauts de paiement ont été amplifiés par la remontée des taux d'intérêt américains à partir de 2004, et par la baisse inattendue des prix de l'immobilier qui a suivi, à partir de 2006. Les titres associés à ces crédits ont donc très rapidement perdu de leur valeur. C'est à ce moment que les produits financiers complexes dont faisaient partie les titres adossés aux crédits *subprimes* ont révélé leur caractère toxique. Les banques n'ayant plus confiance dans les produits financiers disponibles sur le marché, elles ont stoppé leurs transactions. Une gigantesque paralysie financière a eu lieu, initiée par une crise interbancaire en juillet 2007. En conséquence, de grands établissements bancaires se sont retrouvés en situation de faillite ou de quasi-faillite.

Dès septembre 2007, la banque britannique Northern Rock est en proie à une panique bancaire, ses clients retirant massivement leur épargne en quelques jours. Courant 2008, d'autres établissements financiers en difficulté sont rachetés par d'autres, comme Bear Stearns par JP Morgan Chase en mars 2008 (avec le soutien de la Réserve fédérale américaine), nationalisés, comme Freddie Mac et Fanny Mae, mis sous tutelle par le Trésor américain, ou font faillite.

Le 15 septembre 2008, la faillite de la banque d'investissement Lehman Brothers va déclencher l'intervention d'urgence des gouvernements au chevet des autres établissements en passe de suivre le même chemin. Leur faillite aurait en effet été catastrophique pour l'économie tout entière. C'est ce que recouvre l'expression « *too big to fail* », qui qualifie les établissements trop interconnectés au reste de l'économie pour que les gouvernements puissent les laisser faire faillite.

L'intervention des gouvernements n'a pas empêché les répercussions de la crise financière sur l'économie « réelle ». Les faillites bancaires en cascade ont entraîné une pénurie de crédit, qui a grippé l'investissement et le fonctionnement des entreprises. C'est ce qui a plongé le monde dans une profonde récession économique, la première à toucher un aussi grand nombre de pays en même temps.

Une dispersion des risques en partie facilitée par l'interconnexion mondiale des banques et des marchés financiers

À quel point la mondialisation financière, c'est-à-dire les mouvements internationaux de capitaux, a-t-elle joué un rôle dans la crise ? Essentiellement de manière indirecte. Pour comprendre cela, il est intéressant de revenir sur trois phénomènes qui ont eu lieu en parallèle depuis les années 70.

Le premier phénomène remonte aux années 70, avec le **recours croissant aux marchés financiers, par le biais des actions, des obligations, etc., pour financer l'activité des entreprises.** Les marchés financiers, de plus en plus importants, ont nourri et fluidifié l'économie. Les États ont privilégié dès cette époque les théories économiques du *laisser-faire* et d'une régulation minimale des opérations sur les marchés pour optimiser l'allocation des ressources et encourager l'efficacité et la croissance économiques. Ainsi, progressivement, toutes sortes d'acteurs ont pu échanger toutes sortes de produits financiers sur les différents types de marchés financiers (voir le chapitre 4).

Parallèlement, **il est devenu possible d'effectuer des transactions financières sur les marchés de quasiment *tous les pays,*** les États appliquant aux échanges financiers internationaux les mêmes théories dérégulatrices que pour les échanges nationaux. Les frontières de la finance se sont évaporées. Ainsi, par exemple, le total des actifs détenus par des étrangers a plus que doublé entre 1990 et 2004, passant de 58 % à plus de 131 % du PIB mondial. Aujourd'hui, dans le monde, une action d'entreprise cotée sur quatre est détenue par un investisseur étranger. C'est trois fois plus qu'en 1990. Les produits financiers sont ainsi devenus de plus en plus mobiles à travers la planète, ce qui a rendu également les risques liés à certains de ces produits de plus en plus facilement exportables. Cette mobilité a été accentuée par les évolutions majeures de l'activité bancaire au cours de cette période.

Enfin, **les banques se sont de plus en plus internationalisées.** Tout d'abord, au cours des années qui ont précédé la crise, les banques se sont concentrées et internationalisées. Dans les années 90, les gouvernements encourageant la concentration des établissements nationaux, plusieurs pays ont vu émerger des géants bancaires. Ceux-ci ont accru leurs activités internationales, parfois à travers des fusions. Par exemple, en 2000, HSBC, grand groupe bancaire britannique, a acquis le Crédit commercial de France et s'est imposé comme le dixième groupe mondial en termes de capitalisation boursière.

Grâce au décloisonnement généralisé des marchés financiers, les banques sont devenues des acteurs mondiaux, finançant les activités des entreprises et des ménages partout dans le monde, et opérant sur tous les grands marchés financiers de la planète. Ainsi, la valeur des transactions bancaires internationales (prêts aux particuliers, crédits aux entreprises, etc.) est passée de 6 % du PIB mondial en 1972 à près de 40 % au début des années 2000. En 2005, l'exposition moyenne des grandes banques vis-à-vis de l'étranger atteignait 40 % du total des actifs.

Cette mondialisation de la finance s'est faite parallèlement à la montée en puissance de pratiques financières risquées. En effet, en même temps qu'elles se sont ouvertes sur le monde, les banques ont diversifié leurs activités. Pour soutenir la concurrence et accroître leurs rendements, les grandes banques ont étendu leurs activités à tous les métiers de la finance, y compris les plus spéculatifs et les plus risqués. Elles sont devenues des groupes multispécialisés,

orientés autant sur la banque de détail et ses produits bancaires traditionnels – crédits aux entreprises et aux particuliers, comptes bancaire, etc. – que sur les marchés financiers – gestion d'actifs, conseil aux entreprises sur les opérations boursière, etc.

D'autre part, pour réduire les risques de pertes de valeur des actions, des obligations et autres – les titres financiers étant caractérisés par leur volatilité – les banques ont créé des produits financiers de plus en plus complexes, initialement pour se couvrir contre les risques de pertes inhérents à la spéculation financière. Elles ont ainsi créé des instruments de couverture sophistiqués, les produits dérivés. Ce sont ces types de produits, entre autres, qui ont permis d'écouler une partie des titres *subprimes* risqués.« Petit à petit, les banquiers ont transformé leur rôle de preneur et de diviseur de risque en simple courtier – ou *broker* – de risques », résume l'économiste Olivier Pastré. Le marché des produits dérivés a ainsi atteint des montants vertigineux. En parallèle, les banques ont ainsi pris de plus en plus de risques, tout en retirant ces prises de risques de leurs bilans comptables, comme le leur permettaient alors les règles bancaires. C'est en partie ce qui explique qu'en 2006, par exemple, la moitié des crédits accordés aux particuliers américains l'ont été sans vérification des revenus.

Ainsi, on peut considérer que l'interconnexion inédite des banques et des marchés financiers mondiaux a contribué à accroître la dispersion des produits toxiques dans les banques du monde entier, et a donc aggravé l'ampleur géographique de la crise. Mais la mondialisation des banques et des marchés financiers n'est pas en elle-même la cause de la crise. Elle a d'ailleurs permis plusieurs décennies de croissance mondiale, en multipliant les opportunités de financement de l'économie réelle. Néanmoins, on peut considérer qu'un autre aspect de la mondialisation financière a favorisé la bulle financière qui a conduit à la crise : le déséquilibre des flux de capitaux entre pays émergents et pays développés, comme nous le verrons un peu plus loin.

La mondialisation financière a aussi favorisé plusieurs décennies de croissance mondiale

La crise ne doit pas occulter les effets positifs de l'ouverture des frontières aux flux de capitaux. Sans la libre circulation des capitaux instaurée progressivement à partir des années 70, les investissements étrangers, le crédit aux entreprises, la finance internationale n'auraient pas fertilisé l'industrie et le développement de nouvelles activités économiques dans un nombre croissant de pays. Les liquidités disponibles à travers le monde n'ont jamais été aussi importantes (voir le graphique). Cela a permis aux projets les plus audacieux de voir le jour. Les flux grandissants de capitaux à travers les frontières ont eu pour conséquence un abaissement du coût du capital (plus les liquidités sont abondantes, plus il est facile de financer des projets à moindre coût), un accroissement de l'investissement et des gains considérables de productivité.

De ce fait, dans les pays occidentaux, la mondialisation financière a permis de contenir l'inflation durant plus de dix ans. Pour certains, c'est l'un de ses principaux mérites. Les flux internationaux de capitaux assurent une abondance relativement constante de liquidités, ce qui permet aux banques de maintenir des taux d'intérêt bas. C'est ce qu'ont fait la plupart des banques centrales de la planète à partir de la fin des années 90. Les taux d'intérêt n'ont cessé de baisser depuis 1989 (voir le graphique).

À cela se sont ajoutés les avantages liés à la mondialisation commerciale. Celle-ci, on l'a vu, a favorisé les importations de produits issus de pays en développement, peu chers du fait des faibles coûts de la main-d'œuvre dans ces pays et des économies d'échelle. Cela a également contenu l'inflation. En conséquence, les prix de toute une série de biens de consommation ont baissé. Se vêtir coûte moins cher qu'avant dans la majorité des pays européens. La baisse du prix des communications, des appareils électroniques et électroménagers, des téléphones portables et des ordinateurs a accru l'accès des populations les moins aisées aux nouvelles technologies. Le paysage s'est enrichi de nouveaux services et de nouvelles applications. Ceux-ci ont créé de nouveaux emplois. Certes, les prix n'ont pas baissé dans tous les domaines et dans tous les pays. Certains produits alimentaires, notamment, ont connu des hausses de

LA MONDIALISATION FINANCIÈRE : REMÈDE À L'INFLATION ?

a. Liquidité mondiale

Variation par rapport à la tendance de long terme, en %

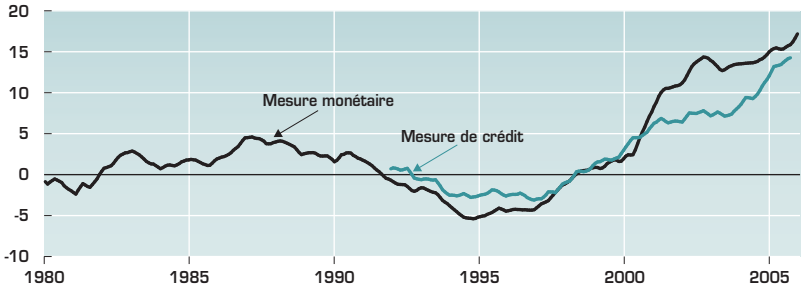

b. Taux d'intérêt à long terme

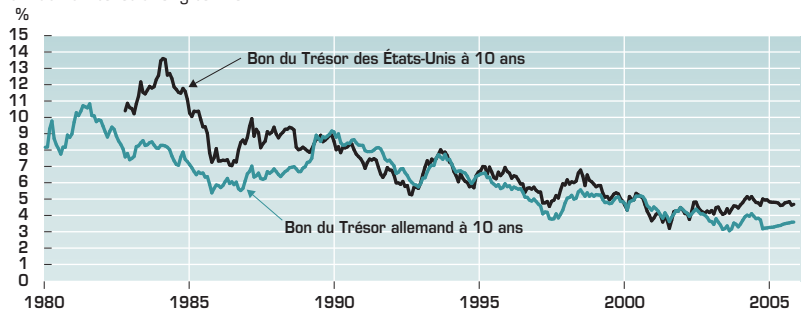

À partir du milieu des années 90, la liquidité disponible à l'échelle mondiale a considérablement augmenté, très largement du fait de la mondialisation financière. Selon certains, cela a permis de réduire les taux d'intérêt, et donc de faciliter le crédit et l'activité économique. La crise financière de 2007/08 a remis en cause ce modèle, en manifestant les déséquilibres qui sous-tendaient cette liquidité abondante.

Source : Banque mondiale, *Global Economic Prospects 2007: Managing the Next Wave of Globalization*, Banque mondiale, Washington, p. 15.

prix préoccupantes. Mais au total, les prix sont dans l'ensemble demeurés stables ou ont baissé.

Les pays en développement, en particulier, ont bénéficié de la libre circulation internationale des capitaux. On l'a vu aux chapitres précédents, celle-ci est à la base du développement des pays émergents, même s'ils ont dosé leur ouverture selon leurs besoins et à leurs différents stades de développement. Les flux internationaux de capitaux ont permis à ces pays d'accueillir d'importants investissements directs étrangers et de financer abondamment leur activité économique. Ils ont également permis à ces pays de se constituer des réserves de change et d'épargne très importantes, afin notamment de se prémunir contre les graves crises qu'ils ont connues à la fin des années 90.

Cela dit, cette prudence financière a en partie favorisé des déséquilibres qui ont préparé le terrain de la crise mondiale actuelle. En effet, au-delà de la contagion des risques à travers tous les systèmes bancaires de la planète, un aspect de la mondialisation financière est plus profondément en question : les déséquilibres de flux financiers entre les grandes puissances économiques. Cet aspect de la mondialisation financière est l'une des causes profondes de la crise financière, dont la crise des *subprimes* n'a été que le déclencheur.

Un emprunt excessif favorisé par des flux de capitaux déséquilibrés entre pays émergents et pays développés

Si l'on regarde de plus près les mouvements internationaux de capitaux au cours des dernières décennies, il apparaît que l'abondance de liquidités disponibles qui a encouragé l'emprunt et les pratiques bancaires risquées a résulté d'un important déséquilibre des flux financiers entre les pays émergents et les grandes puissances occidentales.

On l'a vu, la crise financière a été déclenchée par l'impossibilité pour de nombreux ménages américains de rembourser leurs crédits immobiliers, ce qui a réduit à néant la valeur des titres financiers

adossés à ces crédits. La gravité de la paralysie financière intervenue quasi simultanément dans tous les pays s'explique par les montants vertigineux atteints par ces produits et les titres opaques de couverture de risques qui y étaient associés. Comment ces crédits et ces titres ont-ils pu atteindre une telle ampleur ?

Pendant des années, les ménages occidentaux, en particulier américains, ont emprunté aux banques pour se procurer les produits coûteux de l'*American way of life,* téléviseurs, véhicules ou logements, misant sur une poursuite de la hausse des prix immobiliers. Cette frénésie d'emprunt a été en partie permise par le maintien de taux d'intérêt très bas aux États-Unis pendant plusieurs années. Cela a été en partie voulu par la Réserve fédérale – la banque

ORIGINE DES PRINCIPAUX DÉTENTEURS D'OBLIGATIONS D'ÉTAT AMÉRICAINES

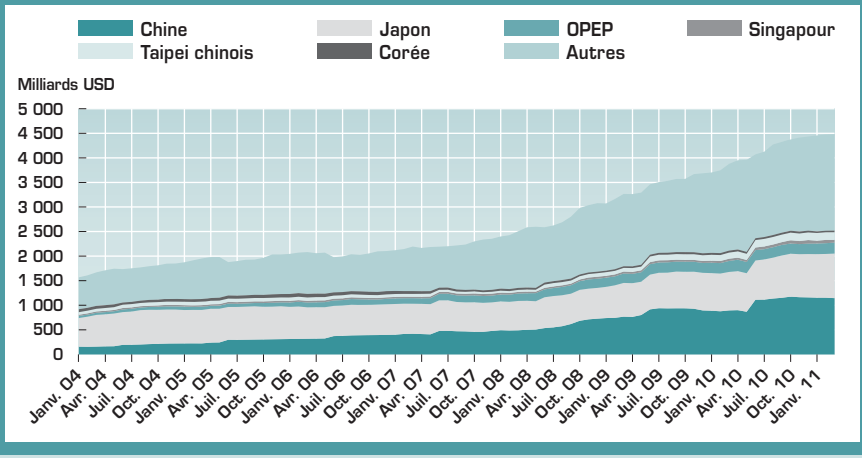

Depuis les années 2000, le Japon et la Chine sont devenus les premiers détenteurs étrangers de la dette publique américaine.

Source : OECD Journal, *Financial Market Trends*, vol. 2008, n° 94, p.113, OCDE, Paris.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888932474689*

centrale américaine – et le gouvernement américain, désireux de relancer l'économie par la consommation, notamment pour redresser l'économie après l'explosion de la bulle Internet en 2001. Mais la faiblesse des taux d'intérêt a aussi été en grande partie le résultat « mécanique » de l'afflux de capitaux en provenance des pays émergents dans le système financier américain.

Pendant une vingtaine d'années, la libre circulation des biens et des capitaux a permis à ces pays émergents, d'une part d'accumuler de considérables réserves de change (majoritairement des dollars) issues de leurs exportations, d'autre part de placer les gigantesques surplus financiers issus de leurs excédents commerciaux dans les économies occidentales. Une partie de ces placements a consisté à acheter des bons du Trésor américain, considérés comme particulièrement stables. Cela s'est fait notamment par le biais de fonds d'investissement nationaux, les fonds souverains, dont certains, comme celui des Émirats arabes unis, pèsent plus lourd que l'économie de certains pays développés (voir le graphique). D'autres surplus ont été placés en participations dans le capital de grandes entreprises occidentales. L'abondance de liquidités qui en a résulté, à la fois dans les caisses de l'État américain et sur les marchés financiers occidentaux, a contribué à maintenir les taux d'intérêt très bas sur les marchés américains, poussant les ménages occidentaux à emprunter, c'est-à-dire à s'endetter, au-delà des capacités du système financier.

Cela a conduit de nombreux économistes à dire que pendant plus de 20 ans, les pays émergents ont financé l'endettement des ménages américains. Certains y ont vu une conséquence négative de la mondialisation financière. Mais est-ce la libre circulation des capitaux qui est en cause, ou bien le fait que cette libre circulation ne soit que partielle ? Cette question, dont dépendent en partie les réponses à apporter à la crise, fait débat (voir l'entretien avec Adrian Blundell-Wignall en fin de chapitre).

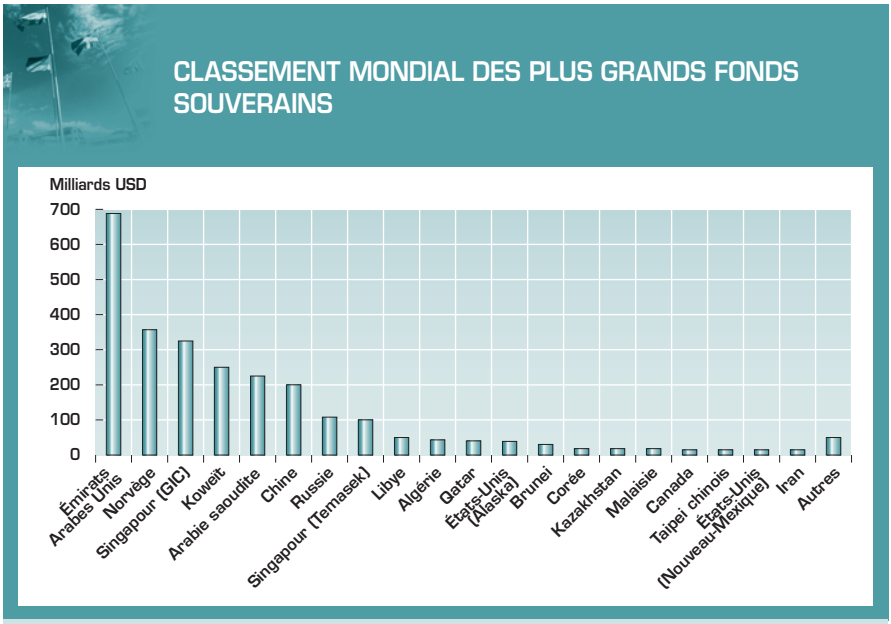

Les plus grands fonds souverains de la planète sont aujourd'hui contrôlés par les États producteurs de pétrole et quelques pays asiatiques, dont la Chine.

Source : OECD Journal, *Financial Market Trends*, vol. 2008, n° 94, p.121, OCDE, Paris.

StatLink *http://dx.doi.org/10.1787/888932474708*

Des règles, oui, mais à quel niveau ?

> **« Les tensions liées à la mondialisation sont visibles partout. Au final, si les hommes politiques veulent que le système du libre marché fonctionne, ils devront faire en sorte que le multilatéralisme lui-même fonctionne. »**
>
> Philip Stephens, *Financial Times*, 18 septembre 2008

Bien que la mondialisation financière ait été porteuse de nombreux avantages au cours des 20 dernières années, la crise financière de 2007/08 a révélé des dysfonctionnements majeurs, tant sur le plan des activités bancaires et du fonctionnement des marchés

financiers que sur le plan des flux de capitaux entre les pays émergents et les pays occidentaux, qui se sont avérés profondément déséquilibrés. La libre circulation des capitaux à travers les frontières ne signifie pas nécessairement l'absence totale de règles.

Une coordination mondiale pour encadrer l'activité bancaire et les transactions financières

Face à la gravité de la crise financière, les États ne se sont pas contentés de renflouer les établissements financiers au bord de la faillite ou de leur apporter des garanties. Ils ont aussi cherché à prévenir le retour des crises en s'attaquant aux défaillances du système financier. Pour cela, ils ont exprimé un certain volontarisme politique, notamment en matière de coopération internationale. Ce volontarisme a été formulé dans le cadre du G20, dont l'avènement comme première enceinte de coopération internationale, succédant au G8, reflète le nouveau poids politique et économique des pays émergents.

Ainsi, suite aux sommets du G20 successifs, depuis ceux de Londres et de Pittsburgh en 2009, puis de Toronto en juin 2010 et de Séoul en novembre 2010, un certain nombre de mesures ont été prises simultanément. Par exemple, les États-Unis, l'Union européenne et le Japon ont tous introduit des réformes permettant de mieux contrôler les fonds spéculatifs (*hedge funds*), qui ont contribué à faire gonfler la bulle financière. D'autres chantiers ont été lancés par le G20 : limitation des bonus, règles de comptabilité bancaire, encadrement des transactions sur les produits dérivés, etc. Mais leur mise en œuvre dans les législations nationales continue à se faire à plusieurs vitesses, avec des différences importantes selon les pays. La coordination mondiale reste fragmentaire et insuffisante.

Or, cette coordination est particulièrement cruciale. En effet, l'activité financière étant très largement internationalisée, des discordances trop importantes des législations peuvent réduire à néant l'effet des législations nationales les plus efficaces. C'est ce qui a motivé le renforcement du rôle du Forum de stabilité financière, devenu en 2009 le Conseil de stabilité financière (CSF). Regroupant les autorités financières de 23 pays, dont les représentants des banques centrales et des ministères des Finances, ainsi que plusieurs organisations internationales et organismes financiers, le CSF vise à améliorer la coopération internationale en matière de régulation, de supervision et de contrôle.

Le Comité de Bâle, composé des représentants des banques centrales et d'autorités prudentielles d'un certain nombre de pays, joue un rôle similaire, circonscrit au secteur bancaire. Or, la crise a révélé non

seulement l'insuffisance du cadre régulateur dit de « Bâle II », mis en place depuis 2004, pour canaliser les risques liés à l'activité bancaire, mais aussi le fait que ce cadre *favorisait* ces risques, à travers ses règles comptables. Le projet d'accord Bâle III, censé entrer en application début 2013, met en place des règles qui visent à répondre à cela. D'autre part, suite à la crise financière, le Comité de Bâle s'est élargi, en mars et en juin 2009, afin d'étendre l'harmonisation des règles bancaires. Il regroupe aujourd'hui les représentants de 27 États.

Ainsi, une certaine coordination internationale en matière de régulation bancaire et financière se développe, même si la substance des règles et l'harmonisation de leur application reste sans aucun doute à améliorer.

Réformer le système monétaire et financier international pour corriger les déséquilibres

Le problème des déséquilibres financiers entre les pays émergents et les pays occidentaux, qui a provoqué l'endettement démesuré des ménages américains, nécessiterait quant à lui des réformes en amont de la régulation des banques et des marchés financiers. Les solutions à adopter sont encore largement discutées. Deux questions sont particulièrement débattues : d'une part, la réforme du système monétaire international, d'autre part, l'encadrement de la circulation des capitaux.

Pour de nombreux commentateurs, le fait que la Chine et d'autres pays émergents asiatiques contrôlent leur monnaie (et en fixent le niveau) alors que les pays occidentaux laissent leur monnaie flotter les unes par rapport aux autres (la valeur de la monnaie fluctue en fonction de l'offre et de la demande) biaise la mondialisation. Cela favorise en effet leurs exportations et contribue à aggraver le déficit commercial des autres pays ainsi que l'endettement de leurs ménages. La solution serait que les grands pays émergents, dont la Chine, laissent plus de flexibilité au cours de leur monnaie, dans l'esprit du système de flottement généralisé des monnaies caractéristique de l'ère post-Bretton Woods. L'économie est certes en grande partie mondialisée, mais dans certains domaines, elle continue à fonctionner à plusieurs vitesses (lire l'entretien avec Adrian Blundell-Wignall ci-dessous).

Le débat sur le contrôle des flux de capitaux est plus controversé. Certains pensent que la crise justifie un retour à un contrôle beaucoup plus strict des mouvements de capitaux par les États. C'est ce à quoi appelaient de leurs vœux, par exemple, les économistes Jean-Hervé Lorenzi et Olivier Pastré dans un article du *Monde* intitulé « Un nouveau Bretton Woods », publié fin 2008. Pour d'autres, c'est

au contraire le fait que la Chine, au-delà du cours de sa monnaie, contrôle les flux de capitaux issus des marchés internationaux, qui a faussé la mondialisation. Selon ces auteurs, tous les acteurs devraient jouer pleinement le jeu de la libre circulation, en même temps qu'ils devraient contrôler plus strictement certaines activités des banques et des marchés financiers (lire ci-dessous également).

Le débat est ouvert, mais quoi qu'il en soit, « les gouvernements du monde ne peuvent pas se permettre d'en rester au *statu quo* », comme l'a déclaré à plusieurs reprises le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, après la crise. Or ces déséquilibres fondamentaux ne sont toujours pas résorbés, et d'aucuns y voient les risques majeurs d'une nouvelle crise mondiale à venir.

Entretien

Adrian Blundell-Wignall, directeur adjoint, Direction des affaires financières et des entreprises, OCDE

« Le problème de la mondialisation financière, c'est qu'elle comporte à ce jour des éléments rigides et d'autres souples. Certains pays contrôlent les taux de change et les flux de capitaux. D'autres laissent le marché libre. Ce décalage engendre des faiblesses structurelles. »

Pour certains, la crise financière de 2008 est la première crise véritablement mondiale. La mondialisation est-elle responsable de cette crise ?

Les distorsions au niveau de la régulation mondiale sont la principale cause de la crise. Pas les marchés mondialisés. Mais le processus de mondialisation n'a pas été mené de façon suffisamment équilibrée.

C'est-à-dire ?

Imaginez un barrage au-dessus d'un village. Le réservoir se remplit d'eau. Mais les murs du barrage sont mal construits. Ils comportent des failles. Quand la pression de l'eau devient trop forte, le barrage cède à ces endroits plus fragiles. Elle finit ensuite par tout dévaster. L'eau qui monte, c'est la prospérité générée par la mondialisation. Les murs du barrage défaillants, c'est le cadre de régulation à plusieurs niveaux. Le problème de la mondialisation financière, c'est qu'elle comporte à ce jour des éléments rigides et d'autres souples : certains pays contrôlent les taux de change et les flux de capitaux, d'autres laissent le marché libre. Ce décalage engendre des faiblesses structurelles.

Pourquoi ce décalage ?

En 1973, quand les économies développées ont instauré un système de change flottant, un pays comme la Chine pesait économiquement moins que l'Australie. Si Pékin maintenait un régime de change fixe pour sa monnaie nationale, c'était relativement insignifiant pour l'économie mondiale. Entre-temps, toutefois, une partie de ces pays a commencé à s'industrialiser. Leur poids économique dépasse aujourd'hui celui des États-Unis. Dans ces conditions, la politique de change fixe de Pékin déséquilibre complètement l'économie mondiale. Ces dernières années, le yuan a été dangereusement sous-évalué. Le déficit commercial américain vis-à-vis de la Chine s'est creusé plus que de raison. Par ailleurs, grâce à leur régime de taux de change fixe, une partie de l'Asie et du Moyen-Orient a pu accumuler d'immenses réserves financières. Ils ont recyclé ces liquidités dans l'économie américaine, très ouverte. L'afflux de liquidités a poussé les taux d'intérêt américains vers le bas et a favorisé la formation d'une bulle immobilière. Les États-Unis n'avaient que deux choix possibles : laisser s'agrandir le déficit commercial ou faire remonter leurs taux d'intérêt. Mais cette dernière option aurait signifié entrer volontairement en récession. Aucun gouvernement ne souhaite cela. Le déficit américain vis-à-vis des pays émergents a donc continué à se creuser.

Entretien

La Chine n'est pas la seule responsable de ce déséquilibre, si ?

Alan Greenspan, le précédent président de la Réserve fédérale américaine, a trouvé une justification commode à une politique monétaire laxiste. Il a parlé d'une révolution productive. Pour lui, une nouvelle ère s'était ouverte avec la mondialisation et l'industrialisation de l'Asie. On importait massivement des produits de Chine. C'était l'effet Wal-Mart (*Ndlr : première chaîne de distribution aux États-Unis, réputée pour ses prix très compétitifs*). Le marché américain était ouvert. L'inflation était contenue. Mais tout cela s'est mis en place au prix, d'une part, d'un gigantesque déficit commercial et, de l'autre, d'une hausse du prix des actifs financiers à des niveaux astronomiques. C'était plus confortable de croire à la révolution productive, mais les lois de l'économie restent ce qu'elles sont. Alan Greenspan s'est trompé, c'est clair.

Fallait-il obliger la Chine à respecter les mêmes règles du jeu que les autres en matière d'ouverture du marché des capitaux ?

Les pays émergents auraient dû être associés davantage aux décisions des grandes institutions économiques internationales. Ils auraient dû obtenir le même nombre de voix au Fonds monétaire international (FMI), par exemple. En fin de compte, on aurait dû avoir une meilleure régulation et une meilleure gouvernance dans les pays occidentaux, qui ne crée pas de distorsion. Dans le même temps, il fallait inclure les économies émergentes dans le dispositif de décision du système financier mondial. Bien sûr, cela impliquait d'abandonner quelque chose, mais c'était la voie à suivre, à mon sens.

Lors des crises asiatique et russe, dans les années 90, les capitaux se sont retirés brutalement. Beaucoup reprochent au FMI d'avoir encouragé les pays en développement à libéraliser leur marché des capitaux trop vite. La Chine, l'Inde et quelques autres n'ont-ils pas fait le bon choix en maintenant quelques verrous ?

Le libre-échange procure une certaine prospérité, mais il y a une contrepartie. Lorsque les excédents commerciaux d'un pays se traduisent par des déficits chez ses partenaires commerciaux, il faut financer ces déficits. On a alors besoin de la libre circulation des capitaux. L'impact des investissements directs étrangers sur la croissance chinoise va progressivement se réduire. C'est ce qui s'est passé au Japon et en Europe occidentale, après la période de très forte croissance des années 50 et 60. Quand cela s'arrête, on se demande quoi faire. La phase d'industrialisation s'achève et il faut inventer autre chose. C'est là qu'on a besoin de l'ouverture des marchés financiers, pour remettre de l'huile et de l'innovation dans l'économie.

La Chine ne pourra sans doute pas non plus y échapper. Mais la Chine contrôle les flux de capitaux et la valeur de sa monnaie. Les étrangers ne peuvent pas acheter leurs entreprises ni investir en bourse librement. Si les États-Unis empêchaient, de la même manière, les opérateurs chinois d'acheter des actifs américains, et de convertir leurs yuans en dollars, la Chine ne pourrait plus rien vendre nulle part. À terme, ce n'est donc pas une option.

Dès qu'un problème survient à un endroit du système, il contamine l'ensemble en un clin d'œil. N'est-ce pas, malgré tout, le problème de la mondialisation financière aujourd'hui ?

Je ne suis pas de cet avis. C'est comme si l'on disait que pour lutter contre une épidémie de grippe aviaire, il fallait retirer l'air qui nous entoure, car il transmet le virus. Si vous avez une crise de solvabilité majeure dans une institution présente dans le monde entier, celle-ci aura-t-elle des répercussions dans le reste du système ? Bien sûr. Mais la mondialisation n'est pas la cause des problèmes. Leur cause réside dans cette situation d'insolvabilité généralisée.

Ne devrait-on pas prévoir des systèmes de sécurité pour éviter la contagion des problèmes à l'ensemble de la planète financière ? Comme les navires, qui ont des compartiments étanches…

Si l'on menait des politiques fiscales et macroéconomiques sensées, l'ouverture des marchés financiers contribuerait à accroître la prospérité mondiale. Pour reprendre l'analogie avec le navire, mieux vaut d'abord un bon système radar et un bon navigateur.

Si la mondialisation n'est pas en cause, quelles sont, selon vous, les causes de la crise du système en 2008 ?

Il s'agit d'une combinaison de facteurs. D'abord, les banques ont changé de modèle économique. Jadis, elles prenaient des dépôts, les accumulaient dans leurs bilans. On mettait un peu de capital au milieu de tout cela, et elles prêtaient de l'argent. Les banques étaient des entreprises de bon père de famille, elles n'étaient pas prises dans des logiques de forte croissance à tout prix.

Entretien

Mais vers 1995, la valorisation de l'action a commencé à primer sur tout le reste. Les dirigeants ont commencé à recevoir de très grosses primes, des *stock options*, calculés en fonction de l'augmentation du rendement pour les actionnaires. Il fallait pousser les retours sur investissement à la hausse. Les banques ont alors accru leurs activités de banques d'investissement. Dans les années 90, un intense *lobbying* a abouti à permettre à de grandes banques de développer ce type d'activité. L'avantage de ce métier est qu'il n'est pas soumis aux règles prudentielles de couverture en capital (Ndlr : qui visent à minimiser les risques d'insolvabilité de la banque). Le respect de ces règles coûte cher. Pour les banques, ce coût équivaut à une taxe. Ainsi libérées de ce coût, elles ont pu mener des activités de plus en plus rémunératrices, mais de plus en plus risquées aussi. Le mal est venu de ces activités très risquées et volatiles de banque d'investissement.

Voyez le domino des banques touchées en premier par la crise financière de 2008. Il en est la démonstration. Cela a commencé avec la banque d'investissement Bear Stearn. Puis on a eu Lehman Brothers, Merrill Lynch, Citigroup et UBS. AIG, enfin, une compagnie d'assurance, entraînée dans la chute par sa filiale de banque d'investissement à Londres. Dans chaque cas, la chute est la conséquence du changement de modèle économique des banques et de l'intensification des activités de banque d'investissement.

Vous avez dit que les problèmes découlaient d'une régulation et de politiques économiques défaillantes. Pourquoi n'a-t-on pas vu venir les excès liés à l'activité des banques ?

Les grandes banques américaines gagnaient auparavant leur vie en vendant des titres hypothécaires à deux institutions soutenues par le gouvernement américain, Fanny Mae et Freddie Mac. Mais en 2004, le régulateur américain a limité leur capacité d'intervention. Les banques d'investissement ont joué un rôle majeur pour transformer des actifs hypothécaires en produits de placement qu'ils pouvaient ensuite commercialiser auprès de tiers. Or, le contexte était celui de la politique du « rêve américain », qui devait permettre à tous les Américains, même les plus pauvres, de devenir propriétaire de leur habitation. Les produits étaient toxiques. Voilà pour les politiques économiques défaillantes, notamment.

En 2004, par ailleurs, le Comité international de Bâle, qui définit les règles bancaires prudentielles du secteur des banques au niveau international, a voté le nouvel arsenal de règles de solvabilité intitulé « Bâle II ». Les règles de Bâle II seront sans doute le cadre réglementaire à la durée de vie la plus courte de l'Histoire. L'objectif était de rendre les banques plus solvables. Il a abouti à l'effet inverse. Bâle II a incité certaines banques à réduire leur capital pour accroître leur rendement par action. D'autre part, la réglementation les a encouragées à prendre davantage de risques. À un moment, le crash devient inévitable, et la contagion se propage au reste de l'économie mondiale. Mais de nouveau, le problème n'est pas l'air que l'on respire. Les problèmes viennent du poulailler infecté.

Que faut-il corriger dans le processus de mondialisation financière ?

On a clairement besoin d'une coordination internationale. Il y a un besoin et de l'espace pour un flux d'aide et de prêts aux pays en développement. La coordination mondiale nécessite de couvrir plus de thématiques. Mais elle doit être inclusive, avec un nombre de voix équivalent pour tous.

Le processus de mondialisation a été mené de façon trop déséquilibrée. On ne peut pas continuer à exporter, à puiser dans les ressources mises à disposition par les marchés mondiaux de capitaux, sans accepter que le processus aille dans les deux sens. Une adhésion des principaux acteurs aux mêmes règles du jeu est nécessaire. Cela dit, je pense que le système financier mondial nécessite aujourd'hui plus de flexibilité. Certainement pas un retour au protectionnisme des marchés.

Vous n'êtes pas favorable à un encadrement plus strict des flux de capitaux à travers le monde ?

Non. Le modèle Bretton Woods n'était pas le paradis. Dans les années 70, les prix de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ont triplé. Cela a été à l'origine d'une crise majeure. La Bundesbank ne s'est pas réveillée un jour en 1973 en se disant qu'il fallait laisser les taux de change flotter. L'Allemagne perdait de l'or vis à vis des États-Unis. Il fallait financer la guerre du Viêtnam, etc. De tous temps, nous avons connu des chocs. Ils ne sont pas nés avec la mondialisation et la libre circulation globale des capitaux. Au moment de la crise de l'OPEP, on avait ce cadre strict dont certains rêvent aujourd'hui. Résultat : nous avons connu dix années de rendements boursiers négatifs et une inflation massive. Les gens qui avaient des revenus d'intérêt fixes voyaient leur capital s'évaporer en trois ou quatre ans, du fait d'une inflation montant à 20 %. Ils ont perdu une partie de leurs retraites. La Bundesbank n'a pas contribué à stopper Bretton Woods par idéal. Ils l'ont fait parce qu'ils n'avaient pas le choix. Le manque de flexibilité rendait le cadre économiquement invivable. Sans une certaine flexibilité, le système ne résiste pas aux chocs.

Pour en savoir plus

OCDE

Sur Internet

Les travaux de l'OCDE sur les marchés financiers sont disponibles sur *www.oecd.org/finance-fr*.

Publications

Financial Markets Trends : Cette publication semestrielle offre des mises à jour régulières sur les tendances et les perspectives des grands marchés financiers internationaux et des principaux marchés financiers nationaux de l'OCDE et au-delà. Voir *www.oecd.org/daf/fmt* (en anglais uniquement mais résumés en français fréquents).

De la crise à la reprise : Cet *Essentiel de l'OCDE* analyse les racines de la crise de 2007/08, décrit la façon dont elle a contaminé l'économie réelle et montre comment les « répliques » de la Grande récession continueront à se faire sentir dans les années à venir.

AUTRES SOURCES

Des subprimes à la récession : Comprendre la crise (2009) : Cet ouvrage simple et clair publié par la Documentation française et France info explique les différentes étapes de la crise, ses répercussions concrètes sur les ménages et les entreprises, ainsi que les interventions des banques centrales et des gouvernements. Les suites de la crise sont également évoquées, ainsi que les réformes à mettre en œuvre pour éviter qu'un tel scénario ne se reproduise.

Malaise dans la mondialisation, *Questions internationales* n° 34, novembre-décembre 2008 : Cette revue de la documentation française regroupe des analyses claires et fouillées sur les questions liées à la crise et à la mondialisation financière, telles que les transformations du système monétaire international depuis le XIXe siècle, la crise des *subprimes* et ses conséquences, l'intégration des marchés boursiers, le rôle croissant des marchés financiers dans le fonctionnement de l'économie mondiale, le blanchiment et la criminalité financière internationale, l'internationalisation de la dette publique. Les auteurs des articles sont des économistes, comme Jean-Hervé Lorenzi, Olivier Pastré et Dominique Plihon, mais aussi des analystes et experts de banques comme la BNP et des experts d'organismes publics tels que le GAFI.

Alternatives économiques : Spécial crise, n° 274, novembre 2008 : Dans ce dossier du mensuel d'actualité économique, les économistes Michel Aglietta, Christian Chavagneux et Sandra Moatti expliquent certains ressorts de la crise, notamment à travers la « machine à dettes », le sauvetage des grandes banques par les États, les chantiers de la régulation financière et la crise d'un modèle de croissance inégalitaire.

Sur Internet

The $1.4 Trillion Question : Dans cet article de *The Atlantic Online* écrit lors des prémices de la crise, en janvier 2008, James Fallows, économiste et ancien conseiller économique à la Maison blanche, explique très clairement les mécanismes par lesquels la Chine épargne massivement les surplus issus de ses excédents commerciaux aux États-Unis, contribuant à un endettement des ménages américains à des niveaux risqués. *www.theatlantic.com/magazine/archive/2008/01/the-14-trillion-question/6582/*

Conclusion générale

La mondialisation économique est-elle une chance ou un risque ? Ses risques sont pointés du doigt depuis le début des années 90. Essentiellement, d'une part, pour l'accroissement des inégalités qu'elle semble favoriser, à la fois entre pays et entre groupes sociaux (la mondialisation vue, parfois à raison, comme profitant aux plus puissants de ce monde et écrasant les petits) ; d'autre part pour son impact environnemental dû à la consommation effrénée qu'elle encourage. La crise financière, économique puis sociale de 2007/08 a ajouté à ces dangers celui de la fragilisation d'économies nationales trop dépendantes de l'interconnexion mondiale des banques et des marchés financiers. Ainsi, plus encore qu'auparavant, cette crise a manifesté les risques inhérents à la mondialisation. Celle-ci aurait-elle fait son temps ?

Suite à cette crise mondiale dont nous continuons de subir les effets, le terme de « démondialisation » s'est largement répandu, d'abord pour décrire un ralentissement réel des échanges dans les premiers temps de la crise, ensuite pour en appeler à un protectionnisme accru qui permettrait de se prémunir des contagions catastrophiques des soubresauts financiers et économiques. Mais s'agissant de la première acception du terme, tous les chiffres ont démenti l'idée d'une telle « démondialisation » : les échanges internationaux ont repris à grande vitesse. S'agissant d'un retour au protectionnisme, les économies sont tellement imbriquées, les biens et services intermédiaires comptant pour plus de la moitié de l'ensemble des biens et services échangés, qu'un retour en arrière paraît, sinon impossible, du moins extrêmement risqué. La plupart des États ont d'ailleurs résisté à la tentation d'un retour au protectionnisme, dont les années 30 ont montré les dégâts potentiels. Jusqu'ici, les États semblent donc considérer que la « démondialisation » serait plus risquée que la mondialisation.

Ceci semble particulièrement vrai pour les pays émergents, dont certains ne méritent d'ailleurs peut-être plus ce qualificatif. Au cours des deux dernières décennies, la mondialisation a été pour eux une véritable chance. Après un court affaiblissement au plus fort de la crise, l'économie chinoise a vite renoué avec des taux de croissance avoisinant les 10 % par an. Le dynamisme des exportations et la présence des émergents sur l'ensemble des marchés de la

planète ont joué et continuent à jouer un rôle déterminant dans cette croissance.

Aurait-on dès lors assisté, ces deux dernières décennies, à un transfert des risques de la mondialisation des pays en développement, devenus émergents ou « convergents », vers les économies développées ? Une grande partie des travailleurs occidentaux se sentent à juste titre menacés par l'atout clé des pays émergents et en développement : le faible niveau des salaires. Mais pour la majorité de la population des pays occidentaux, il semble bien que la mondialisation ait plutôt été une chance. De nouveaux marchés, de nouveaux besoins sont nés, et avec eux de nouveaux métiers, donc de nouveaux emplois. D'autre part, l'intégration des émergents aux marchés mondiaux a permis de réduire le prix de très nombreux biens et services pour les ménages occidentaux. Le grand défi pour les pays avancés est d'assurer la reconversion d'une partie de leurs travailleurs, et d'orienter l'éducation et la formation vers les secteurs d'avenir.

L'environnement n'est qu'indirectement lié à la mondialisation. Les aspects néfastes de l'empreinte écologique humaine sont en partie liés à des modèles productifs et de consommation qui sont en train d'être repensés, surtout dans les pays occidentaux, mais aussi en Chine ou au Brésil, par exemple. Il reste que dans beaucoup de pays en développement, les préoccupations environnementales sont encore considérées comme un luxe. Peut-être l'un des moyens de prévenir les risques de la mondialisation est-il, là aussi, d'assurer une certaine complémentarité entre pays, dans l'esprit de l'aide publique spécifiquement dédiée au développement prévue aux grandes conférences sur le climat de Copenhague, de Cancùn en 2010, et dernièrement de Rio+20, en juin 2012.

La mondialisation n'est ni dangereuse, ni bénéfique *en soi*. Tout est dans la manière de l'accompagner pour en pallier les risques et en saisir au mieux les opportunités. Un regain d'attention doit être apporté au rôle des États pour encadrer, prévenir et gérer les soubresauts de l'économie, qui se propagent de plus en plus facilement. Le secteur financier semble particulièrement appeler à cela, même si les formes que cette régulation doit prendre sont encore largement discutées et que des solutions vraiment efficaces tardent à se faire jour. Tout occupés qu'ils sont à restaurer leurs finances publiques endommagées par la crise et à retrouver le chemin de la croissance et de l'emploi, les gouvernements tardent à prendre des mesures qui

permettraient de canaliser davantage la finance, d'éviter les bulles financières et les comportements risqués.

De nombreux mécanismes de coopération sont mis en place, il n'a pas fallu attendre la crise pour cela. Accompagner les gouvernements dans ce type d'initiatives est l'un des grands rôles de l'OCDE. Elle l'a fait et continue à le faire avec une vigueur redoublée. Si nous voulons éviter la réédition de crises dévastatrices et l'aggravation de la dégradation environnementale, la mondialisation de demain ne peut qu'être celle de la coopération.

Références

Chapitre 1

BBC (2008), « Global poll suggests widespread unease about economy and globalisation », BBC website, *www.bbc.co.uk/pressoffice/pressreleases/stories/2008/02_february/07/poll.shtml*.

Bhagwati, J. (2004), *In Defense of Globalization*, Oxford University Press, New York.

Brunel, S. (2007), « Qu'est-ce que la mondialisation? », *Revue Sciences Humaines*, n° 180, Spécial mars 2007.

Issenberg, S. (2007), *The Sushi Economy: Globalization and the Making of a Modern Delicacy*, Gotham Books, New York.

OCDE (2007), « Tirer le meilleur parti de la mondialisation », *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2007, n° 1, OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2007-1-39-fr*.

Stiglitz, J.E. (2002), *Globalization and its discontents*, W.W. Northon and Co., New York.

Stiglitz, J.E. (2006), *Making globalisation work*, W.W. Norton and Co., New York.

Wolf, M. (2005), *Why Globalization Works*, Yale Nota Bene Book, Bolton.

Chapitres 2 et 3

Bordo, M., M. Taylor et J. Williamson (2003), *Globalization in Historical Perspective*, University of Chicago Press, Chicago.

Braudel, F. (2000), *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, 1979, rééd. LGF, 3 vol.

Casson, L. (1959), *The Ancient Mariners: Seafarers and Sea Fighters of the Mediterranean in Ancient Time*, Victor Gollancz.

Chanda, N. (2007), *Bound together: How Traders, Preachers, Adventurers and Warriors Shaped Globalization*, Yale University Press, Michigan.

Maddison, A. (2001), *L'économie mondiale : une perspective millénaire*, Études du Centre de développement, OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264289987-fr*.

Maddison, A. (2003), *L'économie mondiale : statistiques historiques*, Études du Centre de développement, OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264104150-fr*.

Toussaint, E. (2008), « La globalisation de Christophe Colomb et Vasco de Gama à aujourd'hui », 6 février 2008, voir *www.cadtm.org/La-globalisation-de-Christophe*.

Turner, P. et J.-P. Tuveri (1984), « Effet des restrictions à l'exportation sur le comportement des entreprises japonaises », *Revue économique de l'OCDE*, n° 2, deuxième trimestre, OCDE, *www.oecd.org/dataoecd/62/5/2501796.pdf*.

Chapitre 4

Banque mondiale (2007), *Global Economic Prospects 2007: Managing the Next Wave of Globalization*, Banque mondiale, Washington, DC.

Banque mondiale (2007), *Perspectives pour l'économie mondiale 2007*, Banque mondiale, Washington, DC.

Benhamou, L. (2005), *Le grand Bazar mondial*, Bourin Éditeur, Paris.

Bensidoun, I. et D. Ünal-Kesenci (2007), « Mondialisation des services : de la mesure à l'analyse », CEPII, *www.cepii.fr/francgraph/doctravail/resumes/2007/dt07-14.htm*.

Berger, S. (2006), *Made in Monde : Les nouvelles frontières de l'économie mondiale*, Le Seuil, Paris.

Cheung, C. et S. Guichard (2009), « Understanding the World Trade Collapse », *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 729, OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/220821574732*.

CNUCED et Berger, L. (2004), « Services offshoring takes off in Europe: In search for improved competitiveness », CNUCED, Genève.

CNUCED (2005-2008), *Prospects for Foreign Direct Investment and the Strategies of Transnational Corporations*, CNUCED, New York.

CNUCED (2007), « Globalization of ports Logistics: opportunities and challenges for the developing countries », CNUCED, Executive Summary, 10 décembre 2007.

CNUCED (2007), *World Investment Report*, CNUCED, New York.

CNUCED (2008), *World Investment Report*, CNUCED, New York.

FMI (2007), *Reaping the Benefits of Financial Globalization*, Research Department, FMI.

Friedman, T.L. (2005), *The World is Flat: A Brief History of the Twenty-First Century*, Farrar, Straus and Giroux, New York.

Ghemawat, P. (2007), *Redefining Global Strategy: Crossing Borders in a World Where Differences Still Matter*, Harvard Business School Press, Boston.

Initiative neue soziale marktwirtschaft und der internalen handelskammer (ICC) Deutschland (2007), Globalisierung verstehen: Unsere Welt in Zahlen, Fakten, Analysen, Hamburg, 2007.

Kose, A., E. Prasad, K. Rogoff et S. Wei (2006), *Financial Globalization: A Reappraisal*, *Working Paper* WP/06/189, 2006, FMI, Washington, DC.

Kose, A., E. Prasad, K. Rogoff et S. Wei (2007), « Mondialisation financière : au-delà de la polémique », Finances et développement, FMI, Washington, DC.

Love, P. et R. Lattimore (2009), *Le commerce international : Libre, équitable et ouvert ?*, *Les essentiels de l'OCDE*, OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264060289-fr*.

OCDE (2006), *Perspectives des migrations internationales 2006*, OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/migr_outlook-2006-fr*.

OCDE (2008), *The Internationalisation of Business R&D: Evidence, Impacts and Implications*, OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264044050-en*.

OCDE (2010), *Trade and Economic Effects of Responses to the Economic Crisis*, OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264088436-en*.

OCDE (2010), *Measuring Globalisation: OECD Economic Globalisation Indicators 2010*, OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264084360-en*.

Rivoli, P. (2005), *Les aventures d'un tee-shirt dans l'économie globalisée*, Éditions Fayard, Paris.

Chapitre 5

Aykut, D. et A. Goldstein (2006), « Developing Countries Multinationals: South-South Investments Comes of Age », *Documents de travail du Centre de développement de l'OCDE*, n° 257, OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/245230176440*.

Dedieu, F. (2010), « Idée reçue : La mondialisation aide à sortir de la pauvreté », *http://lexpansion.lexpress.fr.*

Gibbon, P. et S. Ponte (2005), *Trading Down: Africa, Value Chains, And The Global Economy,* Temple University Press, Philadelphia.

OCDE (2008), *Croissance et inégalités : Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264044210-fr*.

OCDE (2010), *Perspectives du développement mondial 2010* : *Le basculement de la richesse,* OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264084742-fr*.

OCDE (2010), *Perspectives économiques de l'Amérique latine 2011*, OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/leo-2008-en*.

ONU (Organisation des Nations Unies) (2008), *Development-oriented policies for a socio-economic inclusive information society, including access, infrastructure and an enabling environment*, Rapport du Secrétaire général, ONU, Genève, 25 mars 2008.

ONU (2010), *Objectifs du Millénaire pour le développement*, Rapport 2010, ONU, New York.

Prahalad, C.K. (2004), *The Fortune at the Bottom of the Pyramid: Eradicating Poverty Through Profits*, Wharton School Publishing, USA.

Rajan, R.G. et L. Zingales (2000), « The Great Reversals: The Politics of Financial Development in the 20th Century », *Documents de*

travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 265, OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/371486741616*.

Rodríguez, J. et J. Santiso (2007), « Banking on Development: Private Banks and Aid Donors in Developing Countries », *Documents de travail du Centre de développement de l'OCDE*, n° 263, OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/044646710662*.

Zeng, M. et P.J. Williamson (2007), *Dragons at Your Door: How Chinese Cost Innovation is Disrupting Global Competition*, Harvard Business School Press, Boston.

Chapitre 6

Jules, R. (2010), « La nouvelle carte salariale émergente », *La Tribune*, 14 juin.

Keeley, B. (2007), *Le capital humain : Comment le savoir détermine notre vie*, *Les essentiels de l'OCDE*, OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264029118-fr*.

Koulopoulos, T.M. (2006), *Smartsourcing: Driving Innovation and Growth Through Outsourcing*, Platinum Press, Avon, Massachusetts.

Molnár, M., N. Pain and D. Taglioni (2007), « The Internationalisation of Production, International Outsourcing and Employment in the OECD », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE,* n° 561*,* OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/167350640103.*

OCDE (2007), *Comment rester compétitif dans l'économie mondiale : Progresser dans la chaîne de valeur*, OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264034273-5-fr*.

OCDE (2007), « Mondialisation, emplois et salaires », *Synthèses de l'OCDE*, juillet 2007, OCDE, *www.oecd.org/dataoecd/12/18/38990003.pdf*.

OCDE (2008), « L'impact social de l'investissement direct étranger », *Synthèses de l'OCDE*, juillet 2008, OCDE, *www.oecd.org/dataoecd/30/14/41069438.pdf*.

OCDE (2008), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2008*, OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2008-fr*.

OCDE (2010), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2010 : Sortir de la crise de l'emploi*, OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2010-fr*.

OCDE (2011), *Toujours plus d'inégalité : pourquoi les écarts de revenus se creusent*, OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264119550-fr*.

Chapitre 7

GIEC (2008), *Changements climatiques 2007 : Rapport de synthèse*, GIEC.

Gillespie, B. et X. Leflaive (2007), « Innovation, mondialisation et environnement », *L'Observateur de l'OCDE,* n° 261, OCDE, *www.observateurocde.org/news/fullstory.php/aid/1868/Innovation,_mondialisation_et_environnement.html.*

OCDE (2007), *Changements climatiques dans les Alpes européennes : Adapter le tourisme d'hiver et la gestion des risques naturels*, OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264031715-fr*.

OCDE (2008), « Environment and Globalisation: Background Report for Ministers », Background reading documentation from « Meeting of the Environment Policy Committee (EPOC) at Ministerial Level », 26-29 avril 2008, *www.oecd.org/dataoecd/3/59/40511624.pdf.*

OCDE (2008), *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2030*, OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264040502-fr*.

Chapitre 8

Blundell-Wignall, A. (2009), « The Financial Crisis and the Requirements of Reform », discours prononcé lors de la séance « Rétablir la confiance dans les systèmes financiers » au Forum de l'OCDE 2009, 23-24 juin, *www.oecd.org/document/54/0,3746,en_21571361_41723666_42942201_1_1_1_1,00.html.*

Blundell-Wignall, A. et P. Atkinson (2010), « Thinking Beyond Basel III: Necessary Solutions for Capital and Liquidity », *OECD Journal: Financial Market Trends*, vol. 2010/1, OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/fmt-2010-5km7k9tpcjmn*.

Blundell-Wignall, A., P. Atkinson, et S.H. Lee (2009), « The Current Financial Crisis: Causes and Policy Issues », *OECD Journal:*

Financial Market Trends, vol. 2008/2, OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/fmt-v2008-art10-en*.

Cohen, D. (2009), « Sortir de la crise », *Le Nouvel Observateur*, 3-9 septembre.

Couderc, N. et O. Montel-Dumont (2009), *Des subprimes à la récession : Comprendre la crise*, La Documentation française/France Info.

Economist, The (2010), « Not all on the same page », 1er juillet 2010 *www.economist.com/node/16485376?story_id=16485376.*

Fallows, J. (2008), « The $1.4 Trillion Question », *The Atlantic Online*, *www.theatlantic.com/magazine/archive/2008/01/the-14-trillion-question/6582.*

International Centre for Financial Regulation (2011), « China, the G20 and Global Financial Governance after the crisis », ICFR Breakfast Briefing, *www.icffr.org/assets/pdfs/March-2011/China,-the-G20-and-Global-Financial-Governance-aft.aspx.*

Jones, H. (2010), « G20 Progress on financial regulation », Reuters, 23 juin 2010 *www.reuters.com/article/idUSLDE65M0YN20100623.*

Keeley, B. et P. Love (2011), *De la crise à la reprise : Causes, déroulement et conséquences de la Grande Récession*, *Les essentiels de l'OCDE*, OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264079489-fr*.

MacGuire, P., N. Tarashev (2008), « Global Monitoring with the BIS international banking statistics », Banque des règlements internationaux, Documents de travail n° 244, janvier 2008.

OCDE (2009), « Réponse stratégique de l'OCDE à la crise financière et économique : Contributions à l'effort mondial », Document préparé pour la réunion de l'OCDE au niveau ministériel en juin 2009, *www.oecd.org/document/42/0,3343,fr_2649_201185_41983530_1_1_1_1,00.html.*

OCDE (2010), *La crise financière : Réforme et stratégies de sortie*, OCDE, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264073050-fr*.

Questions internationales (2008), « Malaise dans la mondialisation », *Questions internationales*, n° 34 (novembre-décembre 2008), Dossier spécial.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

ÉDITIONS OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
(01 2011 11 2 P) ISBN 978-92-64-11191-2 – n° 58918 2012

LES ESSENTIELS DE L'OCDE

La mondialisation économique

Origines et conséquences

Si la mondialisation est un phénomène aussi ancien que le commerce, elle n'en reste pas moins controversée. Est-elle un facteur de développement ou d'inégalités ? Créatrice ou destructrice d'emplois ? Néfaste à l'environnement ou propice à sa préservation ? Menace-t-elle la stabilité financière ou permet-elle de réaliser des investissements plus efficaces ?

La mondialisation économique : Origines et conséquences aborde ces questions au vu de la récente crise financière et de l'histoire de l'intégration économique mondiale. Cette nouvelle publication de la série *Les essentiels de l'OCDE* étudie les conséquences de l'interconnexion croissante des marchés et des économies nationales sur nos vies, et examine l'évolution de la mondialisation à la lumière des événements récents.

Dans la même collection :

Le capital humain
Le développement durable
Le commerce international
Les migrations internationales
Les pêcheries
De la crise à la reprise
De l'aide au développement

www.oecd.org/lesessentiels
Visitez le blog : www.oecdinsights.org

éditionsOCDE
www.oecd.org/editions

ISBN 978-92-64-11191-2
01 2011 11 2 P
9 789264 111912